



HAL
open science

La construction de l'identité numérique. Des pratiques adolescentes à la maîtrise de sa présence numérique

Nadia Ghani

► **To cite this version:**

Nadia Ghani. La construction de l'identité numérique. Des pratiques adolescentes à la maîtrise de sa présence numérique. Sciences de l'Homme et Société. 2017. dumas-01896521

HAL Id: dumas-01896521

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01896521v1>

Submitted on 16 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Bordeaux – ESPE d’Aquitaine

Master Métiers de l’Enseignement, de l’Education et de la Formation

Mention Second degré

Parcours Documentation

La construction de l’identité numérique

**Des pratiques adolescentes à la maîtrise de sa
présence numérique**

Mémoire présenté par Nadia GHANI

Sous la direction de Madame CAPELLE



Année universitaire : 2016-2017

Remerciements

Je souhaiterais remercier ma directrice de mémoire, Madame Capelle, qui a su m'accompagner tout au long de l'élaboration de ce mémoire et m'apporter de précieux conseils.

Je remercie également Madame Thibault-Salin, professeur principale des 3^{èmes} A du Collège Saint André, pour m'avoir permis d'œuvrer auprès de ses élèves dans le cadre d'un EPI sur l'engagement et la citoyenneté, sur un projet pédagogique numérique qui me tenait à cœur. Merci de m'avoir sollicitée pour le conseil de classe de cette classe, mais aussi pour les évaluations communes.

Je remercie Monsieur Dupuy, chef d'établissement du collège Saint André, d'avoir accepté que ce projet voit le jour.

Merci à tous les élèves de la classe de 3^{ème} A du Collège Saint André, avec qui nous avons pu mener un projet pertinent et enrichissant, et parmi lesquels certains ont accepté de jouer le jeu des entretiens. Bravo pour l'investissement dont ils ont fait preuve pour la réalisation de leurs vidéos.

Un grand merci à Stéphanie Chobert pour la relecture assidue de ce mémoire, ainsi qu'à Benjamin Crespy pour ses éclaircissements et sa patience.

Table des matières

Introduction	6
Etat de l’art	8
1. Qu’est-ce que l’identité numérique ?	8
1.1 L’identité.....	8
1.2 Les données personnelles	10
1.3 Les traces d’activité	11
2. Ce qu’on sait des pratiques numériques des jeunes.....	12
2.1 La construction du sujet numérique	12
2.2 Une identité numérique subie	13
2.3 Gérer sa présence numérique.....	15
3. Quels enjeux et risques pour les jeunes ?	17
3.1 Les enjeux de la <i>e-réputation</i>	17
3.2 La protection de la vie privée	19
3.3 Une nécessité de créer de nouveaux droits	20
1. Présentation du contexte d’étude	22
2. Présentation du dispositif d’entretiens.....	22
1. Connaissances et conscience des élèves.....	30
2. Stratégies / vulnérabilités.....	42
2.1 Stratégies et construction de son identité numérique	42
2.2 Vulnérabilités.....	46
2.3 Médiation	56
3. Besoins de formation identifiés	57
Conclusion	61
Bibliographie	62
Table des illustrations	69
Table des annexes	69

Sigles et abréviations

Vous trouverez ici une liste alphabétique des abréviations présentes dans ce mémoire.

APA (Norme) : *American Psychological Association*

CNIL : Commission Nationale de l’Informatique et des Libertés

CNTRL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

DNB : Diplôme National du Brevet

EPI : Enseignement Pratique Interdisciplinaire

GAFAM : Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft

MMORPG : *Massively Multiplayer Online Role-Playing Game*

Résumé

Internet fait aujourd’hui partie intégrante du quotidien des adolescents, que ce soit à l’école ou dans leur milieu familial. Il s’agit principalement d’un outil de communication à leurs yeux, mais aussi d’expression et de connaissances. Ainsi, internet prend part à la construction de soi par sa dimension sociale, et par le partage d’informations, notamment sur les réseaux sociaux. Or, les adolescents sont bien souvent considérés par les adultes, comme des experts d’internet, de par leur naissance dans un monde connecté. Nous avons donc cherché à savoir si ces *digital natives*, parallèlement à leurs diverses pratiques numériques, possédaient une certaine maîtrise, ainsi que les compétences informationnelles suffisantes pour gérer la construction de leur identité numérique.

Mots-clés :

adolescent ; identité numérique ; internet ; réseaux sociaux ; traces numériques

Abstract

Nowadays the Internet is part of teenagers’ daily lives, whether it be at school or with their family. For them, it is mostly a way of communication, expression and knowledge. Therefore, the Internet contributes to their “self-construction”, thanks to its social dimension and the information they share, especially on social networks. Yet teenagers are frequently considered Internet experts by adults, as they were born in a connected world. So we tried to find if digital natives, alongside their several digital habits, had a certain level of control and enough literacy skills to deal with their digital identity construction.

Key words :

digital identity ; digital traces ; internet ; social networks ; teenager

Introduction

A travers l'usage généralisé des outils numériques, les utilisateurs déversent un nombre important de données personnelles, que ce soit de façon délibérée ou non. Acheter des produits sur des sites marchands, se déplacer à l'aide d'outils de géolocalisation, échanger des mails, remplir des formulaires sur des sites web ou encore renseigner un compte sur un réseau social, sont autant de pratiques qui mènent inévitablement à la collecte de données. Toutes les actions effectuées par le biais d'Internet sont matérialisées par des traces sur lesquelles l'utilisateur a plus ou moins de contrôle. L'ensemble de ces informations permet de cerner le profil d'un individu et constitue une « identité numérique ». L'identité a différents champs de signification. Dans le sens de l'identité légale, il s'agit de l' « ensemble des traits ou caractéristiques qui, au regard de l'état civil, permettent de reconnaître une personne et d'établir son individualité au regard de la loi »¹, c'est-à-dire les informations qui permettent d'individualiser une personne comme le nom, le prénom, le lieu et la date de naissance... L'identité personnelle correspond au « caractère de ce qui demeure identique ou égal à soi-même dans le temps »². Cependant, en ce qui concerne la notion d'identité numérique, il est davantage question du « caractère de ce qui, sous des dénominations ou des aspects divers, ne fait qu'un ou ne représente qu'une seule et même réalité »³. Ainsi, cette même réalité est régit par un même nouveau contexte, à savoir l'ère du numérique. En effet, cette identité numérique, est composée des éléments constituant nos identités « classiques », en y ajoutant d'autres facteurs, liés à l'utilisation d'internet. A travers les navigations sur le web, de nombreuses traces sont enregistrées et définissent une identité nouvelle.

Ce mémoire s'intéresse plus précisément à la construction de l'identité numérique chez les jeunes. Ainsi, nous prendrons le temps d'écouter à travers une enquête menée auprès d'élèves âgés de 13 à 14 ans et qui sont scolarisés au collège Saint André, en troisième. Comment le facteur de l'identité numérique entre-t-il en jeu ? Est-ce que ce facteur change leur façon de se construire ? Comment construisent-ils

¹ Définition issu du CNTRL

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

leur identité numérique ? Et pourquoi est-ce devenu un enjeu premier aujourd’hui, notamment en ce qui concerne la protection des données personnelles ?

En effet, nous pouvons nous demander comment les élèves gèrent leur identité numérique parallèlement à leurs pratiques du Web 2.0 et en particulier des réseaux sociaux ?

D'abord nous établirons un état de l'art ; avant de nous intéresser à la méthodologie et aux modalités de l'enquête réalisée ; pour enfin en analyser les résultats et soumettre quelques préconisations.

Etat de l’art

1. Qu’est-ce que l’identité numérique ?

1.1 L’identité

Le terme d’identité vient de l’étymologie latine *idem* qui signifie, le même. Dans un premier sens, il s’agit du caractère identique de deux ou de plusieurs éléments, notamment dans le champ des mathématiques. En tant que concept, l’identité correspond à ce qui rassemble plusieurs individus sous la même idée, soit l’identité nationale. De la même façon qu’elle permet de regrouper des éléments ou des êtres, l’identité est aussi ce qui permet de se distinguer des autres par le processus d’individualisation. L’identité est aujourd’hui redéfinie au contact des technologies de l’information et de la communication. En effet, les internautes sont assimilés à une suite de traces numériques lorsqu’ils naviguent sur le web, ce qui constitue une nouvelle identité, l’identité numérique, composée à la fois de l’identité légale et de l’identité personnelle. Fred Cavazza est le premier à conceptualiser la notion d’identité numérique.



Figure 1 : « Les différentes facettes de l’identité numérique » (Cavazza, 2006) – Source : fredcavazza.net

Son schéma sera repris et synthétisé par Philippe Buschini pour qui l’identité numérique est composée de ce que les autres disent de moi, de mes opinions, de mes paroles, de mes connaissances, de mes « amis », de mes passions. Mais aussi de mon identité légale, de mes coordonnées, de mes publications, de mon apparence, de mes achats et de ma profession ou de mon établissement d’étude.



Figure 2 : « L'écosystème de l'identité numérique » (Buschini, 2009) – Source : www.buschini.com

Ainsi, toutes ces informations regroupées, qu’elles soient disponibles ou non sur le web, constituent ce que l’on appelle l’« identité numérique ».

Fanny Georges désigne cette identité par une « collection de traces [...] enfouies, non intentionnelles et performatives »⁴ comme correspondant les trois spécificités de l’identité numérique. La chercheuse va plus loin en divisant l’identité numérique en trois parties : l’identité déclarative, l’identité agissante et l’identité calculée :

L’« identité déclarative » se compose de données saisies par l'utilisateur (exemple : nom, date de naissance, photographie). L’« identité agissante » se constitue du relevé explicite des activités de l'utilisateur par le Système (exemple : « x et y sont maintenant amis »); l’« identité calculée » se manifeste par des variables quantifiées produites d'un calcul du Système (exemple : nombre d'amis, nombre de groupes).⁵

⁴ Georges F. (2011). « L'identité numérique sous emprise culturelle » De l'expression de soi à sa standardisation, Les Cahiers du numérique, 2011/1 Vol. 7, p. 31-48.

⁵ Georges, F. (2009). « Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0 ». Réseaux. 2/2009 (n° 154) p. 165-193. doi : [10.3917/res.154.0165](https://doi.org/10.3917/res.154.0165)

Fanny Georges évoque la possibilité pour l'individu :

[...] d'expérimenter la réalité à distance et sans engagement physique, via une identité numérique spécifique, [et qui] est une situation idéale pour se cacher derrière un « avatar », se créer une personnalité virtuelle ou mettre en avant des éléments de soi.⁶

Il est alors question d'utiliser le Web pour vivre des relations sociales, sans nécessairement dévoiler sa réelle identité, et se sentir ainsi protégé en créant une identité virtuelle et fictive.

Selon Dominique Cardon, il existerait quatre identités sur Internet :

La première identité est civile, c'est-à-dire que le monde entier peut avoir accès à qui vous êtes dans le réel. La seconde identité concerne ce que vous faites réellement de votre vie. C'est une identité dite agissante. La troisième identité est narrative, elle décrit ce que vous projetez de vous. La quatrième et dernière identité est virtuelle, c'est la représentation ce que vous voulez être.⁷

Il y aurait alors deux « manières d'être » sur le net, soit par « l'extériorisation de soi, soit par la simulation de soi »⁸ selon les réseaux utilisés. Il distingue également cinq types de comportements adoptés sur les plateformes numériques, qu'il appelle des « modèles de visibilité » : « se cacher se voir » ou « montrer caché », ou encore « tout montrer tout voir », ou bien « se voir caché »⁹. Un utilisateur peut aussi jongler avec tous les modèles cités, ce qui permet de moduler ses identités numériques.

1.2 Les données personnelles

Les traces numériques sont des informations recensées sur l'utilisateur et matérialisées par des données personnelles. L'ensemble de ces données est traité par des algorithmes, qui permettent de mettre en relation les informations collectées et d'établir un profil destiné à un usage commercial. Ces actions de ciblage permettent, selon le Dico du Web, « d'identifier des groupes stratégiques selon différents critères et de leur proposer des publicités, produits et services qui correspondent à leurs goûts et mode de consommation. [...] Plus le ciblage est

⁶ Georges, F. (2010). Communication médiée par ordinateur : un processus identitaire informatisé, vers une identité mixte. Dispositifs et techniques et communication humaine : transformation du lien et nouveaux lieux sociaux. Namur : Actes du congrès de l' AISLF

⁷ Cardon, D. (2009). « Le design de la visibilité ». *Evolution des cultures numériques : De la mutation du lien social à l'organisation du travail* (sous la direction de Christian Licoppe). FYP Editions

⁸ *Ibid.*

⁹ Cardon, D. (2009). « Le design de la visibilité ». *Evolution des cultures numériques : De la mutation du lien social à l'organisation du travail* (sous la direction de Christian Licoppe). FYP Editions

précis, plus la campagne est performante et rentable. ». On comprend ainsi tout l'enjeu webmarketing derrière ces actions. Cette collecte massive des données dans un enjeu commercial, est majoritairement dominée par les grandes industries américaines situées dans la *Silicon Valley* et que l'on regroupe sous l'acronyme GAFAM.

Olivier Ertzscheid questionne l'aspect économique du traitement des identités numériques :

La question qui se pose est donc clairement celle du caractère indexable de l'être humain. Celle de savoir si l'homme est, ou non, un document comme les autres.¹⁰

En effet, l'humain serait soumis aux processus d'indexation et de marchandisation au même titre que n'importe quel objet documentaire :

La gestion des identités numériques laisse entrevoir la constitution d'un pan-catalogue des individualités humaines, ouvert à l'indexation par les moteurs de recherche, et pose ainsi la question de la pertinence des profils humains. Ceux qui aujourd'hui indexent indistinctement des informations de nature publique, privée ou intime ont une connaissance très fine de « ce que dit de nous » la somme des documents dont nous sommes entièrement ou partiellement responsables.¹¹

Le chercheur évoque ainsi le caractère intrusif du traitement opéré par les moteurs de recherche. Les frontières entre vie privée et publique sont indistinctes, tant les informations collectées sont importantes et précises.

1.3 Les traces d'activité

Notion née du Web 2.0, l'identité numérique désigne la corrélation entre un individu et sa/ses représentation(s) virtuelle(s), que Milad Doueïhi nomme les « fragments de personnalité » (Doueïhi, 2011). Fanny Georges pense que le numérique se caractérise notamment par « l'inscription de soi » (Georges, 2011) et définit les traces sous trois formes :

Ces traces se particularisent : – par leur visibilité partielle : toutes les traces mémorisées par le système ne sont pas visibles pour tout utilisateur ; – par leur caractère semi-intrusif : le système informatique capte des informations parfois à l'insu de l'internaute ; – et enfin, par leur caractère actuel ou performatif : produites au cours d'une interaction sociale, elles

¹⁰ Ertzscheid, O. (2009). « L'homme, un document comme les autres ». *Hermès, La Revue*. 1/2009 (n°53) p. 33. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-1-page-33.htm>

¹¹ *Ibid.*

*dépendent du cadre d'interaction humain et technique.*¹²

On peut dès lors distinguer trois types de traces : volontaires, involontaires et héritées (ou subies). Volontaires, c'est-à-dire de ce qu'on poste sur les réseaux sociaux¹³ (*like*¹⁴, opinions...); involontaires, pour les traces que l'on ne peut pas contrôler (géolocalisation, adresse IP¹⁵, *cookies*¹⁶, historique de navigation...); et enfin, héritées (ou subies) selon ce que les autres disent de soi (*tags*, commentaires, vidéos, photos...). L'utilisateur est alors entièrement ou partiellement responsable des contenus le concernant. La collecte de traces permet aux moteurs de recherche et aux réseaux sociaux de définir des profils d'utilisateurs très précis selon leurs habitudes de consommation et leurs comportements sur la Toile.

2. Ce qu'on sait des pratiques numériques des jeunes

2.1 La construction du sujet numérique

L'image que les jeunes donnent à voir sur Internet, et en particulier sur les réseaux sociaux, pose question pour bon nombre de chercheurs. Serge Tisseron considère que « l'apparence correspond de plus en plus à une mise en scène et de moins en moins à un « reflet de l'identité » »¹⁷. Quant à Danah Boyd, elle pense qu'il n'est plus question de créer une identité numérique qui soit un « double amélioré » de soi-même, comme cela pouvait se faire avant à travers l'usage des jeux vidéo notamment ; aujourd'hui, les adolescents :

[...] vont en ligne pour socialiser avec des amis qu'ils connaissent dans le monde physique, et ils se définissent eux-mêmes dans des contextes en ligne qui interagissent fortement avec des communautés sociales non-

¹² Georges, F. (2011). « L'identité numérique sous emprise culturelle ». De l'expression de soi à sa standardisation. Les Cahiers du numérique. 2011/1. (Vol. 7) p. 31-48. Repéré à https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=LCN_071_0031

¹³ « Les réseaux sociaux sont des sites Internet qui permettent aux internautes de créer un profil personnel, de trouver des contacts et d'interagir avec d'autres membres et communautés. Les fonctionnalités les plus répandues sont le partage d'articles, de photographies, de statuts et de vidéos. » (Source : Dico du Web)

¹⁴ « Un *like* est le fait d'aimer un contenu ou une page, en particulier sur Facebook. » (Source : Dico du Web)

¹⁵ « Une adresse IP est un numéro d'identification unique attribué de façon ponctuelle ou permanente à tout ordinateur connecté à Internet. [...] Chaque appareil connecté a sa propre adresse privée ou publique, ce qui lui permet d'échanger des informations avec un autre ordinateur. » (Source : Dico du Web)

¹⁶ « Un cookie est un petit fichier texte déposé sur l'appareil d'un internaute lorsqu'il navigue sur un site. [...] Un cookie sert donc à identifier le visiteur, à retenir ses préférences et à en savoir plus sur la manière dont il navigue sur un site. C'est un élément très utile pour les boutiques en ligne et, plus généralement, pour analyser le comportement des visiteurs et clients. » (Source : Dico du Web)

¹⁷ Tisseron, S. (2001). *L'Intimité surexposée*. Hachette Littérature. Paris : Editions Ramsay. p. 169

médiées.¹⁸

C'est-à-dire que leur vie numérique serait le prolongement de leur vie « réelle », les deux étant indissociables. Ainsi, les jeunes choisissent de créer un ou plusieurs pseudonymes, selon les réseaux sociaux, selon les usages propres à chacun, ce qui crée « *un méli-mélo d'identités en ligne qui laissent la porte grande ouverte à l'interprétation.* »¹⁹.

Serge Tisseron parle de besoin social narcissique, tant à travers les jeux vidéo que les plateformes d'échange : « *Ainsi en est-il [des sites] sur lesquels l'internaute dépose une photographie de lui afin d'être « noté » par tous les visiteurs du site qui le désirent !* »²⁰. Ce besoin correspond selon lui à une « dynamique de l'approbation », car chaque individu chercherait à prouver qu'il peut intéresser autrui en « [montrant] *de soi ce qu'on sait pouvoir séduire ou fasciner.* »²¹ Le psychologue analyse les pratiques des jeunes comme partant d'une exposition de soi volontaire. Une exposition de son intimité qu'il appelle *extimité* (intimité extériorisée) et qu'il définit par le « *mouvement qui pousse chacun à mettre en avant une partie de sa vie intime, autant physique que psychique.* »²². Ainsi, l'adolescent va sans cesse rechercher la validation sociale de ses pairs en leur exhibant des éléments appartenant à sa vie privée et intime pour pouvoir « *accéder à la connaissance de soi* »²³. Néanmoins, la construction du sujet numérique est souvent difficile, car la surexposition de son intimité sur les réseaux peut notamment mener à des dérives et exposer à certains risques.

2.2 Une identité numérique subie

Marc Prensky désigne les jeunes nés avec le numérique, par le terme de *digital natives* (Prensky, 2001) en leur prêtant des facultés innées quant à l'utilisation du numérique. Il affirme qu'il y aurait une discontinuité entre les générations, car le cerveau des jeunes serait modelé différemment et qu'ils parleraient un nouveau

¹⁸ Boyd, D. (2016). *C'est compliqué : Vivre l'adolescence en réseau. Les Enfants du numérique* (traduit de l'anglais par Hervé Le Crosnier). Caen : C&F éditions. p. 99

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Tisseron, S., Missonnier, S., Stora, M. (2006). *L'enfant au risque du virtuel. Inconscient et culture*. Belgique : Dunod. p. 22

²¹ *Ibid.* (p. 173)

²² Tisseron, S. (2001). *L'Intimité surexposée*. Hachette Littérature. Paris : Editions Ramsay. p. 53

²³ *Ibid.*

langage. Contrairement à cette théorie fondée sur l'inné, une étude de Nicole Boubée, Viviane Couzinet et André Tricot, démontre que les élèves sont des « novices permanents » sur Internet²⁴. En effet, leurs pratiques de lecture sont restreintes et leurs critères d'évaluation d'une information seraient principalement liés aux graphismes.

Anne Cordier a réalisé une étude de terrain, qu'elle décrit dans *Grandir connectés* (2015) pour comprendre qui sont réellement ceux qu'on appelle de façon globale « les jeunes » et que font-ils. Beaucoup utilisent majoritairement Internet pour son potentiel communicationnel – et donc les réseaux sociaux *a fortiori* – sans s'intéresser à la recherche d'information perçue comme « une obligation scolaire »²⁵. La chercheuse réalise que certains adolescents ne sont pas à l'aise avec le numérique et avouent même ne pas aimer internet.²⁶ En partant des imaginaires des élèves, elle parvient à les analyser comment chaque individu cherche à se situer au sein d'un groupe social. Elle perçoit ainsi leur rapport au monde et prend également en compte les émotions de ces derniers. En effet, les émotions influeraient sur la mobilisation des capacités cognitives. Les adolescents ont peur de l'opinion et du regard d'autrui sur leur « non-expertise informationnelle ». Cette pression sociale serait issue, en particulier, des discours ambiants sur les *digital natives*. Ceux qui sont en difficultés n'osent pas le dire, voire mentent de façon à s'intégrer au groupe social.²⁷

Ainsi, la construction de l'identité numérique chez les *digital natives* serait plutôt aléatoire, voire subie. En effet, si ces derniers n'ont pas développé de compétences numériques, certaines de leurs traces seraient anticipées et gérées mais pas toutes. D'une part, les élèves n'ont pas nécessairement conscience de leur identité numérique. D'autre part, ils ne sont peut-être pas suffisamment formés pour gérer leurs traces et ainsi avoir un contrôle sur leur identité numérique. Cédric Fluckiger

²⁴ Boubée, N., Tricot, A., Couzinet, V. (2005). L'invention de savoirs documentaires : les activités de recherche d'information d'usagers dits « novices ». *Actes du colloque international Enjeux et usages des TIC. Aspects sociaux et culturels* 22 -24 septembre 2005. p. 215-224

²⁵ Cordier, A. (2015). *Grandir connectés : Les adolescents et la recherche d'information*. Les Enfants du numérique. Caen : C&F éditions. p. 150

²⁶ *Ibid.* (p. 101)

²⁷ Cordier, A. (2015). *Grandir connectés : Les adolescents et la recherche d'information*. Les Enfants du numérique. Caen : C&F éditions. p. 110-111, p. 121

observe une pervasivité des usages et des pratiques des jeunes à l'école et en dehors²⁸, c'est pourquoi il serait judicieux d'accompagner les élèves dans la construction de leur identité numérique en s'intéressant à l'ensemble des pratiques extra-scolaires et scolaires.

2.3 Gérer sa présence numérique

Une multiplicité des écrans est observée ces dernières années, et notamment au sein même de la chambre des adolescents. De plus en plus d'outils et d'informations sont accessibles sur les écrans, de plus en plus d'applications mobiles²⁹ sont développées pour « simplifier » la vie et donner une illusion parfaite de contrôle sur son environnement, comme le déplore Dominique Wolton³⁰. C'est pourquoi, Sylvie Octobre parle d'une « culture de la chambre »³¹ pour désigner une culture « désinstitutionnalisée » par laquelle les jeunes s'écarteraient de leurs parents en développant un processus d'individualisation de pratiques qui seraient plus diversifiées et morcelées. Avant l'ère d'internet, les jeunes sortaient dehors pour pouvoir s'éloigner de leurs parents ; dorénavant avec l'utilisation des Smartphones, tablettes et ordinateurs, ils ont la possibilité de s'évader sur la Toile et d'avoir accès au monde entier. Richard Louv pense que les enfants d'aujourd'hui ont un « trouble du déficit de la nature »³² (*nature deficit disorder*), du fait qu'ils jouent beaucoup moins dehors qu'auparavant. Cela vient aussi du fait que les activités de l'enfant seul dehors sont perçues comme risquées par les parents. Paradoxalement, ils sont livrés à eux-mêmes sur des outils connectés, sans aucun accompagnement.

Cependant, les pratiques auxquelles ils se livrent sont assez diversifiées et sociables, par une utilisation prépondérante des réseaux sociaux. Selon Danah Boyd, les jeunes s'orientent vers tel ou tel réseau social selon leurs pratiques. Ainsi,

²⁸ Fluckiger, C. (2012). « L'école à l'épreuve de la culture numérique des élèves ». *Revue française de pédagogie*. 163 / avril-juin 2008. Repéré à <http://rfp.revues.org/978>

²⁹ « Une application mobile est un programme créé pour être installé et utilisé sur un terminal mobile, qu'il s'agisse d'un smartphone, d'une tablette ou de tout autre appareil connecté susceptible de l'accueillir. » (Source : Dico du Web)

³⁰ Wolton, D. (2017). "Internet : entre fausse gratuité, communautarisme et liberté". Conférence 20 janvier 2017. École Nationale Supérieure de Cognitique, Institut polytechnique de Bordeaux

³¹ Octobre, S. (2009). « Pratiques culturelles chez les jeunes et institution de transmission : un choc de culture ? ». *Culture prospective*. 2009/1

³² Louv, R. (2008). *Last Child in the Wood : Saving our children from nature deficit disorder*. Algonquin Books (cité par Philippe Bihouix et Karine Mauvilly dans *Le désastre de l'École numérique*, p. 213)

une typologie des réseaux s'effectue selon les usages :

*[...] Facebook est le lieu central où les différents groupes d'amis entrent en collision. Les autres services, tels Twitter ou Tumblr, sont plus couramment utilisés par les adolescents qui veulent trouver leur place dans des communautés basées sur leurs centres d'intérêt.*³³

En revanche, il est difficile pour les plus jeunes de prendre conscience du caractère public du réseau, du fait que les internautes soient « invisibles » et que les propos qu'ils expriment au travers leurs publications peuvent être réinterpréter en dehors du contexte (Boyd, 2016).

Or, au-delà des usages, la question de la protection de l'identité numérique demeure chez les adolescents. D'après une étude de l'Association Génération Numérique et de la CNIL sur l'utilisation des réseaux sociaux chez les 11-18 ans, datant de février 2016³⁴, les réseaux sociaux font partie des usages majoritaires chez les jeunes, car 72,2% des élèves interrogés sont inscrits sur un ou plusieurs réseaux sociaux (66,6% des 11-14 ans et 89,67% des 15-18 ans). Néanmoins, selon une autre étude réalisée par la même Association en septembre 2016 sur la protection des données personnelles chez les 11-18 ans³⁵, les jeunes paramètrent majoritairement leurs comptes (62,42% des 11-14 ans et 77,64% des 15-18 ans). De plus, les filles publient plus de photos d'elles, de leurs ami(e)s ou de leurs familles que les garçons (76,22% des filles de 11 à 18 ans contre 54,08% des garçons). Plus des trois quarts des filles de 15-18 ans (contre 63,83% des filles de 11 à 14 ans) utilisent leur vrai nom et elles sont moins nombreuses à mentir sur leur âge. Plus d'un jeune sur deux (53,72%) reconnaît ne pas publier tout ce qu'il voudrait. Plus d'un jeune sur quatre (26,54%) publie des contenus sans se poser de questions. La protection de soi est alors plus ou moins conscientisée chez ces adolescents.

Louise Merzeau promeut la « présence numérique » plutôt que l'identité numérique, afin d' « *habiter pleinement la cité numérique [...], d'être présent à l'infomonde* »³⁶.

³³ Boyd, D. (2016). C'est compliqué : Vivre l'adolescence en réseau. Les Enfants du numérique (traduit de l'anglais par Hervé Le Crosnier). Caen : C&F éditions. p. 101

³⁴ Association Génération Numérique (février 2016). CNIL. Repéré à <http://asso-generationnumerique.fr/11-18ans-reseaux-sociaux/>

³⁵ Association Génération Numérique (septembre 2016). CNIL. Repéré à <http://asso-generationnumerique.fr/etude-cnil-association-generation-numerique-11-18-ans-protection-de-leurs-donnees-personnelles/>

³⁶ Merzeau, L. (2010). « La présence, plutôt que l'identité ». Dossier « Présence numérique ». Revue Documentaliste-Sciences de l'information. 2010/1 (Vol. 47). Repéré à <https://halshs.archives->

En étant acteur de sa vie numérique, l'utilisateur pourrait contrer les pleins pouvoirs des géants et revendiquer ses droits et libertés. Néanmoins, elle rappelle que les utilisateurs n'ont pas la possibilité de lutter contre la collecte de données, sinon de se protéger dans leurs usages quotidiens du web afin de gérer leur présence numérique.

3. Quels enjeux et risques pour les jeunes ?

3.1 Les enjeux de la e-réputation

Le manque d'information et de formation lié à l'identité numérique et à ses enjeux, peut mener les élèves à des erreurs. En effet, ils peuvent en arriver à nuire à leur réputation en ligne. Certains peuvent prendre des *selfies*³⁷ dans l'enceinte de leur établissement, se filmer en cours sur Periscope³⁸, s'envoyer des photos à caractère intime *via* Snapchat³⁹, se lancer des défis sur Facebook⁴⁰... Les *selfies* publiés sont des photos qui restent archivées sur internet. Or, des *selfies* pris à l'adolescence peuvent nuire à l'image d'un individu et compromettre sa e-réputation, notamment quand ce dernier sera adulte. On parle aujourd'hui d' « e-réputation » pour désigner ce que les autres perçoivent de soi. Selon le Dico du Web, l'e-réputation désigne :

[...] la réputation qu'a une marque, une société ou une personne sur Internet. Cette image numérique naît de la perception qu'ont les internautes, des commentaires, des avis déposés sur Internet, des interactions sur réseaux sociaux et des différents contenus publiés [...].

Ainsi, de la même manière que des propos injurieux publiés peuvent mettre en péril l'identité de ces élèves, car ces publications peuvent être soumises à des captures d'écran et circuler sur la Toile jusqu'à la personne incriminée. Aucun acte ne peut rester privé sur internet, et c'est à cette limite que les élèves doivent faire face. En effet, le fait de se sentir libre et anonyme sur internet peut amener les individus à

ouvertes.fr/halshs-00489655v2/document

³⁷ « Un selfie est le fait de se photographier soi-même ou en petit groupe, généralement avec son téléphone portable ou une webcam, puis de partager le cliché sur les réseaux sociaux... » (Source : Dico du Web)

³⁸ Periscope une application mobile qui « permet à l'utilisateur de retransmettre en direct ce qu'il est en train de filmer. » Les vidéos sont visibles durant les 24h suivant la fin de leur enregistrement. Cette application appartient à Twitter depuis mars 2015. (Source : Wikipédia)

³⁹ Snapchat est une application mobile utilisée pour le partage de photos, de vidéos ou de messages avec d'autres utilisateurs. Ces contenus appelés « snaps », ont une durée de visibilité limitée par l'émetteur. Ce réseau social permet également de suivre les actualités et de consulter les « stories » (histoires : succession de photos ou de vidéos) aussi bien des particuliers que des célébrités ou médias. (Source : TechTerms)

⁴⁰ « Facebook est le plus célèbre et le plus utilisé des réseaux sociaux. Fondé en 2004 à Harvard, il permet à ses utilisateurs de publier des statuts, textes et vidéos sur leur mur, de se connecter avec des proches et de partager des publications depuis d'autres sources sur Internet. » (Source : Dico du Web)

négliger les limites de la liberté d'expression, ainsi que le droit à la vie privée des personnes. Les limites des libertés appliquées dans « la vie réelle » sont les mêmes que dans la sphère numérique et sont également sujettes à des sanctions, c'est pourquoi la notion de responsabilité est fondamentale.

L'e-réputation est aujourd'hui fondamentale pour l'employabilité sur le marché du travail et révèle le reflet de l'identité numérique. En effet, « googliser » (*name googling*⁴¹) une personne est une pratique devenue courante pour tenter de recueillir des informations sur un individu. Ainsi, internet est un outil qui peut, utilisé à bon escient, être bénéfique pour l'employabilité. Certains profils peuvent être remarqués par des employeurs grâce à des réseaux sociaux comme LinkedIn. Mais d'autres, peuvent être rejetés lors d'un entretien professionnel dès lors que leur réputation en ligne leur fait défaut.

Selon Milad Doueïhi, ce sont les réseaux sociaux, en ayant permis davantage de visibilité et d'échanges, qui ont fait naître la notion d' « e-réputation » :

*La présence sur le réseau, les échanges avec les autres, l'appréciation des tiers, tout comme les éléments de notation automatique, forment ainsi la réputation d'une identité. Cela a d'abord pour effet d'encourager la participation et la contribution, car la réputation est toujours sujette à évaluation et, surtout à comparaison.*⁴²

En effet, cette tendance à vouloir « noter » autrui et à vouloir être noté en retour dans une volonté de comparaison sociale, peut être tout aussi bien favorable que destructrice, car l'e-réputation peut mener au cyberharcèlement. Un rapport de 2009 sur les *Génération en ligne* suggère que « La citoyenneté numérique implique une « littératie numérique », c'est-à-dire une compréhension des limites entre les blagues, les taquineries, les actions inoffensives et les comportements criminels. » :

*[En considérant] la cyberintimidation, il est nécessaire que les jeunes, leurs parents et les écoles soient conscients des risques légaux que suscitent leurs actions et qu'ils se familiarisent avec la protection en ligne.*⁴³

⁴¹ « Action qui consiste à taper les nom et prénom (ou le pseudonyme) d'une personne (ou d'une entreprise) dans Google pour trouver des renseignements sur votre profil [...] » (Source : e-reputation-manager.com)

⁴² Doueïhi, M. (2011). *Pour un Humanisme Numérique*. Normandie : Seuil. p.98

⁴³ Jones, S., Fox, S. (2009). « Generations Online in 2009 ». Pew Internet & American Life Project (traduit de l'anglais par Amélie Lemieux) Repéré à <https://www.mcgill.ca/definetheline/fr/citoyennete-numerique>

3.2 La protection de la vie privée

Néanmoins, le fait d'avoir accès aux informations d'un individu par le biais d'internet peut s'avérer gênant, car chacun va avoir tendance à vouloir observer ce que font les autres, dans un contexte de surveillance interpersonnelle. Les parents vont par exemple, surveiller les activités de leurs enfants. A une plus grande échelle, on parle de « cyber-surveillance » ou de surveillance de masse. Informée par le lanceur d'alerte, Edward Snowden, la population a commencé à prendre conscience des enjeux du *Big Data*, technologie développée pour stocker un nombre indicible d'informations sur une base de données. Ce dernier a révélé, par le biais des médias, les pratiques intrusives et anticonstitutionnelles du programme *PRISM* de la NSA qui consistaient à collecter l'intégralité des données utilisateurs, notamment téléphoniques. Cependant, ces pratiques sont susceptibles de porter atteinte au respect de la vie privée au nom de la sécurité relative aux risques d'attaques terroristes. Cette révélation a permis à de nombreux usagers de comprendre qu'il est fondamental d'apprendre à se protéger sur internet, et d'avoir un regard plus critique sur le monde connecté.

En outre, en France, la protection de la vie privée est garantie par des lois qui réglementent les usages du web. Les principaux textes destinés à garantir la protection des données personnelles sont d'abord la loi « Informatique et libertés » de 1978 qui décrit dans l'article 1^{er} :

*L'informatique doit être au service de chaque citoyen. Son développement doit s'opérer dans le cadre de la coopération internationale. Elle ne doit porter atteinte ni à l'identité humaine ni aux droits de l'homme ni à la vie privée ni aux libertés individuelles ou publiques.*⁴⁴

De plus, la CNIL⁴⁵, autorité administrative indépendante créée en 1978 par la Loi Informatique et Liberté, s'occupe de garantir les droits des internautes et leur apporte des moyens pour les défendre. La CNIL s'engage en faveur de plusieurs missions. La première consiste à informer et à protéger les particuliers comme les professionnels « *en cas de difficulté dans l'exercice de ses droits* »⁴⁶. La seconde leur indique d'accompagner et de conseiller au sujet de la réglementation des

⁴⁴ Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (Article 1^{er}) -modifiée le 22 novembre 2016. Repéré à <https://www.cnil.fr/fr/loi-78-17-du-6-janvier-1978-modifiee>

⁴⁵ CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Repéré à <https://www.cnil.fr/>

⁴⁶ CNIL. Les Missions. Repéré à <https://www.cnil.fr/fr/les-missions>

données personnelles (conservation, réutilisation des données personnelles...) au sein de l’Union Européenne et en dehors. La troisième mission est de contrôler et de sanctionner en fonction de ce qui est édité par la loi. La dernière mission est l’anticipation en ce qui concerne la gestion de la vie privée parallèlement aux nouveaux usages, et qui veut apporter un regard critique et éthique sur les enjeux liés au numérique. La Quadrature du Net⁴⁷, fondée en 2008, est également une association qui défend les droits et les libertés des citoyens sur internet selon la législation française et européenne.

3.3 Une nécessité de créer de nouveaux droits

Cependant, aucune différenciation n’est présentée pour le cas des enfants et adolescents concernant la protection de leurs données, en dépit de leur vulnérabilité. Une proposition de loi avait été rédigée et adressée au Sénat en 2009 pour viser à « *mieux garantir le droit à la vie privée à l’heure du numérique* »⁴⁸ dans laquelle transparaissait la volonté d’un réel droit à l’oubli, ainsi que la nécessité à initier les élèves à l’usage d’internet en ce qui concerne la protection de leurs données et de leur vie privée. On peut évoquer le droit à l’oubli de plus en plus revendiqué, et établi seulement en mai 2015 parallèlement à la collecte des traces et qui permettrait à toute personne de pouvoir obtenir la suppression de données personnelles qu’il a lui-même mises en ligne par le passé.

Pour corroborer à une construction consciente du sujet numérique, il faudrait tout d’abord informer les plus jeunes de ces questions de traces et de données personnelles. Ainsi, les jeunes internautes pourraient s’approprier davantage leur identité numérique et faire des choix avertis. De plus, il y aurait une nécessité première pour élaborer de nouveaux droits et de nouvelles lois pour l’usage du numérique, de manière à protéger les internautes, notamment en ce qui concerne le traitement de leurs données personnelles et la protection de leur vie privée. David Lacombed écrit en 2013 un *Manifeste pour une citoyenneté numérique*⁴⁹ pour aider à rester maître de son destin numérique, y compris de son identité en ligne. En effet,

⁴⁷ La Quadrature du Net (2008). Repéré à : <https://www.laquadrature.net/fr>

⁴⁸ Détrange, Y., Escoffier, A. M. (novembre 2009). « Droit à la vie privée » (texte déposé au sénat - première lecture). Repéré à <http://www.senat.fr/leg/pp109-093.html>

⁴⁹ Lacombed, D. (2013). *Digital Citizen : Manifeste pour une citoyenneté numérique*. Paris : Plon

Internet est un espace de liberté, d'émancipation, d'échange, de partage et de création. Fascinés par sa puissance, les internautes font fi de toute réflexion critique. C'est un espace qui donne accès à tout, au meilleur comme au pire, c'est pourquoi il doit s'utiliser avec responsabilité. Le journaliste s'engage pour inciter les internautes à être acteur sur internet pour refuser d'être manipulé et contrôlé.

La formation à une culture informationnelle s'annonce alors indispensable pour développer un comportement responsable. Selon Yolande Maury, la culture de l'information constitue « *tout ce que doit savoir une personne pour vivre dans un monde d'information* » (Maury, 2013) dans les dimensions sociales et culturelles, par opposition au terme anglo-saxon *information literacy*, qui ne désignerait selon elle, qu'un ensemble de compétences fonctionnelles.

Méthodologie de la recherche

1. Présentation du contexte d'étude

L'étude que nous avons menée porte sur les pratiques numériques des élèves et leurs capacités à protéger et à construire leur identité numérique. Nous avons enquêté auprès d'une dizaine d'élèves au Collège Saint André, situé à Bordeaux Caudéran, où le taux de réussite au DNB est supérieur à 95%. Le contexte d'étude est un milieu assez favorisé socialement. C'est pourquoi nous sommes partis du postulat que les élèves sont sans doute très équipés en matière d'outils technologiques ; néanmoins, ont-ils nécessairement un contrôle sur leurs activités en ligne et plus particulièrement sur leur identité numérique ?

2. Présentation du dispositif d'entretiens

Nous avons choisi l'approche des entretiens qualitatifs auprès de douze élèves d'une classe de 3^{ème} avec qui nous avons pu mener un projet sur le thème de la « citoyenneté numérique », dans le cadre de l'EPI « engagement et citoyenneté »⁵⁰. Ce projet ancré dans l'Education aux Médias et à l'Information, avait pour but de sensibiliser à une utilisation éthique et responsable d'Internet et des réseaux sociaux, afin de développer les aptitudes du « vivre ensemble » sur la Toile. La production finale attendue était la réalisation de capsules vidéos à l'aide de tablettes numériques pour informer et conseiller leurs pairs sur divers sujets abordés en amont : droit d'auteur, *Creative Commons*, liberté d'expression, droit à l'image, cyberharcèlement, identité numérique, traces, données personnelles, vie privée... En ce qui concerne ces vidéos, elles seront non seulement publiées sur le site du collège, dans le Parcours citoyen des élèves sur l'application Folios, mais aussi intégrées au projet *eRISK* de l'Université de Bordeaux et de l'ESPE d'Aquitaine sous la forme d'un webdocumentaire. C'est pourquoi, des autorisations de captation de l'image et de la voix ont été distribuées aux parents.

⁵⁰ Voir Annexe 1 : Présentation du projet « citoyenneté numérique »

Onze heures ont été consacrées à ce projet au total, dont deux heures pour le groupe 1 sur l'identité numérique et la protection des données personnelles, et deux heures pour le groupe 2 sur les droits sur internet et le cyberharcèlement⁵¹. La séquence et les séances ont été construites autour d'objectifs précis et explicités, inspirés du Référentiel de Formation des élèves à la protection des données personnelles (2016)⁵².

La première séance a consisté en une évaluation diagnostique, sous forme de questionnaire (« Le Jeu des portraits ») pour permettre de préciser les profils selon les pratiques des élèves⁵³ et où ils devaient répondre à quelques questions⁵⁴ leur permettant de mettre en réflexion ces dernières. Ainsi, en observant à la fois quel profil ils avaient obtenu et quelles réponses ils avaient formulées, j'ai pu commencer à constituer deux demi-groupes en fonction des besoins réels de chacun en terme de contenus pédagogiques et info-documentaires. Parmi les profils, il y avait quatre grandes catégories, les « communicants », qui renvoie à une activité de communication sur les messageries instantanées et réseaux sociaux, les « blogueurs » qui tiennent un blog ou une chaîne YouTube⁵⁵ active, les « joueurs » dont l'activité principale est centrée sur les jeux vidéo et les « butineurs », ce qui renvoie à des activités très diverses et mélangées. Ensuite, on retrouvait plusieurs sous-catégories pour affiner le profil en question, « bavard », pour définir une internaute qui s'adonne la majeure partie du temps à discuter en ligne avec d'autres internautes, « club member », qui renvoie à un utilisateur assez populaire sur les réseaux sociaux, « tchateur » pour désigner une personne qui se rend beaucoup sur les chats et discutent aussi bien avec des amis qu'avec des inconnus et enfin « butineur » pour caractériser des pratiques numériques hétérogènes.

⁵¹ Voir Annexe 4 : Fiches de préparation et supports de séances

⁵² Référentiel de Formation des élèves à la protection des données personnelles. Conférence Internationale des Commissaires à la protection des données et à la vie privée. Octobre 2016. Repéré à : https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/referentiel_formation_protection_des_donnees_oct_2016.pdf

⁵³ Internet et les jeunes : Guide à l'usage des enseignants du 1^{er} degré. « Le Jeu des Portraits ». Ministère de la Communauté française. Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique. Repéré à <http://www.enseignement.be/index.php?page=26149>. p. 9-26

⁵⁴ Voir Annexe 2 : Résultats « Jeu des portraits »

⁵⁵ « YouTube est une plateforme d'hébergement gratuit de vidéos. Les utilisateurs peuvent y charger leurs propres créations, visionner, commenter et partager d'autres vidéos, mais aussi créer et monétiser leur chaîne et s'abonner à d'autres utilisateurs. [...] Depuis 2006, YouTube appartient à Google. » (Source : Dico du Web)

Les différents supports utilisés au cours de la séquence étaient principalement des vidéos à vocation préventive. Ainsi, la première séance pour le groupe 1 portait sur l’identité numérique et les traces. Elle s’est appuyée sur la vidéo intitulée « Camille fouille tes données » et l’outil de recherche WebMii⁵⁶. Les élèves devaient se mettre sur les ordinateurs par petits groupes de deux et utiliser dans un premier temps un moteur de recherche pour taper le nom et le prénom de leur camarade, puis alterner avec le second élève du petit groupe. Chaque élève devait remplir un document pour indiquer les traces qui apparaissaient sur l’un puis l’autre. A l’issue de cette séance, nous avons pu faire une mise en commun et plusieurs outils ont été présentés pour aider à la gestion des traces sur internet.

Lors de la première séance du groupe 2, nous avons abordé les droits de publications sur internet (droit à l’image, liberté d’expression, droits d’auteurs, *Creatives Commons...*) ainsi que les dérives et sanctions possibles en cas d’atteinte aux droits d’un individu. Les élèves ont interagi collectivement à travers la projection d’une vidéo de la CNIL intitulée « Share the party » (« Réfléchissez avant de cliquer »)⁵⁷. Le questionnaire « Publier : s’exprimer en ligne » issu du site de l’académie de Versailles sur l’Education aux Médias et à l’Information⁵⁸ leur était ensuite soumis pour les amener à réfléchir sur des pratiques et idées reçues diverses en petits groupes. La correction a pris la forme d’un débat où chacun a pu exprimer son point de vue. Nous avons terminé cette correction lors d’une seconde séance à l’aide d’une affiche prise sur le site de création Piktochart, « Droit d’auteur et droit à l’image »⁵⁹ pour apporter davantage de connaissances aux élèves. La deuxième partie de cette séance abordait le sujet du cyberharcèlement et nous avons utilisé la chanson « Maux d’enfants »⁶⁰ de Patrick Bruel en collaboration avec le rappeur français La Fouine, ainsi qu’une page web du site de la CNIL intitulée « Réagir en cas de harcèlement en ligne »⁶¹ et une affiche des « 10 conseils contre

⁵⁶ WebMii. Repéré à <http://webmii.com/?language=fr>

⁵⁷ CNIL (2012). « Share the party » (“Réfléchissez avant de cliquer”) [Vidéo en ligne]. Repérée à <https://www.youtube.com/watch?v=guV0yGrUmco>

⁵⁸ Mémotice (2012). « Publier : s’exprimer en ligne ». Education aux Médias et à l’Information. Académie de Versailles. Repéré à <http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/publier-s-exprimer-en-ligne>

⁵⁹ Roxane. « Droit d’auteur et droit à l’image ». Repérée à : <https://magic.piktochart.com/output/14348251-droit-a-l-image>

⁶⁰ Bruel, P., LaFouine (2014). « Maux d’enfants » [Vidéo en ligne]. Repérée à <https://www.youtube.com/watch?v=YBubRfUsNA>

⁶¹ CNIL (2015). « Réagir en cas de harcèlement en ligne ». Reperée à <https://www.cnil.fr/fr/reagir-en-cas-de-harcelement-en-ligne>

le harcèlement »⁶² contenue dans le livret *Stop au harcèlement au collège* conçu par la campagne institutionnelle *Non au harcèlement*.

La deuxième séance du groupe 1 portait sur la protection des données personnelles, et s'est appuyée sur une vidéo de l'agence de communication pédagogique Adesias intitulée « Si c'est gratuit, vous êtes le produit »⁶³, ainsi que sur une recherche documentaire consacrée à plusieurs sujets dont l'affaire concernant le lanceur d'alerte, Edward Snowden.

Au cours de chaque séance, les élèves étaient amenés à rédiger des conseils, en répondant à des questions sur les supports de séances⁶⁴. Les réflexions des élèves ont été de qualité, à tel point que nous avons décidé d'en faire des « murs de paroles »⁶⁵ pour chaque groupe. Ces productions ont servi d'appui pour les aider à la réalisation de « vidéos-conseils » destinées à informer leurs pairs des risques sur internet. La réalisation de ces vidéos est intervenue en fin de séquence et avait pour but de favoriser l'autonomie de réflexion et de production des élèves. Ils ont été évalués par compétences selon le Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture⁶⁶ sur ces capsules vidéo réalisées en petits groupes. Nous avons également donné des exemples de vidéos aux élèves afin de leur donner des idées de scénarios pour leurs propres réalisations. Il s'agissait soit de réaliser un tutoriel ou un « top » à la façon des youtubeurs, comme nous Sullivan Gwed, avec son top 10 des « 10 choses à ne pas faire sur les réseaux sociaux »⁶⁷, soit de créer un mini scénario, comme l'a fait la campagne de sensibilisation *Non au harcèlement* en mettant en scène une situation de harcèlement⁶⁸. Les élèves avaient également à leur disposition des ressources telles que l'affiche de la CNIL intitulée

⁶² Ministère de l'Éducation Nationale. « 10 conseils contre le harcèlement ». *Non au harcèlement*. Livret *Stop au harcèlement au collège* (p. 2). Repérée à http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/02/livret_stop_au_harcelement_au_college.pdf

⁶³ Adesias (2013). « Si c'est gratuit, vous êtes le produit » [Vidéo en ligne]. Repérée à <https://www.youtube.com/watch?v=8vLSf1i4E7A>

⁶⁴ Voir Annexe 4 : Fiches de préparation et supports de séances

⁶⁵ Voir Annexe 5 : « Murs de paroles »

⁶⁶ Voir Annexe 6 : Objectifs et consignes pour la réalisation des vidéos

⁶⁷ Gwed, S. (2014). « 10 choses à ne pas faire sur les réseaux sociaux » [Vidéo en ligne]. Repérée à <https://www.youtube.com/watch?v=vFEJgmvyjFI>

⁶⁸ Ministère de l'Éducation nationale (2012). « Les injures » [Vidéo en ligne]. *Non au harcèlement*. Repérée à <http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/outils/les-injures-film-de-sensibilisation/>

« 10 conseils pour rester net sur le web »⁶⁹ ou encore le document informatif Mémotice « Publier : s'exprimer en ligne »⁷⁰.

Certains élèves de la classe se sont portés volontaires pour passer des entretiens. L'objectif des entretiens individuels durant entre huit et quinze minutes, était d'accéder aux représentations des élèves sur leur identité numérique et de les comprendre, d'analyser leurs pratiques dans le but d'aider à la construction d'une identité numérique raisonnée et maîtrisée. La première partie était basée sur un court questionnaire que les élèves remplissaient soit au début soit à la fin de l'entretien, et qui consistait à recueillir des données concernant les équipements personnels des élèves ainsi que leurs pratiques numériques. Néanmoins, les pratiques numériques de chacun d'entre eux se sont précisées tout au long de l'entretien oral. Il s'agissait aussi de confronter les pratiques familiales avec celles de l'école, car il existe un paradoxe dans la construction sociale à l'école, puisque le développement de l'adolescent s'effectue notamment autour des relations sociales, et que ces dernières ont principalement lieu en milieu scolaire.

Parmi ces entretiens, nous n'avons pas réussi à intégrer la parité, car il y avait bien plus de garçons volontaires que de filles. Il y a donc eu huit garçons et seulement quatre filles. Néanmoins, il a été intéressant d'observer ce que ces derniers avaient appris au cours de la séquence en EPI, et qu'ils avaient mis en application dans leurs pratiques personnelles.

Nous avons choisi d'appliquer une méthodologie semblable à l'approche d'Anne Cordier dans son ouvrage *Grandir connectés*, où elle dépeint des « portraits » d'élèves tout en analysant les ressemblances et les particularités de chacun selon leurs pratiques numériques et leurs imaginaires.

⁶⁹ CNIL (2016). « 10 conseils pour rester net sur le web ». Repéré à <https://www.cnil.fr/fr/10-conseils-pour-rester-net-sur-le-web>

⁷⁰ Mémotice (2012). « Publier : s'exprimer en ligne ». Education aux Médias et à l'Information. Académie de Versailles. Repéré à <http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/publier-s-exprimer-en-ligne>

Analyse des résultats

Pour des raisons d'anonymat, les prénoms des élèves ont été modifiés. Ainsi, nous retrouvons *Matthieu, Calvin, Yacine, Mehdi, Joffrey, Cléa, Charline, Edouard, Rachel, Amélie, Timothée* et *Vincent*. Certains questionnaires n'étaient pas annotés du prénom de l'élève, ce qui ne nous permet pas de renseigner certains portraits.

La première partie de l'entretien qui reposait sur le questionnaire⁷¹ a pu permettre de vérifier l'une des hypothèses initiales concernant l'image du jeune « hyper-connecté ». Ce qui ressort des statistiques observées pour les résultats du questionnaire, c'est que les élèves sont assez présents sur internet. Une grande majorité utilise internet plusieurs fois par jour. Trois élèves y passent moins d'une heure et trois autres plus de cinq heures, ce qui est plutôt élevé et qui montre le caractère utile, voire attractif d'internet pour ces jeunes. Le Smartphone, souvent considéré comme l'outil indispensable pour l'adolescent, apparaît ici comme majoritaire. Néanmoins, deux élèves n'en possèdent pas. En outre, ces deux élèves ont peut-être des téléphones portables, mais sans possibilité de se connecter à internet. On constate également que tous les élèves interrogés possèdent au moins un écran dans leur chambre, allant jusqu'à quatre écrans maximum pour un élève.

On constate que seuls 4% des élèves accèdent à internet par le biais d'un ordinateur portable et 9% *via* un ordinateur de bureau. Ces deux outils semblent aujourd'hui moins courants dans les foyers. Les outils les plus utilisés sont les Smartphones (35%), avec l'accès à la 4G ou *via* une connexion Wi-Fi, les objets connectés type consoles, TV, montres connectées (30%) et les tablettes (22%) qui sont des outils plus « portatifs », excepté pour les consoles ou TV connectées, mais s'il s'agit plutôt de montres connectées, on peut en déduire que les jeunes recherchent avant tout de la mobilité dans leurs outils.

⁷¹ Voir Annexe 10 : Résultats du questionnaire d'entretien

Les adolescents interrogés alors âgés entre 13 et 14 ans, affirment ne pas être accompagnés par leurs parents lorsqu'ils vont sur internet. Cependant, on peut ici questionner la posture adolescente qui veut aller à l'encontre de l'autorité parentale, voire qui se cache de ses parents pour pouvoir accéder au Web. La grande majorité des élèves affirment que leurs outils ne sont pas soumis au contrôle parental, seul deux d'entre eux en ont un. On peut dès lors se poser la question de la sécurité en ligne et de la conscientisation des risques d'internet par les parents. Les élèves n'osent peut-être pas non plus admettre que leurs parents leur fixent des règles pour surfer sur internet. Cependant, deux élèves admettent avoir certaines limites définies par leurs parents. Il s'agit pour l'un, de « Ne pas s'inscrire sur un site de rencontres » et pour l'autre de ne « Pas trop donner d'informations sur moi ».

La principale activité des élèves sur internet est la distraction par le visionnage de vidéos, de séries, de films (26%). Il est aussi question pour 16% d'entre eux, de télécharger des fichiers audio ou vidéo. 16% des élèves suivent l'actualité et donc s'informent en ligne. En revanche, bien que tous soient inscrits à des réseaux sociaux, seul 12% partagent des photos ou vidéos, ce qui signifie que beaucoup sont passifs. 12% jouent en ligne, sur des MMORPG⁷² ou des jeux en mode multi-joueurs, sur des consoles connectées. Seuls 2% lisent, ce qui est notable quand on reprend le pourcentage du suivi de l'actualité, c'est-à-dire que la lecture d'article ne serait pas considérée comme de la lecture.

Tous les élèves interrogés sont inscrits sur au moins un réseau social. Internet semble principalement utilisé pour se rendre sur les réseaux sociaux par ailleurs. Snapchat et Instagram sont les réseaux sociaux les plus utilisés par les jeunes interrogés avec 21% pour chacun d'entre eux. YouTube apparaît aussi en majorité, mais il ne s'agit que de comptes passifs pour regarder des vidéos et s'abonner à des chaînes. Facebook est peu utilisé (13%) et n'est plus aussi populaire qu'alors. Google Plus est un réseau social où certains élèves pensent être inscrits d'office dès lors qu'ils se créent une adresse Gmail, mais ce n'est sans doute pas par choix qu'ils sont inscrits sur ce réseau à 8%. Quant à Twitter, seul deux élèves l'utilisent, soit 2% ; ce n'est pas un média qui semble séduire les jeunes. Quelques réseaux sociaux

⁷² Jeu de rôle en ligne massivement multijoueur (Massively Multiplayer Online Role-Playing Game)

sont utilisés par quelques-uns mais restent très minoritaires, comme Periscope à 4%, un réseau social pour poster des vidéos en direct, Musical.ly à 4%, qui consiste à poster des vidéos de soi en train de chanter par-dessus une chanson, Ask à 4%, qui permet de poser les questions qu’on souhaite à une personne inscrite. On peut dès lors se poser la question de la popularité de Snapchat et d’Instagram. En outre, il est à noter que certains élèves sont inscrits sur un seul réseau social, tandis que d’autres cumulent jusqu’à neuf réseaux sociaux.

Les sites les plus consultés par les élèves, blogs ou réseaux sociaux compris sont généralement les mêmes. Beaucoup d’élèves se sont emparés des réseaux sociaux pour citer les sites consultés les plus souvent. Instagram et Snapchat sont les deux majoritaires à 38% chacun. On peut déduire que ces deux réseaux sociaux séduisent les jeunes. Un élève a noté « Google » parmi les sites les plus visités, ce qui apparaît en décalage par rapport à la séquence menée lors du projet « citoyenneté numérique », il ne s’agissait pas de citer son moteur de recherche préféré. Un élève a noté Pronote dans les sites les plus visités, qui est une plateforme issue du milieu scolaire, mais qui entrerait également dans sa sphère privée. Deux élèves ont noté « Streaming »⁷³ dans les sites les plus visités. Ainsi, on peut déduire que ces derniers n’ont pas nécessairement conscience qu’il s’agit de pratiques illégales, de la même manière que le téléchargement illégal.

Nous allons décrypter les connaissances et la conscience qu’ont les élèves au sujet des différentes thématiques sur lesquelles ils ont été interrogés durant l’entretien.

⁷³ « Signifie « en continu » en français. Le streaming est un principe utilisé principalement pour l’envoi de contenu en « direct ». Il permet de commencer la lecture d’un flux audio ou vidéo à mesure qu’il est diffusé. Il s’oppose ainsi à la diffusion par téléchargement qui nécessite par exemple de récupérer l’ensemble des données d’un morceau ou d’un extrait vidéo avant de pouvoir l’écouter ou le regarder. » (Source : Le Dictionnaire de l’Informatique et d’Internet)

1. Connaissances et conscience des élèves

● Matthieu

Matthieu va sur internet plusieurs fois par jour, entre deux et quatre heures. Il possède un Smartphone et a accès à internet le plus souvent *via* cet outil. Il possède quatre écrans dans sa chambre. Ses parents lui ont interdit de s'inscrire sur un site de rencontre. Il est inscrit sur plusieurs réseaux sociaux, dont Google Plus⁷⁴, Instagram⁷⁵, Snapchat et WhatsApp⁷⁶. Il aime suivre l'actualité et se distraire sur les réseaux sociaux en visionnant des vidéos sur YouTube. Il aime également faire des recherches sur des sujets qui le passionne ou encore aller sur les réseaux sociaux, en particulier Snapchat et Instagram.

Matthieu est un élève très informé sur le fonctionnement d'internet. Il surveille sa présence numérique, il tape régulièrement son nom et son prénom sur un moteur de recherche⁷⁷ et a déjà demandé à une amie de supprimer une photo gênante de lui. Il cherche également à se distancer de Google en utilisant Lilo, un moteur de recherche qui finance des projets sociaux et environnementaux, même s'il lui trouve quelques défauts. Il a également conscience que le streaming est illégal. Il se montre très prudent et responsable de ses actes sur internet lorsque je lui pose la question sur l'aspect public ou privé d'internet, il répond :

Matthieu : Parce que euh par exemple si on veut mettre des choses sur internet c'est nous qui l'avons choisi et parce qu'après si c'est nous qui l'avons choisi et qu'on poste des photos ou quoi, on peut pas dire que c'est privé.

⁷⁴ « Google Plus est un réseau social lancé par Google en 2011. Google + permet de trouver et d'organiser ses contacts dans des cercles thématiques. Il est possible de publier des vidéos, des photos et des articles en taguant les personnes concernées, mais aussi d'ajouter des hashtags (référencement d'un contenu par un mot ou un groupe de mots que l'on précède du signe #). » (Source : Dico du Web)

⁷⁵ « Instagram est une application gratuite qui permet à ses utilisateurs de partager des photographies et vidéos [...] Instagram permet d'ajouter des filtres et des hashtags à chaque cliché. L'application a été rachetée par Facebook en 2012. » (Source : Dico du Web)

⁷⁶ « WhatsApp est une application mobile qui permet d'envoyer des messages à ses contacts depuis et vers n'importe quel endroit dans le monde, et ce sans avoir à payer de SMS. L'application a été rachetée par Facebook en 2014. » (Source : Dico du Web)

⁷⁷ « Un moteur de recherche est un outil qui permet de trouver des ressources lorsque l'on cherche un mot ou une expression sur Internet. [...] Pour cela, il envoie des robots parcourir les sites Internet. Ces derniers analysent et classent les pages par degré de pertinence, ce qui déterminera leur position dans les pages de résultats du moteur de recherche » (Source : Dico du Web)

Il souligne ici la notion de responsabilité. Il a également intégré la notion de droit à l'image, car il refuse de publier des photos de ses amis sans leur permission, surtout si ces dernières sont humiliantes, c'est ce que les élèves nomment à plusieurs reprises « des affiches » :

Matthieu : moi en fait, j'poste pas des affiches, vous savez comme les gens y font souvent avec les anniversaires là, parce que j'trouve ça con parce que moi pendant un an y'avait une pote à moi qu'avait laissé une affiche de moi sur son compte Instagram.

On peut également noter qu'il prend en considération la notion de trace. Il supprime également les commentaires haineux sous ses photos et bloque les personnes malveillantes.

Lors de la séquence pédagogique pour le projet « citoyenneté numérique », Matthieu a été intéressé par les révélations du lanceur d'alerte Edward Snowden au sujet de la surveillance de masse opérée par la NSA. Il était déjà conscient que Google collectait les données personnelles des utilisateurs.

● Calvin

Calvin va sur internet plusieurs fois par jour, entre deux et quatre heures. Il possède un Smartphone et va le plus souvent sur internet *via* cet outil, ainsi que grâce à une console connectée. Il a deux écrans dans sa chambre. Il est inscrit sur Facebook, Instagram et Snapchat, aime jouer en ligne, se distraire en regardant des vidéos, télécharge des contenus vidéo ou audio et utilise aussi internet pour faire ses devoirs. Ses deux réseaux sociaux préférés sont Instagram et Snapchat.

Calvin est peu présent sur les réseaux sociaux et s'y rend peu souvent. Il observe ce que les autres publient, mais n'est pas actif :

Calvin : chuis inscrit sur des réseaux sociaux Instagram, Facebook et Snapchat mais j'y vais pas tout le temps. C'est juste comme ça, j'les ai juste créés comme ça pour savoir un peu c'que les gens font mais ça m'intéresse pas trop.

Néanmoins, il se montre soucieux du droit à l'image et se refuse à utiliser son portable pour prendre des photos dans la cour : « *on peut pas filmer c'qui s'passe au collège, faudrait l'avis de tout le monde* ». Il conseillerait d'ailleurs à un enfant de dix ans de mettre son compte en privé, c'est-à-dire pas visible au public, car il pense avant tout aux potentielles moqueries que pourrait lui faire un camarade :

Calvin : parce que y peut peut-être mettre une photo peut-être quelqu'un dans son école qui l'aime pas il va essayer d'lui nuire et donc va créer un faux compte où y va faire que d'insulter.

De plus, il est conscient qu'internet reste du domaine du public, car il suppose que le développeur du site web, ou plutôt l'administrateur système en l'occurrence, peut avoir une visibilité de l'activité de l'utilisateur :

Calvin : on peut pas tout cacher y'a forcément quelqu'un qui va l'voir. Par exemple, j'sais pas l'développeur ou celui qu'a fait le site y peut forcément voir. Si c'est lui qui l'a fait y peut voir c'qu'on a fait.

Ce qui lui permet de prendre le recul nécessaire par rapport à son utilisation quotidienne d'internet.

Lors de la séquence, nous avons abordé le cyberharcèlement. Or, Calvin fait des remarques intéressantes et pense que le cyberharcèlement est plus prégnant sur les jeux vidéo en ligne, de par sa propre pratique :

Calvin : j'trouve de nos jours, fin ça c'est mon impression c'est mon avis, que y'a plus trop de harcèlement ni de cyberharcèlement, euh depuis qu'chuis au collège, j'ai jamais vu [...] Et j'trouve c'est plus au niveau des jeux vidéo où on voit plus les gens s'faire insulter ou même au niveau d'YouTube, si y font des vidéos, on voit souvent dans les commentaires, qui s'font euh insulter [...].

Il ne comprend pas non plus les personnes qui vont insulter une autre personne sur internet, comme sur YouTube. Selon lui, si on n'aime pas les contenus que proposent une chaîne, on ne la regarde pas :

Calvin : ça c'est son choix, moi j'vais pas aller laisser un commentaire et commencer à l'insulter parce que j'trouve ça sert à rien chacun est libre de faire c'qui veut.

● Yacine

Yacine va sur internet plusieurs fois par jour, entre deux et quatre heures. Il n'a pas accès à internet *via* son téléphone, mais va sur internet le plus souvent avec un smartphone ou un objet connecté⁷⁸. Il a un écran dans sa chambre. Il est inscrit sur Facebook, Instagram et Snapchat. Il aime surtout aller sur Snapchat et discuter avec

⁷⁸ « Un objet connecté est un objet qui, à l'origine, n'a pas été conçu pour être un périphérique informatique, mais auquel on a ajouté une connexion Internet sans fil et une interface qui étendent considérablement ses fonctionnalités. » (Source : Dico du Web)

ses amis. Il aime aussi suivre l'actualité, jouer en ligne, se distraire en regardant des vidéos sur YouTube, et télécharger des contenus.

Yacine pense qu'internet relève du domaine public dès lors que : « *tout l'monde peut diffuser* ». Il juge aussi qu'une personne « non consentante », c'est-à-dire qui ne serait pas tout à fait consciente de ses actes, pourrait mal le prendre si jamais on publiait une photo d'elle :

Yacine : Bah par exemple y s'met à poil des trucs comme ça euh, si j'le filme et que et que il était pas conscient... consentant le moment où il l'a fait, bah il aura l'seum le lendemain que j'lai postée.

De plus, il lui ait déjà arrivé de supprimer une photo à la demande d'un ami. Il conseillerait à un enfant de ne pas aller sur « *des sites dangereux* », tant au niveau de la sécurité informatique (virus) que du risque d'être face à un contenu non approprié. Il déclare aussi qu'il faudrait réfléchir avant de publier : « *être conscient de c'qu'on fait avant de le poster fin' genre euh de c'que ça peut apporter si on le met.* ». Il pointe donc ici les motivations à vouloir partager un contenu, mais aussi une réflexion sur d'éventuelles conséquences.

● Mehdi

Mehdi va sur internet plusieurs fois par jour, entre deux et quatre heures. Il possède un smartphone et va le plus souvent sur internet *via* cet outil, ainsi que son ordinateur de bureau et un objet connecté. Il a un écran dans sa chambre et un compte sur Snapchat, réseau social qu'il apprécie tout particulièrement. Il aime jouer en ligne, regarder des vidéos sur YouTube, et faire des recherches.

De la même façon que Yacine, Mehdi considère internet comme un espace public du fait de l'accès généralisé : « *y'a des restrictions mais on peut tous y aller pour euh... pour chercher c'qu'on veut.* ». L'élève est également conscient que d'autres puissent être mal à l'aise si l'on publie des photos humiliantes de leur personne. Il a également intégré la notion d'identité numérique en recherchant d'abord son grand-père pour prouver à ses amis que ce dernier était maire, et a ensuite cherché les autres membres de sa famille. Il voit également le risque potentiel qu'il peut y avoir si un adulte vient parler à un enfant sur internet.

● Joffrey

Joffrey aime aller sur YouTube et regarder des vidéos de joueurs de jeux vidéo. Il pense également qu'internet est public par rapport au fait que « *tout l'monde peut y avoir accès.* ». Il considère que les réseaux sociaux sont interdits au collège principalement parce qu'on pourrait facilement faire obstacle au droit à l'image ce qui pourrait entraîner des moqueries :

Joffrey : parce que sinon on pourrait se moquer de quelqu'un ou euh pas prendre en photo quelqu'un et le mette sans son autorisation.

Il a appris, au cours de la séquence, que l'atteinte au droit à l'image peut être pénalisée et en déduit qu'il « *ne faut pas publier n'importe quoi* ».

● Cléa

Cléa va sur internet une fois par jour, entre deux et quatre heures. Elle possède un smartphone et va sur internet avec une tablette le plus souvent. Il y a deux écrans dans sa chambre. Elle aime aller sur les réseaux sociaux et partager des contenus. Elle est inscrite sur Facebook, Google Plus, Instagram et Snapchat, ces deux derniers étant ses préférés. Sur internet, elle aime également suivre l'actualité politique, regarder des sondages, lire des études philosophiques, acheter des produits, se distraire en regardant des séries ou en écoutant de la musique.

Cléa est une élève très consciencieuse et prudente sur internet. Elle sait mettre des limites autour de ses pratiques pour se protéger. Elle assume ses publications et affirme que : « *moi-même j'fais attention à c'que j'mets donc c'que j'mets si les gens peuvent le voir c'est pasque moi j'le veux bien.* ». Il y a derrière son utilisation des réseaux sociaux, un choix véritable de ce qu'elle partage ou non avec les autres. De plus, elle surveille son identité numérique de façon rigoureuse. Elle a conscience du fonctionnement de la publicité ciblée sur internet :

Cléa : Après bah parfois ça me choque quand j'regardais un billet d'train pour partir à Carcassonne et que j'suis en train de regarder des habits et que je vois « départ à Carcassonne dans vingt minutes pour seulement vingt euros » j'me dis ça m'fait un peu flipper.

On remarque une certaine inquiétude face au fonctionnement des traces sur un moteur de recherche. Elle est consciente du droit à l'image et demande toujours l'accord à ses amis avant de publier une photo d'eux et avoue avoir retiré la photo

d'un ami à sa demande :

Cléa : c'est parce qu'il avait peur qu'on se moque de lui enfin ça je savais qu'c'était pour rigoler, mais oui, j'ai fait. S'il me demande de l'enlever, j'l'enlève.

Elle conseillerait aux parents d'un enfant de dix ans qui veut aller sur internet, d'installer un contrôle parental, afin que ce dernier n'ait accès qu'à des contenus adaptés et appropriés, car elle réalise que certaines images peuvent heurter la sensibilité de certains internautes : *« j'me suis dit qu'il y avait quand même des dangers et qu'ça pouvait choquer la sensibilité des gens parfois »*. Cléa a retenu les mots clés comme « identité numérique » que nous avons pu voir ensemble au cours de la séquence. Elle a également appris que l'entreprise Google conservait les traces des utilisateurs, et qu'elle revendait ces informations à des tiers publicitaires pour des raisons économiques. L'action citoyenne du lanceur d'alerte Edward Snowden, l'a également intéressée.

● Charline

Charline va sur internet une fois par jour, entre deux et quatre heures. Elle possède un smartphone et va le plus souvent sur internet *via* un ordinateur portable, une tablette ainsi qu'un objet connecté. Il y a deux écrans dans sa chambre. Ses parents lui interdisent de mettre trop d'informations sur elle sur internet. Elle est inscrite sur Instagram et Snapchat qu'elle consulte régulièrement et aime suivre l'actualité, acheter des produits, se distraire en écoutant de la musique, échanger et dialoguer avec d'autre, partager des photos ou des vidéos, télécharger des contenus, lire, se renseigner sur les horaires des films au cinéma, mais aussi faire ses devoirs à l'aide d'internet. Son moteur de recherche favori est Google.

Charline démontre une grande prudence et développe une certaine réflexion sur ses propres pratiques, certainement liée à son vécu. Ayant subi une situation de harcèlement, elle a pris du recul et présente une attitude assez mature pour une fille de son âge. Elle ne pense pas que les réseaux sociaux autorisés au collège serait une bonne chose, car de la même façon que Joffrey, elle pense qu'ils seraient source de problèmes divers : *« j'ai peur qu'y ait trop de rumeurs ou trop d'insultes ou trop d'harcèlement si on met les réseaux sociaux au collège »*. Elle pense aussi que

lorsque l'utilisation des portables était autorisée au collège, il pouvait y avoir des problèmes d'atteinte au droit à l'image :

Charline : Et y'en avait certains qui prenaient des photos de leurs amis au collège, y'en a qui se plaignaient pasqu'ils avaient pas le droit, y z'ont pas donné leur autorisation.

Charline conseillerait à un enfant de dix ans d'avoir d'abord l'accord de ses parents et d'être prudent car chaque activité en ligne laisse des traces. Ce qui l'a marquée durant la séquence reste l'affaire Snowden, comme Matthieu et Cléa. Elle admet qu'elle est encore plus prudente par rapport à ses pratiques et surtout, elle a davantage de contrôle :

Charline : Bah avant j'faisais pas vraiment attention, mais là depuis qu'on est en train d'avoir ça ça fait peut-être un mois, un mois et demi que j'contrôle plus internet.

● Edouard

Edouard est un élève qui ne va pas souvent sur les réseaux sociaux, voire jamais. Il ne possède d'ailleurs de compte que sur Snapchat avec lequel il n'envoie jamais de contenus, et duquel il songe même à se désinscrire. Il n'a pas de possibilité de se connecter à internet via son téléphone. Il regarde surtout des vidéos sur YouTube et aime jouer à des jeux vidéo en ligne.

Edouard pense également qu'internet est public car « *tout le monde peut y accéder* ». Il est aussi conscient du fonctionnement de la publicité sur internet, car quand sa mère fait des achats en ligne, il y a des contenus publicitaires liés aux produits commandés. Edouard explique que c'est :

Edouard : Pasque y'a un marché. Et du coup c'est pour les inciter à venir. Y'a des réductions et tout. [...] ça nous oblige un peu à aller sur des trucs alors qu'on veut pas.

Il perçoit ce système comme une contrainte qui pousserait les internautes à consommer.

Lors de la séquence, Edouard a appris quelles étaient les peines pour atteinte au droit à l'image, mais également l'existence des licences *Creative Commons* qu'il

décrit ainsi : « *Les sigles qu'on met euh... si on veut pas que la vidéo on la prenne et qu'on refasse la même.* », ce qui correspond bien à la protection des droits d'auteur en fonction des symboles attribués à un document.

● Rachel

Rachel va sur internet plusieurs fois par jour, pendant plus de cinq heures. Elle possède un portable mais pas de connexion internet, et va sur internet le plus souvent *via* cet outil, ainsi qu'avec une tablette. Elle possède un écran dans sa chambre. Et est inscrite sur de nombreux réseaux sociaux : Facebook, Twitter⁷⁹, Periscope, Musical.ly⁸⁰, Ask⁸¹, Vine⁸², Instagram et Snapchat. Ceux qu'elle consulte le plus souvent étant les deux derniers où elle aime regarder les photos que publient les personnes qu'elle suit. Elle aime suivre l'actualité, acheter des produits, se distraire en regardant des vidéos sur YouTube, échanger et dialoguer avec d'autres internautes, partager des contenus, et télécharger de la musique ou des vidéos.

Rachel est une élève très active sur les réseaux sociaux, ce qui ne l'empêche pas d'être très consciencieuse. Elle est consciente des traces qu'internet conserve dans ses archives, malgré une suppression de contenu : « *j'crois qu'y a tout qu'est enregistré. Même si tu supprimes, y'aura quand même des traces du coup bah c'est public.* ». Elle constate que la publicité est aussi présente sur les réseaux sociaux avec des contenus sponsorisés, ce qui peuvent parfois l'intéresser, mais pas toujours. Elle respecte le droit à l'image et demande à ses amis avant de publier une photo d'eux.

Elle conseillerait à un enfant de dix ans de demander d'abord à ses parents avant d'aller sur internet et de ne pas s'inscrire sur des réseaux sociaux, du fait des

⁷⁹ « Twitter est un réseau social de *microblogging* (publications courtes). Il permet à un utilisateur d'envoyer gratuitement de brefs messages, appelés « tweets », sur internet, par messagerie instantanée ou par SMS. » (Source : Wikipédia)

⁸⁰ « Musical.ly est un réseau social basé sur la création de vidéo et de la diffusion en direct. Grâce à l'application, les utilisateurs peuvent créer des vidéos de 15 secondes et choisir des pistes sonores pour les accompagner, en utilisant également différentes options. » (Source : Wikipédia)

⁸¹ « Ask.fm est un réseau social avec lequel les utilisateurs peuvent recevoir des questions de la part d'autres utilisateurs identifiés ou d'utilisateurs anonymes. Le site a ouvert le 16 juin 2011 » (Source : Wikipédia)

⁸² « Vine est une application de Twitter entièrement dédiée à l'hébergement et au partage de courtes vidéos. Ses utilisateurs peuvent créer des vidéos de 6 secondes qui tournent en boucle automatiquement et les partager avec leurs abonnés, que ce soit sur Twitter ou Facebook. » (Source : Dico du Web)

potentiels inconnus pouvant interagir avec soi :

Rachel : sur Instagram euh y'a des trucs un peu bizarres des fois fin ou y'a des gens qui viennent te parler comme ça et tout ça peut être euh... fin ça peut être gênant par exemple pour des filles ou pour des garçons.

Elle évoque également les différentes interprétations auxquelles peuvent être soumises une photo, et qu'un enfant ne réalise pas nécessairement. C'est pourquoi elle conseille de les montrer d'abord à ses parents, notamment pour des raisons juridiques puisque l'enfant est mineur et sous la responsabilité de ses parents :

Rachel : montrer c'qu'on poste à ses parents pasque faut leur accord quand même pasque des fois t'as des photos fff... Fin' voilà tu t'rends pas compte mais ça peut être mal interprété tout ça.

Elle conseille également de ne pas donner trop d'information à son sujet, d'être visible seulement pour ses amis et de publier sous un pseudonyme jusqu'à ce qu'il suffisamment responsable et confiant pour assumer son identité numérique :

Rachel : [Ne pas mettre] par exemple son nom, son prénom et tout. Au début, après quand t'es grande et que t'assumes... fin que t'assumes... que tu sais qu'ça va pas... euh... fin chais pas euh. Fin d'l'assumer en fait.

Rachel a retenu de la séquence le droit à l'image qu'elle ne pensait pas si strict, et elle a pu observer notamment à travers la vidéo « Share the party » (« Réfléchissez avant de cliquer ») de la CNIL, que des photos pouvaient être mal interprétées et laisser place à de graves répercussions.

● Amélie

Amélie va sur internet plusieurs fois par jour, moins d'une heure. Elle ne possède pas de connexion internet sur son portable, et se rend le plus souvent sur internet grâce à une tablette. Il y a deux écrans dans sa chambre. Elle est inscrite sur peu de réseaux sociaux, Google Plus et Instagram. Elle aime principalement se distraire en regardant des séries. Ses plateformes préférées sont YouTube, ainsi que les sites dédiés au *streaming*.

Amélie est très soucieuse de son image sur les réseaux sociaux, et craint d'apparaître sur internet de quelque façon que ce soit : « *Fin' j'ai une peur bleue qu'y ait des photos d'moi qui apparaissent ou que y'ait des informations fin moi ça m'fait vraiment hyper peur !* ». Amélie reconnaît une dimension publique à internet, car elle

pense que « *toutes nos recherches sont vues* », et pointe ici la notion de cookies enregistrés au fil des navigations web. Elle reconnaît également la notion de traces quand elle déclare :

Amélie : Nan, bah en fait au début j'avais fait des photos mais c'était des photos d'groupe. [...] Donc euh, mais là j'ai tout effacé. Je sais qu'elles restent mais [...]

Elle ne publie pas beaucoup de photos, mais respecte tout de même le droit à l'image en demandant à ses amis avant de publier une photo où ils apparaissent. Amélie surveille régulièrement son identité numérique à l'aide d'un moteur de recherche pour voir si des informations apparaissent sur elle.

Elle conseillerait à un enfant qui veut utiliser internet, de réfléchir sur ses motivations notamment avant de s'inscrire sur un réseau social. Amélie a retenu de la séquence, les pénalités concernant l'atteinte au droit à l'image, qu'elle n'imaginait pas si « sévères ». Elle admet également qu'elle a pu prendre un certain recul sur l'utilisation des réseaux sociaux :

Amélie : En fait, tu postes un truc sur internet c'est les répercussions quoi. Chais pas j'm'en rends... on s'en rend pas vraiment compte quand on est sur les réseaux sociaux que ça a une si grande importance en fait. On pense que c'qu'on fait c'est juste... banal mais en fait nan.

Néanmoins, elle ne pense pas qu'elle modifiera son comportement sur internet, car elle estime être déjà suffisamment prudente.

● **Timothée**

Timothée va sur internet plusieurs fois par jour, plus de cinq heures. Il possède un Smartphone et va le plus souvent sur internet *via* cet outil, mais également à l'aide d'une tablette ou d'un objet connecté. Il a deux écrans dans sa chambre, et est inscrit sur plusieurs réseaux sociaux sur lesquels il aime se rendre : Facebook, Snapchat, Periscope, Ask, Vine et Instagram qui est son préféré. Il aime jouer en ligne, acheter des produits, se distraire en regardant des séries sur le site « panda-streaming.com », échanger et dialoguer avec les autres, partager des photos et vidéos, télécharger des contenus, et faire des recherches notamment pour les cours.

Timothée est très actif sur les réseaux sociaux et a une présence numérique tout à fait assumée. Il possède certaines connaissances et son discours en témoigne. Il

utilise des termes précis et nomme, par exemple, les systèmes d'exploitation⁸³ mobiles Android et Apple. Timothée a conscience, tout comme Amélie, de la conservation des données personnelles, et justifie à ce titre qu'internet est public. Il utilise également Duck Duck Go sur son ordinateur, un moteur de recherche alternatif à Google et sur lequel « *y'a moins de données qui sont enregistrées.* ». En effet, ce moteur de recherche promeut la protection de la vie privée, et ne stocke pas les données personnelles des utilisateurs. Timothée publie souvent des photos avec ses amis, mais demande systématiquement leur accord. Il considère aussi comme légitime qu'on puisse lui demander de supprimer une photo : « *Ouais, mais c'est normal. C'est comme moi j'ai déjà dit non à une photo pasque ... j'préfèrais qu'elle n'y soit pas quoi.* ». Il évoque également les problèmes liés à la sécurité informatique, comme l'usurpation d'identité et le piratage sur Facebook :

Timothée : Bah pas spécialement usurpation d'identité, mais si par exemple on pirate euh... un code, ou quelque chose du genre après tout l'monde peut voir c'qui s'passe. Fin', c'qui est publié.

Il se montre également très consciencieux avec son utilisation des réseaux sociaux en déclarant lire quelques parties des Conditions Générales d'Utilisation de ces derniers :

Timothée : pasque avant d'm'inscrire sur les réseaux sociaux. J'lis toujours... les conditions d'utilisation. [...] j'lis le plus important quoi. J'regarde quand même c'qui s'passe avant, et à quoi on s'expose.

Par conséquent, Timothée agit en toute connaissance de cause lorsqu'il publie quelque chose de façon publique.

Timothée conseillerait à un enfant qui veut utiliser internet de se faire accompagner par une personne expérimentée. Il pense également qu'une inscription sur le réseau social Facebook est risqué car : « *c'est là qu'on retrouve le plus d'informations personnelles.* ». Il affirme avoir appris, durant la séquence, à davantage être prudent avec ses publications pour « *éviter le plus possible de problèmes* », ainsi qu'à « *sécuriser ce [qu'il] partage.* ».

⁸³ « Un système d'exploitation est un ensemble de programmes logiciels qui permettent l'utilisation des outils informatiques, tels que les ordinateurs ou les Smartphones. Il sert d'interface entre le matériel, les programmes et l'utilisateur. » (Source : Dico du Web)

- **Vincent**

Vincent va sur internet plusieurs fois par jour, entre deux et quatre heures. Il possède un Smartphone et se connecte le plus souvent *via* cet outil et sur son ordinateur de bureau. Il possède trois écrans dans sa chambre. Il aime aller sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et Snapchat, en particulier ces deux derniers. Il aime jouer à des jeux vidéo en ligne, se distraire en regardant des vidéos sur YouTube et télécharger des contenus.

Vincent joue surtout à des jeux vidéo sur internet. Il est présent sur quelques réseaux sociaux où il lui arrive de publier des contenus. Pour autant, il ne se sent pas concerné par son identité numérique. La plupart du temps, Vincent demande à ses amis avant de publier une photo avec eux et reconnaît ainsi leur droit à l'image. Il pense que les recherches effectuées sur internet sont publiques, sans doute pour la même raison qu'Amélie. Il remarque également une différence entre deux types de recherches :

Vincent: Euh ça dépend quelles recherches. Quand c'est des recherches... par exemple si on m'demande c'qui s'est passé en 1955 par exemple, et que j'tape bah là y'a pas de pubs. Alors que si on tape par exemple jeux en ligne tatata, y'aura p't'être des pubs qui apparaissent.

Ainsi, une recherche liée à un savoir particulier n'aurait a priori pas de contenu publicitaire, alors qu'une recherche dite distractive, serait davantage sujette aux publicités. En l'occurrence, il s'agit ici de jeux vidéo en ligne. Or, en considérant que certains de ces jeux sont payants, il s'agirait de publicité pour inciter l'utilisateur à être intéressé par d'autres jeux.

Vincent m'informe qu'en classe de cinquième, il avait pu bénéficier d'une intervention de l'association bordelaise *Aqui@net* sur les risques d'internet, qui lui en avait appris beaucoup.

2. Stratégies / vulnérabilités

En ce qui concerne la protection de leurs données personnelles, et la gestion de leur identité numérique, nous allons voir dans cette partie quelle sont les stratégies des élèves, mais également leurs vulnérabilités.

2.1 Stratégies et construction de son identité numérique

- Protection des données personnelles

Chaque élève possède sa propre façon de protéger ses données personnelles. Néanmoins, plusieurs m'ont répondu qu'ils ne modifieraient rien à leurs pratiques habituelles quand ils étaient connectés à un ordinateur partagé par d'autres utilisateurs dans un lieu public :

Vincent : J'me mets à l'écart si y'a des places. Puis voilà, mais après j'ai rien à cacher puisque c'est des ordis de travail.

Edouard : Oui, j'montre pas mon code quand j'vais sur mon compte, mais c'est tout.

Plusieurs élèves utilisent l'argument suivant :

Charline : Nan, parce que c'est sécurisé par le collègue. J'suis pas sûre mais je pense.

Même si la connexion du collège est sécurisée, les fournisseurs d'accès peuvent retrouver toutes les informations, mais ces données sont traitées par des robots, le risque étant plutôt de laisser ces informations à un humain. On peut alors se poser la question de la visibilité par les autres élèves de l'établissement. Or, ils n'estiment pas que leurs traces méritent d'être effacées, pour la raison qu'il s'agit uniquement de recherches scolaires.

Les élèves partagent généralement des informations personnelles que ce soit leur âge, leur nom ou leur ville voire leur collège, sur les réseaux sociaux et en sont conscients :

Rachel : Bah j'dis mon âge, mon nom, après j'poste des photos d'moi [...].

Timothée : Surtout ma ville. Et mon âge. Mais le reste euh, nan pas du tout.

Charline, elle, ne partage que la ville où elle habite :

Charline : J'mets pas mon âge. J'mets juste mon prénom avec mon nom de famille que j'déforme et ma ville.

Quant à Vincent, il n'a pas pensé à renseigner son profil sur Facebook, en revanche, il estime qu'il serait sans risque de publier ses informations personnelles :

Vincent : Euh bah par exemple sur Facebook j'mets pas par exemple où j'habite, euh là où j'étudie, fin' voilà. En soi j'pourrai parce que bon c'est pas très grave. Fin' moi j'trouve c'est pas très grave. Mais euh fff... J'pense pas à le faire.

D'autres, comme Cléa, ont réajusté leurs pratiques suite à une prise de conscience :

Cléa : Euh là je l'ai fait quand j'étais en... fin nan, j'le fais plus. Mon prénom nom de famille si... en fait quand j'utilise un pseudo ensuite dans la barre d'info j'mets mon prénom et mon nom et parfois je mets là d'où je viens donc Bordeaux et collègue Saint André mais c'est tout.

- Décliner son identité ou non

Une autre stratégie pour protéger son identité numérique serait d'utiliser un ou plusieurs pseudonymes. Le nom de famille des élèves est souvent tronqué, parfois intégralement inscrit. Amélie protège son identité en ne mettant pas son nom de famille intégral :

Amélie : [...] c'est mon nom d'famille coupé, fin' y'a juste... y'a pas les voyelles et on peut pas savoir qui c'est qui y'a fin'.

Tandis que Cléa veille à protéger son identité numérique par un pseudonyme, en particulier pour le réseau social Facebook :

Cléa : Parce que je ne voulais pas qu'on puisse me retrouver sur internet avec mon prénom et mon nom d'famille, en tout cas par rapport à Facebook.

Calvin protège son identité numérique avec plusieurs pseudonymes, pour éviter de se faire reconnaître sur les réseaux sociaux :

Calvin : Euh c'est toujours différents, c'est pas les mêmes, je change tout l'temps.

D'autres indiquent volontairement leur nom et prénom sur Facebook, comme Rachel ou Timothée et varient l'utilisation d'un pseudonyme selon les réseaux sociaux :

Rachel : Euh nan, c'est euh, principalement, par exemple sur Facebook c'est mon prénom et mon nom. Par exemple sur Instagram c'est mon prénom et j'ai deux lettres à la fin. Sinon en général fin' j'ai pas de pseudo.

Timothée : Sur Instagram, nan j'utilise un pseudonyme. Sur Facebook, oui le vrai. Sur Snapchat, un pseudonyme. Ensuite, Twitter nan, j'ai pas. Et après Ask, non plus, un pseudonyme. Donc y'a que Facebook avec le vrai.

Néanmoins, certains élèves peinent à trouver un pseudonyme et inscrivent leur prénom par dépit :

Rachel : [...] j'ai pas trop d'imagination, donc j'ai pas de pseudo, fin j'sais pas trop où les trouver pasque au départ quand j'ai créé mes réseaux sociaux bah j'avais des pseudos sauf que après ben euh y m'plaisait plus fin c'était un peu... nul fin' c'était gênant un peu du coup bah j'les ai supprimé j'ai mis mon nom.

Vincent indique jusqu'à sa ville dans son pseudonyme, ce qui n'est pas très prudent, car il informe ainsi directement les autres internautes de sa localisation :

Vincent : Sur certains oui et sur certains non. Alors sur euh Snapchat c'est vincent tout court, Sur Instagram c'est vincent oderlec et sur Facebook c'est vincent bordeaux. [...] Euh je sais pas, pasque j'avais pas d'idées. Fin' voilà.

Alors que chacun ne sait pas vraiment pourquoi il met son nom en entier ou non sur les réseaux sociaux, Charline justifie sa position par un argument logique :

Charline : Euh j'mets mon nom en entier, mais par contre mon nom d'famille je l'donne avec d'autres lettres. C'est reconnaissable mais euh. [C'est] pour éviter que y'est des personnes euuh, susp... suspectes ? euh je sais pas, bizarres qui euh... vont après s'prendre la peine de regarder sur les pages jaunes, ou quelque chose comme ça. Se renseigner sur moi.

- Avatar ou selfie

Peu d'élèves utilisent un avatar⁸⁴ sur les réseaux sociaux. Il s'agit soit d'un *selfie*, soit d'un dessin ou encore d'aucune image. Mais certains élèves comme Yacine et Charline évoquent les *bitmojis* développés par Snapchat. Il s'agit de la création d'avatars animés pour les utilisateurs :

Yacine : Nan, fin' c'est ma photo de moi, mais genre sur Snap' euh tout l'monde a des avatars fin' c'est nouveau. [...] fin' j'essaie de [me] représenter quoi.

Charline : Snapchat, ils ont fait les bitmojis maintenant pour éviter qu'on nous voie.

⁸⁴ « Sur le web, l'avatar est l'image que choisit l'internaute pour le représenter graphiquement. D'abord utilisé dans l'univers des jeux vidéo en ligne pour identifier un personnage virtuel, le terme est aujourd'hui utilisé plus largement, pour désigner l'identité visuelle d'un utilisateur sur un réseau social, un forum de discussion ou un blog. » (Source : Dico du Web)

- Public ou privé

Ils font également le choix de paramétrer leurs comptes ou publications, de façon à apparaître en public ou en privé c'est-à-dire seulement pour un public choisi et limité. Timothée, Rachel et Cléa régulent leurs paramétrages en fonction de l'usage qu'ils font des réseaux sociaux, et surveillent de façon stricte la visibilité de leurs publications :

Timothée : [Sur Instagram] public. Facebook, privé. Bah Snapchat c'est privé, c'est... Et après le reste euh... y'a pas grand-chose quoi, c'est surtout les trois.

Cléa : [...] Instagram ma page est ouverte tout l'monde peut voir mes publications, mais vu que j'fais vachement attention à c'que je mets, ça me dérange pas. Par contre sur Facebook, non pas tout l'monde et sur euh Snapchat non plus, pas tout l'monde.

Par exemple, étant donné que Rachel ne publie plus sur certains réseaux sociaux, cela ne la gêne pas d'apparaître en public :

Rachel : Euh bah j'sais qu'y a mes abonnés, et euh d'autres gens fin' ça dépend pasque sur des comptes chuis en privé et d'autres chuis en public. Du coup en général si c'est plus des photos par exemple j'sais qu'c'est en privé sur Instagram. Chuis en privé et y'a que mes abonnés. Et après sur les autres bah chuis en public.

N. G. : Du coup, sur Twitter, Facebook, Vine, Periscope, Ask et Musical.ly, tu es en public ?

Rachel : Oui.

N. G. : Et c'est par choix ?

Rachel : Euh oui pasque Facebook, enfin Periscope c'est pour faire des lives et j'en fais pu. En fait c'était pour en fait en regarder. Et le reste euh en fait c'est plus euh pour regarder, et des fois j'en fais pas du coup bah...

Vincent et Yacine semblent moins expérimentés que leurs camarades sur ces réseaux sociaux, car ils pensent que Facebook est public par défaut, et qu'il n'y a pas de paramétrages permettant de réguler la visibilité :

Vincent : Bah en fait, sur Instagram par exemple y'a un mode où c'est... que vos amis en fait et du coup bah j'ai fait ça. Sur Instagram et après sur les autres y'a pas. Fin, Snapchat t'es obligé que... Fin' y'a que tes amis qui peuvent le voir... donc voilà. Et Facebook, tout l'monde peut l'voir.

Yacine : Et sur Facebook nan, parce que tout l'monde peut voir. [...]

N. G. : C'est par choix ?

Yacine : Bah ch'sais pas parce que j'savais même pas qu'ça existait pour Facebook.

- Surveillance de sa présence numérique

Nombreux sont les élèves interrogés à avoir déjà tapé leur nom et leur prénom sur un moteur de recherche afin d'avoir une vision globale de leur identité sur la Toile :

Rachel : Euh en fait au début j'ai mis mon nom et mon prénom et j'ai trouvé des trucs, mais ça avait aucun rapport avec moi. Puis après j'ai mis mon nom et prénom et euh le nom du réseau. Donc j'ai mis Facebook ou Instagram et j'ai trouvé ma page.

Amélie : C'est pour voir si y'avait des trucs sur moi.

Charline : Oui, pour voir si y'avait des traces de moi et y'en a pas.

En revanche, quelques élèves ont peu conscience de cette identité numérique et ne semblent pas s'en préoccuper :

N.G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet, avant qu'on ait la séance ?

Vincent : Avant, non. Mais quand on avait trouvé y'avait rien.

N.G. : Du coup, ça t'as rassuré ?

Vincent : En fait, j'm'en fichais un peu.

2.2 Vulnérabilités

- Fragilités

Bien qu'une majorité des élèves interrogés possède déjà des connaissances et des savoir-faire dédiés à l'utilisation d'internet, quelques vulnérabilités transparaissent parfois à travers leurs prises de parole.

Par exemple, même si les publications de Rachel sont réfléchies et conscientisées, on constate qu'elle peut peut-être manquer de prudence relativement à l'exposition d'éléments de sa vie privée, notamment sur le réseau social Snapchat :

Rachel : Euh fff... chais pas j'publie un peu d'tout en fait. Par exemple, sur Snapchat j'publie vraiment tout, tout, tout d'ma vie !

Cette même élève fait part de sa première expérience avec les réseaux sociaux.

Alors que sa mère refusait qu'elle s'inscrive sur Facebook en classe de sixième, Rachel s'est alors inscrite sur Instagram, sans savoir qu'il s'agissait d'un réseau social :

Rachel : [...] j'étais d'avoir un cadeau d'anniversaire, j'avais eu une tablette, et euh j'suis partie sur Google euh Google ... Store ? Fin' pour avoir des applications. Et du coup j'ai vu que en tendance y'a Instagram j'l'ai installé j'me suis créée un compte. [...] j'avais pas demandé, mais après j'lui ai dit, et vu qu'elle savait pas trop c'que c'était bah fin' elle m'a un peu engueulée, mais elle m'a dit bon maintenant que t'es là-dessus, fin'.

N.G. : Tu savais que c'était un réseau social en l'installant ?

Rachel : Euh non, fin' j'crois qu'c'était chais pas une sorte de jeu, fin' du coup bah voilà.

On peut d'une part soulever l'interdiction de la famille d'aller sur des réseaux sociaux, et d'autre part, la tablette offerte pour l'anniversaire de l'adolescente. En effet, Rachel est seule face à l'objet connecté, sans accompagnement, ni médiation. Elle installe alors l'application mobile Instagram, et se crée un compte aussitôt sans même avoir connaissance de la nature de l'application. Peut-être a-t-elle accordé sa confiance à cette application pour le simple fait qu'elle était positionnée dans les « tendances » c'est-à-dire les applications les plus téléchargées et les plus appréciées des utilisateurs. Ce comportement imprudent peut être risqué et révèle le besoin des jeunes d'être guidés par une personne expérimentée comme le conseille Timothée.

En revanche, Joffrey considère qu'un enfant n'a pas besoin d'aide pour apprendre à utiliser internet de façon raisonnée :

Joffrey : Ch'sais pas du tout. Fin j'ai pas besoin de donner tant de conseils que ça, y verra tout seul. [...] t'façon euh déjà fin ffff... Fin' y va pas rechercher des trucs bizarres à son âge fin pasqu'y connaît pas fin euh j'pense pas fin j'sais pas.

Selon lui, un enfant ne fera pas de recherche inadaptée. Cependant, l'enjeu n'est pas nécessairement lié à la volonté propre de l'enfant. Ce n'est pas la recherche qu'il va délibérément taper, qui va le mener à des contenus inappropriés. Des mots clés tels que « jeux en ligne » comme le faisait remarquer Vincent, peuvent mener à des contenus non adaptés pour un enfant. Sur internet, un enfant peut être confronté à certaines publicités, à des discussions avec des inconnus sur des messageries instantanées, ou encore être influencé par les défis de certains réseaux sociaux.

Calvin dénonce le ridicule de certains de ces défis véhiculés *via* Facebook et prend conscience de l'ampleur que peuvent avoir certains de ces défis, notamment le *Blue Whale Challenge* qu'il mentionne, et sur lequel il s'interroge :

Calvin : J'me demande si c'est vraiment des jeunes qui l'ont fait, j'trouve ça débile qu'un jeune de mon âge se fasse ça pour après à la fin se suicider. [...] j'me d'mande des fois si c'est pas juste pour attirer des gens [...] comme ça pour créer le buzz...

Le *Blue Whale Challenge* (« Défi de la Baleine Bleue ») est un jeu inventé en 2016 qui provient de la Russie. Le jeu est rythmé de cinquante défis à réaliser par le joueur, dont la finalité est son suicide. Ce jeu aurait déjà fait plusieurs jeunes victimes en Russie, et des campagnes de prévention sont actuellement développées en France, notamment par le site e-enfance.org⁸⁵, association créée en 2004 et qui a pour mission de protéger les mineurs sur internet. Les conséquences tragiques de ce défi rendent Calvin sceptique, et il se demande si ce n'est pas pour créer le *buzz* qu'on en parle autant. Selon le Dico du Web, le *buzz* est une technique marketing visant à rendre populaire un produit ou une marque et qui, au contact d'internet, favorise le partage massif jusqu'à créer un effet « viral ». Pour ce cas précis, il serait question de rendre populaire ce défi par sa médiatisation, sans pour autant que les individus le réalisent. Il s'agirait alors d'une fausse information destinée à attirer des clics. Or, les enjeux de ce défi sont bien réels et menacent des adolescents qui seraient déjà fragilisés ou influençables.

- Confusions

Le discours des élèves révèle parfois quelques confusions. Internet est un concept flou pour les élèves. En effet, ils semblent sous-entendre qu'il y aurait plusieurs *internets* ou alors, ils distingueraient leurs usages selon les outils utilisés. Lorsque je leur demande ce qu'ils aiment faire sur internet, ces derniers me demandent :

Calvin : « Internet c'est avec les jeux vidéo, les consoles etcetera ou que internet téléphone etcetera ? »

Yacine : « Euh alors, ça dépend, sur le téléphone ou sur le... ? »

⁸⁵ « Le #Blue Whale Challenge : Nouveau danger des réseaux sociaux (2017). E-Enfance. Repéré à <http://www.e-enfance.org/actualite/bluewhale-challenge-nouveau-danger-reseaux-sociaux.html>

En ce qui concerne l'accès à internet, il en est de même pour la distinction entre l'utilisation d'internet et de l'ordinateur. Joffrey me dit par exemple qu'il a commencé à utiliser internet tout jeune *via* les jeux vidéo, mais lorsque je lui demande s'il s'agissait de jeux en ligne, il répond négativement :

Joffrey : [...] Fin' pasqu'en fait je jouais déjà à des jeux de stratégie sur mon ordinateur, fin avec mon frère. Et euh fin' j'jouais comme ça, mais j'ai jamais vraiment utilisé internet.

Les élèves confondent régulièrement moteur de recherche et navigateur⁸⁶ et ne sont pas réellement capables de distinguer les deux notions. Sur la question d'internet perçu comme public ou privé, ils ont été hésitants, ne comprenant parfois pas vraiment la question et développant des réponses confuses :

Charline : Alors là ça dépend, pasque Google on peut créer notre compte et y'a un et sur... on peut créer notre compte via l'utilisateur de recherche qu'on utilise, comme Mozilla, Yahoo, Bing, fin pleins de choses, donc ça peut être privé, si on souhaite avoir une recherche privée. Et ça peut être public, si on cherche à avoir une recherche publique sans la cacher, sans avoir besoin de la cacher, non, mais si on a... si on ne voit pas d'inconvénient.

Beaucoup comprennent comment se crée la publicité sur internet, mais quelques élèves ne saisissent pas vraiment ses origines, qu'elle soit liée aux traces ou à l'activité illégale des sites de *streaming* qui ne respecte pas les droits d'auteur :

N. G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet tu vois des pubs qui s'affichent ?

Calvin : Euh oui sur mon ordinateur, mais j'crois qu'c'est parce que mon père il a pas mis d'antivirus donc j'pense qu'c'est pour ça. Ou de temps en temps quand j'vais sur des sites de streaming, euh c'est là où j'vois l'plus de pub, tout l'temps, tout l'temps.

En effet, les sites de téléchargement ou de streaming illégaux sont majoritairement financés par les revenus publicitaires comptabilisés au clic. Or, les éditeurs de publicité ne souhaitent pas s'engager dans ce genre d'activité, et refusent de louer les espaces publicitaires de ces sites, car ils risqueraient d'entacher leur réputation. En revanche, les sites pornographiques ou de jeux d'argent adoptent une politique plus souple, puisqu'il s'agit également bien souvent de sites à caractère illégal.

⁸⁶ « Un navigateur internet est un logiciel informatique qui permet d'accéder à internet et de consulter des pages web (HTML). » (Source : Dico du Web)

- Le contact avec autrui

Les relations sociales sur internet sont parfois complexes. En effet, il est possible d'être en contact avec n'importe qui dans le monde, des amis ou connaissances, comme des inconnus. Chaque élève a sa propre manière de gérer les contacts avec les inconnus. Les élèves choisissent leurs « amis », mais aussi les personnes qui les *follow*⁸⁷ notamment sur Instagram en fonction de leur « crédibilité numérique ». En effet, Matthieu les choisit selon un critère particulier :

Matthieu : Selon le nombre d'abonnés et d'abonnements, moi j'accepte ceux qui ont plus d'abonnés que d'abonnements, comme ça c'est un petit peu plus sûr.

Il explique qu'il ne veut pas prendre le risque d'accepter des *fake*, c'est-à-dire de faux comptes. Il les juge dangereux par leur habileté à prélever de nombreuses informations sur un profil. Charline choisit également les personnes en regardant leur profil avant de les autoriser à la suivre sur les réseaux. Elle se méfie des inconnus et préfère également les avoir au moins rencontrés auparavant :

Charline : Oui, mais euh comme il est en privé, les gens qui veulent me suivre c'est moi qui les accepte ou pas, donc j peux regarder leur compte et tout. C'est tout l temps comme ça que j fais. [...] C'est que des gens qu je choisi et si jamais j vois qu y a quelqu'un qui m ajoute et que j connais pas, j le bloque. C'est c que j fais. Fin d abord j demande qui c'est si j connais pas je bloque. Directement.

N. G. : Donc, faut que tu les connaisses dans la vie réelle ?

Charline : Dans la vie réelle, ou que j l ai déjà vu une ou deux fois pour savoir qui est la personne, et que j n ai pas à faire à des gens qui sont, qui sont bizarres ou des choses comme ça.

De manière générale, même si nous n'avons interrogé que quatre filles, on constate que les filles sont exposées à davantage de risques sur internet que les garçons. En effet, la prise de contact avec des inconnus a pu se révéler embarrassante voire gênante pour les adolescentes qui se sont exprimées :

Cléa : Des insultes non, des gens bizarres oui. Des gens qui viennent te demander des choses, des nues ou des trucs dans l genre euh. Ou tu dis euh, oh ma réponse ça a été « j te dis non direct ou j te bloque », c'est lui qui m a bloqué [rires].

⁸⁷ « Un *follower* est un abonné à un compte Twitter ou encore Instagram (de l'anglais "to follow", qui signifie suivre). Ainsi, chaque nouvelle publication du compte suivi s'affiche dans son flux d'actualités. » (Source : Dico du web)

N. G. : C'était un inconnu ?

Cléa : Oui, c'était un inconnu, totalement. Un inconnu sur un réseau qu'est venu me parler comme ça. Fin en fait on avait jamais discuté, et d'un coup il est v'nu il me dit ça directement comme ça, j'ai dit « euh non » [rires].

En effet, les adolescentes semblent plus exposées à des tentatives de détournements, ou d'abus sur mineur par des inconnus sur internet. La distance et l'échange virtuel permet à n'importe qui de venir parler à quelqu'un, y compris aux mineurs. Ils n'hésitent pas à réclamer à ces jeunes filles des photos, parfois osées pour le cas de Cléa à qui l'on a demandé des *nudes*, c'est-à-dire des photos de nu. On pourrait se poser la question de l'ignorance de leur statut de mineur, mais quand Rachel dit son âge réel (14 ans) à l'intéressé, il a continué malgré tout à lui parler :

Rachel : Euh pas des gros problèmes mais des fois y'a des gens qui t'demande, qui viennent te parler. Au début euh c'est normal y t'disent bonjour ça va tout ça t'as quel âge et tout. Puis après y d'mandent des trucs bizarres bah du coup j'les bloque. Par exemple hier on m'a dit fin y'avait une personne que j'avais ajouté y'a longtemps, fin une semaine, et y m'a dit oui bonjour ça va tout ça euh fin j'étais en train d'faire mes courses en plus avec ma mère. Et y m'a dit euh oui euh... tu peux m'envoyer une photo d'toi euh, comme ça [...] Et euh bah du coup j'l'ai bloqué pasque j'trouvais ça servait à rien et voilà.

N.G. : C'est des jeunes de ton âge ?

Rachel : Bah ça va d'mon âge à plus vieux fin, pas vieux, vieux mais fin dix-neuf ans un truc comme ça. Du coup c'est un peu... voilà. En général y disent leur âge et j'leur dit l'mien fin moi j'dis pas qu'j'ai seize ans alors qu'j'en ai que quatorze et euh fin ça leur dérange pas fin ... y m'demandent quand même.

En revanche, certaines élèves comme Amélie, justifie le fait de n'avoir jamais eu aucun problème sur internet, car elle fait le choix de ne jamais parler avec des inconnus, même si ces personnes connaissent des amis à elle :

Amélie : Nan, jamais. Parce que comme j'parle pas aux gens qu'je connais pas [...] et j'accepte que les personnes que j'connais, même pas celles qui connaissent mes amis, j'accepte que les personnes que j'connais vraiment, vraiment.

- Une violence banalisée

Durant les entretiens, les paroles de quelques élèves semblent refléter une certaine banalisation de la violence, que celle-ci se soit en ligne ou non. Calvin évoque la violence verbale sur internet, notamment à travers les jeux vidéo en ligne et déclare :

Calvin : A part sur les consoles mais ça arrive à tout l'monde. Y'a des gens qui peuvent nous insulter parce que par exemple sur un jeu où on va l'tuer plusieurs fois ou un truc du genre mais ça c'est... si tu joues en console en ligne, tout l'monde connaît cette situation. Donc c'est pas gênant.

Cet élève semble s'être habitué à cette violence quasiment quotidienne sur les jeux vidéo et pense que chacun doit s'y résigner, que « ce n'est pas gênant ». On peut percevoir la banalisation d'une violence verbale formalisée par des joueurs inconnus et à laquelle l'élève a sans doute voulu se défendre en utilisant cette même violence :

N. G. : Et toi aussi tu insultes les autres ?

Calvin : Bah... ouais c'était avant, parce que avant sur PS3 on pouvait pas faire des p'tits groupes où c'est fermé, donc on était obligé d'parler sur chat public, et tout l'monde nous entendait donc de temps en temps ça nous arrivait d'les insulter aussi mais vu qu'j'joue sur Xbox maintenant et qu'y a des groupes fermés, bah y'a que ceux qui sont dans l'groupe qui vont m'entendre bah maintenant non.

Concernant la violence morale, Yacine a retenu de la séquence la vidéo de campagne *Non au harcèlement* qui exposait le harcèlement d'un jeune au collège et sur internet⁸⁸. Il prétend que c'est ce qui l'a le plus marqué et s'exprime en ces termes :

Yacine : Ouais, la vidéo de la personne un peu... voilà. Euh qui s'faisait insulter et tout. Quand il ouvrait le casier et qu'y y'avait des photos de lui.

N. G. : Et pourquoi ça t'as marqué ?

Yacine : Parce que j'trouvais ça marrant, fin nan. C'est pas vraiment marrant l'histoire fin j'm'y attendais pas au casier.

Le caractère violent du harcèlement n'a pas été saisi par Yacine qui s'en amuse. Il ne parvient pas à se mettre à la place de ce garçon qui vit une situation difficile et humiliante. Le casier qu'il évoque fait référence à la fin de la vidéo où l'on aperçoit le jeune garçon ouvrir son casier, et y trouver une photo montage avec son visage

⁸⁸ Ministère de l'Éducation nationale (2012). « Les injures » [Vidéo en ligne]. *Non au harcèlement*. Repérée à <http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/outils/les-injures-film-de-sensibilisation/>

associé au corps d'un porc. Yacine a trouvé ce passage drôle, mais cette vidéo avait pour but de sensibiliser les élèves, et de leur faire prendre conscience de ce que peuvent ressentir les autres en de pareils cas. Par ailleurs, Yacine avoue qu'il publie parfois des photos de personnes qu'il compare aux membres de la famille de ses amis : « *Ah oui, si parce que des fois genre euh pour rigoler j'mets des photos de gens et j'dis « c'est ton père » comme ça.* ».

Ainsi, Yacine ne voit pas l'aspect dérangeant de ses actes et considère que s'il trouve cela amusant, les autres en penseront de même. Or, ses amis lui ont déjà demandé de supprimer ce type de publications. A la fin de l'entretien, quand j'ai demandé à Yacine si la séquence lui avait fait modifier son comportement sur internet, il a répondu « J'ai jamais été comme ça du coup euh non. » en évoquant la séance sur le cyberharcèlement. L'élève n'a peut-être pas conscience de blesser, voire d'être assez peu respectueux d'autrui, bien que ça ne soit pas comparable à du cyberharcèlement. Ce dernier affirme également qu'il n'a rien appris au cours de la séquence, car il savait déjà ce qu'était le cyberharcèlement. Or, les objectifs de cette séance mériteraient d'être précisés davantage, car ils n'ont pas été compris par l'élève. L'enjeu de la séance résidait dans la sensibilisation à ce phénomène par des cas précis et des solutions pour agir en cas de cyberharcèlement, en tant que victime ou témoin. Néanmoins, Yacine conseille de réfléchir avant de publier quoi que ce soit sur internet et d'identifier les potentielles conséquences d'une publication.

Il en est de même pour Mehdi qui publie parfois des « affiches », c'est-à-dire des photos humiliantes, sur ses amis à l'occasion de leur anniversaire, sur les réseaux sociaux, et à qui on a déjà demandé de retirer des photos :

Mehdi : Euh oui bah en fait c'est le rituel quand c'est notre anniversaire, on met des dossiers, et des fois si c'est trop gros vraiment on m'demande de supprimer mais...

Néanmoins, il admet que ces photos peuvent être trop dégradantes ou gênantes, et comprend que l'on puisse exiger qu'elles soient supprimées. Par ailleurs, l'élève répond sensiblement la même chose que Yacine à la question sur le bilan de fin de séquence concernant un potentiel changement de comportement :

Mehdi : Ffff... Bah nan pas trop nan.

Mehdi : Non, j'ai jamais publié de photo trop...

N. G. : Même pour les affiches ?

Mehdi : Fin' si des fois un p'tit peu [rires].

Mehdi n'a pas conscience de son attitude qui peut être nuisible sur les réseaux sociaux, par conséquent, il pense ne rien avoir à changer à ses pratiques.

- Le droit à l'image, une notion encore floue

Le droit à l'image fait partie des droits que les pratiques sur internet complexifient. De nombreux élèves affirment qu'ils le respectent en demandant l'accord de leurs amis avant chaque publication. Néanmoins, dans certains échanges, on constate que les pratiques de ces élèves sont plus nuancées, et peut-être plus fragiles :

Rachel : Nan. Euh p't'être euh par exemple sur Facebook, quand c'est l'anniversaire d'quelqu'un des fois on l'affiche un peu, et elle dit supprime mais euh pour rigoler fin' elle dit oh non la met pas mais... fin' elle insiste pas et fin'. Ca la dérange pas plus que ça. Fin' du coup moi euh on m'a aussi affichée du coup euh j'm'en fou.

Rachel, comme bien d'autres élèves interrogés, publie des photos humiliantes sur le réseau social Facebook, lors des anniversaires de ses amis. Elle évoque le cas d'une amie à elle qui a demandé à ce que la photo soit supprimée, mais estime que cette dernière n'a pas suffisamment insisté pour le retrait de la photo. Encore une fois, c'est l'aspect amusant qui prime sur le respect des personnes. La pratique des « affiches » apparaît comme un phénomène de mode sur Facebook et a un effet boule de neige, car Rachel ayant déjà été victime de cette pratique, la réitère sur une autre personne. Charline fait également partie des élèves qui se livrent à cette pratique :

N.G. : Est-ce que tu avais demandé l'accord [de ton amie] avant [de publier la photo]?

Charline : Bah la plupart du temps j leur dis après euh avant d'prendre la photo j leur demande est-ce que j pourrai la mettre, y m disent oui puis ça m'est arrivé une seule fois qu'une amie, c'était le jour de son anniversaire, les clichés le jour de l'anniversaire on met des photos de personnes qui font des grimaces et tout, sauf que j'ai pris une photo d'elle qu'était vraiment horrible sur mon téléphone elle a pas apprécié j'ai dit bon c'est bon celle-ci j'enlève mais par contre j laisse les autres et j'ai négocié pour laisser les autres. [...] Bah du coup j me suis dit bah tiens la p'tite farce, j'ai laissé pendant une heure et puis après j'ai effacée. [...]

Cependant, elle admet qu'elle ne laisse ce type de photos visibles une heure seulement avant de les supprimer, car elle n'aimerait pas que quelqu'un lui fasse la

même chose en laissant une photo gênante indéfiniment sur un réseau social.

Au-delà de l'utilisation des réseaux sociaux pour faire circuler des photos, l'interdiction du portable au collège est récente. Les raisons qui ont motivé ce changement de règlement sont principalement liées au manque de communication entre pairs et par conséquent, à l'amenuisement du rôle sociabilisant de l'école. C'était en partie à cause d'une concentration d'élèves qui jouaient sur leurs portables, mais également à cause des problèmes liés au droit à l'image comme le soulève Charline. En effet, les atteintes au droit à l'image peuvent être de diverses natures et engendrer des situations délicates, allant de commentaires désagréables à des injures répétées et favorisées par le partage d'internautes en internautes. Le règlement intérieur interdit désormais toute utilisation du portable dans l'enceinte du collège, ce que certains élèves regrettent et auquel ils dérogent parfois. Beaucoup d'élèves envoient encore des SMS, écoutent de la musique, prennent des photos voire vont sur les réseaux sociaux :

Cléa : Après bon, on s'amuse à faire des photos, bon même si on n'a pas l'droit

Yacine : Nan... fin si des fois on s'filme et tout pour mettre sur Snap'.

On constate alors que les raisons de l'interdiction du portable n'ont pas été saisies par tous les élèves interrogés :

N.G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Rachel : Oui. [...] des fois ça m'arrive d'envoyer un texto, en sortant, fin' en allant aux toilettes et euh envoyer un p'tit texto [...]

N.G. : Pas de photos, pas de vidéos ?

Rachel : Euh si des photos avant, mais plus quand j'étais en sixième en cinquième et là j'prends plus d'photos au collège.

N.G. : Tu ne trouves pas ça intéressant de prendre des photos au collège ?

Rachel : Bah au pire on peut faire ça en dehors et tout. Et puis moi j'ai pas trop envie fin' d'sortir mon téléphone pour aller le réclamer à la fin' aux surveillants du coup bah c'pour ça que j'l'utilise dehors, en dehors du collège.

Ainsi, Rachel évite d'utiliser son portable au collège pour prendre des photos, simplement pour se conformer au règlement, et par crainte de se le faire confisquer par les Assistants d'Education. Elle n'a peut-être pas conscience de la

réglementation liée au droit à l'image. Néanmoins, elle admet que la séquence lui a fait changer son comportement par rapport aux photos qu'elle avait l'habitude de publier sans le consentement de ses amis :

Rachel : Oui, mais pas trop pasque bah j'faisais pas n'importe quoi, mais du coup, là bah j'fais encore moins n'importe quoi fin. Fin juste j'affiche euh... je demande, au lieu de rien dire à mes copines quand j'fais une photo fin je redemande pasque j'demande une première fois mais j'redemande pour bien être sûre. Pasque j'ai pas envie d'avoir de problèmes.

En revanche, certains élèves ont encore des difficultés à saisir l'importance du droit à l'image et de son application :

N. G. : Est-ce que t'avais demandé leur avis avant de poster la photo ?

Yacine : Bah nan, c'est euh... ma chérie, fin j'vais pas... on est en couple.

Yacine justifie le fait qu'il ne demande pas l'avis de la personne, car il s'agit de sa petite amie. Cependant, ce statut particulier ne donne aucune légitimité au non-respect du droit à l'image.

2.3 Médiation

On remarque également que ces élèves sont parfois guidés, voire accompagnés par un tiers. Timothée admet que son père lui a conseillé d'utiliser le moteur de recherche Duck Duck Go pour préserver sa vie privée. Ainsi, la médiation s'opère par la famille, ou encore par le biais d'un ami :

Cléa : Euh, fin moi mes parents me le disaient déjà, me disaient d'jà fais attention à c'que tu r'gardes euh puis en fait quand j'étais p'tite j'étais souvent avec une amie et euh elle m'faisait regarder des vidéos d'horreur.

Vincent : Oui, fin' oui, en fait j'l'avais crée avec ma mère du coup bah... [...] Fin' elle m'a juste dit de pas mettre de choses compromettantes euh... voilà. Oui, oui bah c'est tout. Et de faire attention, si y'avait des gens pas très... Voilà.

Rachel a d'abord appris à contrôler son identité numérique avec l'aide d'une amie, puis a ensuite transmis ses compétences à sa mère :

Rachel : « Bah moi en fait c'était pasqu'il y'avait une copine qui m'l'avait dit. Et du coup j'ai voulu voir bah en fait euh voilà. »

Rachel : « Et j'ai fait pareil pour le nom d'ma mère pasqu'elle me croyait pas. Et du coup en fait elle a vu que tout était... pasque, elle croyait qu'en fait, Facebook, c'était séparé de Google et tout ça. Alors qu'est internet. Elle croyait qu'Facebook en fait c'était un truc à part entière et en fait, c'était, fin c'est internet en fait. Et du coup bah j'ai prouvé que ... »

Ainsi, le principe de médiation peut varier, et s'opérer aussi bien de l'adulte à l'adolescent, que de l'adolescent à l'adulte.

3. Besoins de formation identifiés

D'abord, on constate à travers les entretiens, que les élèves ont globalement les mêmes activités sur internet. Ils aiment regarder des vidéos sur YouTube, aller sur les réseaux sociaux, et regarder des séries en streaming. Ils avouent aussi utiliser internet pour faire des recherches, notamment pour l'école. Néanmoins, une nette distinction est faite entre l'utilisation d'internet à la maison et celle du collège, certains disent que la pratique d'internet au foyer apporte des libertés que le collège n'offre pas. Certains déclarent qu'aucune séance pédagogique ne prend en compte l'utilisation d'internet, d'autres estiment que seuls des logiciels pédagogiques hors ligne sont utilisés. Tandis que d'autres parlent du cours de technologie durant lequel ils vont parfois sur des blogs professionnels, ou encore du cours de mathématiques ou d'histoire pendant lesquels ils effectuent des recherches en ligne. Beaucoup sont ceux qui revendiquent l'aspect éducatif d'internet au collège, et ne voient aucune similitude avec leurs pratiques non formelles, soit celles qu'ils peuvent avoir à la maison. Néanmoins, un élève observe une ressemblance avec les recherches documentaires qu'il effectue tant à l'école qu'à la maison. Peut-être serait-il favorable en cela d'adapter davantage les projets pédagogiques aux pratiques numériques non formelles des élèves, afin de valoriser leurs savoir-faire et de motiver les apprentissages.

Certains élèves lient plutôt internet à leurs recherches sur Google et assimilent l'utilisation d'internet à la fonction documentaire. Pour eux les réseaux sociaux ne sont pas internet. Le fait d'être sur un téléphone ne leur donne probablement pas l'impression d'être sur connectés à internet, qu'ils associent peut-être davantage à l'utilisation d'un ordinateur. Rachel admet par exemple que de ne pas aller sur les réseaux sociaux lui manque les jours où elle est au collège, car elle aimerait consulter les *snaps* qui lui sont envoyés. Mais, elle affirme quelques minutes plus

tard que le collège est fait pour travailler, et que ça ne la dérange pas d'attendre de rentrer chez elle pour aller sur internet. Il y a également chez quelques-uns, une ambiguïté concernant la dimension publique ou privée d'internet.

Les besoins de formation sont bien entendu de l'ordre de l'Education aux Médias et à l'Information, qui est désormais dans les programmes officiels du collège et qui doit être commune à l'ensemble des disciplines dispensées à l'école, dont l'information-documentation. Nous avons tenté cette année, de prendre part à ce module de formation par le biais d'un EPI pour transmettre une culture numérique aux élèves de 3^{ème} A du Collège Saint André. Nous aurions aimé pouvoir étendre ce projet à d'autres classes, mais nous avons manqué de temps.

Ainsi, le projet « citoyenneté numérique » avait pour objectif principal de sensibiliser les élèves à une approche éthique et responsable d'internet. Par le biais d'une évaluation de projet réalisée par l'ensemble des élèves de la classe⁸⁹, nous avons pu recueillir leurs impressions⁹⁰. L'opinion des élèves sur la globalité du projet est très favorable. Ils sont très satisfaits à 43% et plutôt satisfaits à 53% et se sont sentis acteurs de leur formation. On peut donc en déduire que les mises en activité proposées ont plu. Les sujets abordés les ont intéressés, avec 32% d'élèves très satisfaits et 68% d'élèves plutôt satisfaits. Il est à noter que ces derniers étaient différents selon les groupes (groupe 1 : identité numérique, données personnelles / groupe 2 : droits sur internet, cyberharcèlement). Une grande majorité des élèves (10) n'a pas proposé d'autres sujets. Le piratage apparaît deux fois dans les résultats, néanmoins, il s'agit plutôt de sécurité informatique, ce qui ne correspond pas à la notion de « citoyenneté numérique » visée par ce projet. Quant à la protection parentale (1), je pense qu'il est plutôt question du « contrôle parental », cependant, ça ne mène pas à développer des compétences en matière de citoyenneté sur internet. En outre, de nombreux élèves du groupe 1 ont noté le harcèlement et ont parfois précisé qu'ils auraient aimé aborder le « harcèlement sur internet » (7). Il semble que c'est une frustration pour certains de ne pas avoir évoqué ce thème. Le sujet du harcèlement mériterait davantage d'être abordé à l'école, car les élèves en sont demandeurs et semblent avoir besoin d'être conseillés

⁸⁹ Voir Annexe 7 : Fiche d'évaluation du projet

⁹⁰ Voir Annexe 8 : Résultats de l'évaluation du projet

par les adultes pour gérer des situations de crise en ayant connaissance des gestes pour aider une victime ou savoir comment s'informer.

L'enjeu de la réalisation des vidéos préventives était de s'engager à travers une création multimédia pour inciter leurs pairs à avoir un meilleur comportement sur le web. De plus, l'EPI dans lequel s'est joué ce projet était intitulé « engagement et citoyenneté », c'est pourquoi, il était important d'en saisir leur compréhension. Cependant, deux élèves sont plutôt insatisfaits (7%), tandis que 50% se révèlent très satisfaits et 43% plutôt satisfaits. L'objectif a donc été atteint.

Le projet vidéo s'est révélé intéressant car les pratiques informelles de chacun ont pu être mises en valeur, alors qu'elles ne le sont pas habituellement dans le milieu scolaire. En effet, la manipulation de tablettes pour se filmer, ainsi que le montage vidéo, étaient déjà des compétences acquises pour certains d'entre eux. Ils ont ainsi pu mutualiser leurs savoir-faire entre pairs. Les capsules vidéo m'ont surprise pas leur qualité et leur originalité. Chaque groupe a créé un contenu différent, allant du simple « top » au scénario un peu plus travaillé. Les informations et mots clés sont très bien réutilisés. Deux séances théoriques par groupe auront suffi à sceller quelques connaissances solides, car on constate entre les phrases écrites lors de l'évaluation diagnostique⁹¹ et les dernières rédigées pour évaluer le projet et les nouvelles notions apprises⁹², que les élèves ont bien intégré les connaissances avec un projet échelonné sur quatre mois seulement.

En suscitant des réflexions sur leurs pratiques numériques personnelles et leurs potentiels risques, et en leur apprenant à maîtriser l'outil de façon citoyenne et responsable. C'est aussi en les poussant à aller jusqu'au bout du projet que j'ai pu appréhender leurs nouvelles connaissances par la restitution de celles-ci en autonomie. Ainsi, les notions majoritairement nouvelles étaient les suivantes : les lanceurs d'alerte (8), les données personnelles (8), les Creative Commons (8) et les traces (7). En effet, la découverte du personnage d'Edward Snowden qui révèle la collecte massive des données personnelles des utilisateurs par la NSA, en a surpris

⁹¹ Voir Annexe 2 : Résultat du « Jeu des portraits »

⁹² Voir Annexe 8 : Résultats de l'évaluation du projet

plus d'un. Les *Creative Commons* apparaissent comme une notion dont les élèves n'avaient jamais entendu parler auparavant.

Le point négatif reste le manque de temps consacré au projet vidéo. La réalisation des vidéos s'est déroulée assez rapidement, avec trois heures par groupe consacrées à la captation et au montage. Pris de court avec l'approche des vacances scolaires, du DNB et de la fin de l'EPI, j'ai voulu vérifier si l'accompagnement que j'ai pu leur apporter avait été suffisant, car il s'agissait avant tout de développer leur sens de l'autonomie. Les élèves sont globalement satisfaits avec 53% d'élèves très satisfaits et 43% d'élèves plutôt satisfaits, 4% seulement n'ont pas trouvé l'accompagnement suffisant. Néanmoins, ayant manqué de temps pour la réalisation complète des vidéos, incluant le montage, les élèves ont été sous pression et 9 élèves affirment qu'ils auraient aimé avoir davantage de temps. De plus, j'avais exigé des élèves du groupe 2 qu'ils fassent un *storyboard* avant de commencer à filmer quoi que ce soit, ce qui leur aura fait perdre une heure par rapport à l'autre groupe avec lequel j'ai corrigé cette erreur. J'avais imaginé que le fait de se lancer dans la réalisation de vidéos pourrait intimider, voire freiner les élèves et qu'ils seraient peut-être bloqués par l'improvisation. Or, le fait mettre les élèves du groupe 1 directement dans l'activité a permis une certaine productivité, ainsi qu'une belle énergie. Néanmoins, certains élèves avaient tout de même besoin d'écrire et de schématiser sur le papier ce qu'ils allaient filmer avant de se lancer. Chacun a pu utiliser la méthode qui lui convenait le mieux et avancer à son rythme. Malheureusement, les élèves regrettent, en grande majorité, de ne pas avoir pu passer plus de temps sur le montage des vidéos.

L'enjeu réside dans la continuation de ce type d'enseignement à travers des projets transdisciplinaires qui permettrait aux élèves d'approfondir leurs connaissances et de les accompagner dans la construction de leur identité numérique tout au long de leur parcours scolaire. Ainsi, un curriculum en EMI avec des progressions allant de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème}, voire au-delà, au lycée, serait bénéfique pour construire des compétences solides et généralisées pour l'ensemble des élèves.

Conclusion

Ainsi, l'identité numérique est aujourd'hui centrale dans la construction sociale chez l'adolescent. Internet possède aussi bien des aspects positifs que risqués. En effet, de par son accès public, toutes les informations peuvent être visibles aux yeux de tous, y compris les données personnelles. De plus, la représentation de soi sur internet est régie à la fois par ce qu'on publie, mais également par ce que les autres peuvent partager à notre sujet. Les adolescents, au contact d'internet sont tentés d'alimenter les réseaux sociaux et de délivrer ainsi des informations les concernant eux et leurs amis. Il s'agit pour eux de se sentir présents, et de pouvoir échanger avec leurs pairs. Par ailleurs, au travers de l'enquête que nous avons menée, nous constatons que certains élèves ne sont pas nécessairement actifs sur les réseaux sociaux. Les résultats dégagés sont divers et montrent plusieurs types de comportements, allant du besoin de popularité, au besoin de communiquer, en passant par une attitude passive qui consiste à regarder ce que publient les autres. On observe une certaine connaissance chez quelques-uns d'entre eux et une véritable démarche responsable quant à leurs pratiques numériques. Néanmoins, les élèves manifestent quelques vulnérabilités, et y sont exposés au quotidien. Ces vulnérabilités relèvent d'une définition ambiguë du droit à l'image, d'une banalisation de la violence, ou encore du caractère risqué des communications avec des inconnus. Une médiation serait nécessaire, tant par l'école que dans les familles. Des réunions parents-professeurs pour échanger sur ces sujets serait éclairantes et amènerait plus de clarté pour les parents d'élèves qui sont parfois démunis sur les questions concernant internet et ses risques. L'école aurait besoin de s'adapter davantage aux pratiques des élèves pour être plus à l'écoute de leur réalité et développer leurs compétences dans le champ du numérique. Il serait question de les accompagner pour les aider à réfléchir sur leurs pratiques, de les amener à adopter de bonnes attitudes, ou encore de leur donner des solutions pour régler des situations problèmes, afin de les aider à construire leur identité numérique en pleine conscience.

BIBLIOGRAPHIE⁹³

OUVRAGES

Bihoux, P., Mauvilly, K. (2016). *Le désastre de l'Ecole numérique : plaidoyer pour une école sans écrans*. Normandie : Seuil

boyd, d. (2016). *C'est compliqué : Vivre l'adolescence en réseau*. Les Enfants du numérique (traduit de l'anglais par Hervé Le Crosnier). Caen : C&F éditions

Carr, N. (2011). *Internet rend-il bête ?* (traduit de l'anglais par Marie-France Desjeux). Paris : Editions Robert Laffont

Cordier, A. (2015). *Grandir connectés : Les adolescents et la recherche d'information*. Les Enfants du numérique. Caen : C&F éditions

Doueïhi, M. (2011). *Pour un Humanisme Numérique*. Normandie : Seuil

Georges, F. (2010). *Communication médiée par ordinateur : un processus identitaire informatisé, vers une identité mixte*. Dispositifs et techniques et communication humaine : transformation du lien et nouveaux lieux sociaux. Namur : Actes du congrès de l'AISLF

Lacombled, D. (2013). *Digital Citizen : Manifeste pour une citoyenneté numérique*. Paris : Plon

Le Crosnier, H. (2013). *Culturenum : Jeunesse, culture & éducation dans la vague numérique* (coordonné par Hervé Le Crosnier). Les Enfants du numérique. Caen : C&F éditions

Louv, R. (2008). *Last Child in the Wood : Saving our children from nature deficit disorder* (cité par philippe Bihoux et Karine Mauvilly dans *Le désastre de l'Ecole numérique*, p. 213). Algonquin Books

Plantard, P. (2015). *Les Imaginaires numériques en éducation*. Modélisations des imaginaires. Paris : Editions Manucius

Tisseron, S. (2001). *L'Intimité surexposée*. Hachette Littérature. Paris : Editions Ramsay

Tisseron, S., Missonnier, S., Stora, M. (2006). *L'enfant au risque du virtuel*.

⁹³ Norme APA

Inconscient et culture. Belgique : Dunod

ARTICLES

Brotcorne, P., Valenduc, G. (2009). « Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet. Comment réduire ces inégalités ? ». *Les Cahiers du numérique*, 1/2009 (Vol. 5), p. 45-68. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-1-page-45.htm>

Brotcorne, P. (2012). « Les médias numériques au service de la citoyenneté : Des outils privilégiés pour une participation citoyenne « augmentée » ? ». Note d'éducation permanente FTU. N°2012-12. Repéré à http://www.ftu.be/documents/ep/2012_12_TIC_participation_citoyenne.pdf

Ballarini-Santonocito, I., Serres, A. (2009). Entretien avec... Bernard Stiegler (Philosophe, Directeur de l'IRI, Professeur à l'université de technologie de Compiègne). Entretien mené par Ivana Ballarini-Santonocito et Alexandre Serres. *Mediadoc*, n° 2. Repéré à [halshs-00631530](http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00631530)

Cardon, D. (2009). « Le design de la visibilité ». *Evolution des cultures numériques : De la mutation du lien social à l'organisation du travail* (sous la direction de Christian Licoppe). FYP Editions

Cordier, A. (2013). « Et si on enseignait l'incertitude pour construire une culture de l'information ? ». (Colloque spécialisé en Sciences de l'Information COSSI. Juin 2012. Poitiers). Repéré à https://halshs.archives-ouvertes.fr/sic_00803091/document

Détrange, Y., Escoffier, A. M. (novembre 2009). « Droit à la vie privée » (texte déposé au sénat - première lecture). Repéré à <http://www.senat.fr/leg/pp109-093.html>

Ertzscheid, O. (2009). « L'homme, un document comme les autres ». *Hermès, La Revue*. 1/2009 (n°53) p. 33. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-1-page-33.htm>

Fluckiger, C. (2012). « L'école à l'épreuve de la culture numérique des élèves ». *Revue française de pédagogie*. 163 / avril-juin 2008. Repéré à <http://rfp.revues.org/978>

Genevois, S. (2013). « Culture numérique et citoyenneté mondiale : quels enjeux

pour l'Ecole ? ». *Tréma*. 40/2013. Repéré à <https://trema.revues.org/3036>

Georges, F. (2011). « L'identité numérique sous emprise culturelle. De l'expression de soi à sa standardisation. » *Les Cahiers du numérique*. 2011/1. (Vol. 7) p. 31-48. Repéré à https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=LCN_071_0031

Georges, F. (2009). « Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0 ». *Réseaux*. 2/2009 (n° 154) p. 165-193. doi : [10.3917/res.154.0165](https://doi.org/10.3917/res.154.0165)

Le Deuff, O. (2009). « Penser la conception citoyenne de la culture de l'information ». *Les Cahiers du numérique*. 3/2009 (Vol. 5) p. 39-49. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-3-page-39.htm>

Merzeau, L. (2010). « La présence, plutôt que l'identité ». Dossier « Présence numérique ». *Documentaliste-Sciences de l'information*. 2010/1 (Vol. 47). Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00489655v2/document>

Nivelle, P. (2011). « Petite Poucette : la génération mutante ». (Entretien avec Michel Serres). *Libération*. Repéré à http://next.liberation.fr/culture/2011/09/03/petite-poucette-la-generation-mutante_758710

Oberdorff, H. (2014). « Vers une déclaration des droits de l'homme numérique et du cyber-citoyen ? » (propos recueillis par Jean-Pierre Chevènement). *Res Publica*. Repéré à http://www.fondation-res-publica.org/Vers-une-declaration-des-droits-de-l-homme-numerique-et-du-cyber-citoyen_a840.html

Octobre, S. (2009). « Pratiques culturelles chez les jeunes et institution de transmission : un choc de culture ? ». *Cultures prospectives*. 2009/1

Serres, A. (2009). « Une certaine vision de la culture informationnelle ». Revue *Skhole.fr*. Repéré à <http://skhole.fr/node/178>

Veran, J. P. (2015). « Numérique pour l'éducation : quel point d'étape ? ». *Mediapart*. Repéré à <https://blogs.mediapart.fr/jean-pierre-veran/blog/080915/numerique-pour-l-education-quel-point-d-etape>

Vitran, J. C. (2013). « Surveillance, vie privée et données personnelles ». *L'Ecole numérique*. Canopé. Repéré à <http://www.cndp.fr/ecolenumerique/tous-les-numeros/focus/citoyennete-et-identite-numerique/article/article/surveillance-vie-privee-et-donnees-personnelles.html>

RAPPORTS

Association Génération Numérique (septembre 2016). CNIL. Repéré à <http://association-generationnumerique.fr/etude-cnil-association-generation-numerique-11-18-ans-protection-de-leurs-donnees-personnelles/>

Baron, G. L., Bruillard, E. (2008). *Technologies de l'information et de la communication et indigènes numériques: quelle situation ?*. Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education et la Formation (STICEF), ATIEF. Repéré à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00696420/document>

Boubée, N., Tricot, A., Couzinet, V. (2005). *L'invention de savoirs documentaires : les activités de recherche d'information d'utilisateurs dits « novices »*. Actes du colloque international Enjeux et usages des TIC. Aspects sociaux et culturels 22 -24 septembre 2005. p. 215-224

Jones, S., Fox, S. (2009). « Generations Online in 2009 ». *Pew Internet & American Life Project* (traduit de l'anglais par Amélie Lemieux) Repéré à <https://www.mcgill.ca/definetheline/fr/citoyennete-numerique>

CONFERENCE

Wolton, D. (2017). "Internet : entre fausse gratuité, communautarisme et liberté". Conférence 20 janvier 2017. École Nationale Supérieure de Cognitique, Institut polytechnique de Bordeaux

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (modifiée le 22 novembre 2016). Repéré à <https://www.cnil.fr/fr/loi-78-17-du-6-janvier-1978-modifiee>

Ministère de l'Education nationale (2013). « Point d'étape de l'entrée de l'École dans l'ère du numérique, lundi 10 juin 2013 ». Repéré à <http://www.education.gouv.fr/cid72307/point-d-etape-de-l-entree-de-l-ecole-dans-l-ere-du-numerique.html>

Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École – Art.156-157. Repéré à https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=88D5B6882864951CA3185135181AF520.tpdjo11v_1?cidTexte=JORFTEXT000027677984&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id

Circulaire n° 2015-085 du 3-6-2015. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89301

Ministère de l'Education nationale (2016). Campagne « Non au harcèlement ». Repéré à <http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>

Ministère de l'Education Nationale. « 10 conseils contre le harcèlement ». *Non au harcèlement. Livret Stop au harcèlement au collège* (p. 2). Repérée à http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/02/livret_stop_au_harcèlement_au_collège.pdf

Référentiel de Formation des élèves à la protection des données personnelles. Conférence Internationale des Commissaires à la protection des données et à la vie privée. Octobre 2016. Repéré à : https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/referentiel_formation_protection_des_donnees_oct_2016.pdf

SITES WEB

CNIL. Les Missions. Repéré à <https://www.cnil.fr/fr/les-missions>

CNIL. « Les 10 conseils de la CNIL pour rester net sur le web ». Repéré à <https://www.cnil.fr/fr/10-conseils-pour-rester-net-sur-le-web>

CNIL (2015). « Réagir en cas de harcèlement en ligne ». Reperée à <https://www.cnil.fr/fr/reagir-en-cas-de-harcèlement-en-ligne>

CNRTL. Repéré à <http://www.cnrtl.fr/>

Dictionnaire de l'Informatique et d'Internet. Repéré à : <http://www.dicofr.com/>

Dico du web. Repéré à : <http://www.dicoduweb.fr/>

Do not Track. Repéré à <https://donottrack-doc.com>

Duplessis, P. (2011). « Les Trois Couronnes ». Repéré à <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/auteur>

Educnum. Repéré à <https://www.educnum.fr/>

Internet et les jeunes : Guide à l'usage des enseignants du 1^{er} degré. « Le Jeu des Portraits ». Ministère de la Communauté française. Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique. Repéré à <http://www.enseignement.be/index.php?page=26149>. P. 9-26

La Quadrature du Net (2008). Repéré à : <https://www.laquadrature.net/fr>

MémoTice (2012). « Publier : s'exprimer en ligne ». Education aux Médias et à l'Information. Académie de Versailles. Repéré à <http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/publier-s-exprimer-en-ligne>

Pour une déclaration préliminaire des droits de l'homme numérique. Forum d'Avignon. Repéré à <http://www.ddhn.org/>

Programme Européen. Repéré à <http://www.saferinternet.fr/>

Roxane. « Droit d'auteur et droit à l'image ». Repérée à : <https://magic.piktochart.com/output/14348251-droit-a-limage>

Tralalère. « Stop la violence ». Repéré à <http://www.stoplaviolence.net/>

WebMii. Repéré à <http://webmii.com/?language=fr>

VIDEOS

Adesias (2013). « Si c'est gratuit, vous êtes le produit » [Vidéo en ligne]. Repérée à <https://www.youtube.com/watch?v=8vLSf1i4E7A>

Bruel, P., LaFouine (2014). « Maux d'enfants » [Vidéo en ligne]. Repérée à <https://www.youtube.com/watch?v=YBubRfUsNA>

CNIL (2012). « Share The Party ». [Vidéo en ligne]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=guV0yGrUmco>

Gwed, S. (2014). « 10 choses à ne pas faire sur les réseaux sociaux » [Vidéo en ligne]. Repérée à <https://www.youtube.com/watch?v=vFEJqmyjiFI>

Hoback, C. (2013). *Terms and Conditions May Apply* (« Les Nouveaux Loups du

Web », 2016). Jupiter Films

Ministère de l'Education nationale (2012). « Les injures » [Vidéo en ligne]. *Non au harcèlement*. Repérée à

<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/outils/les-injures-film-de-sensibilisation/>

Netécoute (2011). « Derrière la porte... ». [Vidéo en ligne]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=PN1Tq-4Stqs>

Pariser, E. (mars 2011). « Eli Pariser nous met en garde contre "les bulles de filtres" en ligne. » TED. [Vidéo en ligne]. Repéré à https://embed.ted.com/talks/lang/fr/eli_pariser_beware_online_filter_bubbles#

Table des illustrations

Figure 1 : « Les différentes facettes de l’identité numérique » (Cavazza, 2006) – Source : fredcavazza.net	8
Figure 2 : « L’écosystème de l’identité numérique » (Buschini, 2009) – Source : www.buschini.com...	9

Table des annexes

<u>Annexe 1</u> : Présentation projet « citoyenneté numérique »
<u>Annexe 2</u> : Résultats « Jeu des portraits »
<u>Annexe 3</u> : Progression projet « citoyenneté numérique »
<u>Annexe 4</u> : Fiches de préparation et supports de séances
<u>Annexe 5</u> : « Murs de paroles »
<u>Annexe 6</u> : Objectifs et consignes pour la réalisation des vidéos
<u>Annexe 7</u> : Fiche d’évaluation du projet
<u>Annexe 8</u> : Résultats de l’évaluation du projet
<u>Annexe 9</u> : Questionnaire d’entretien
<u>Annexe 10</u> : Résultats du questionnaire d’entretien
<u>Annexe 11</u> : Grille d’entretien
<u>Annexe 12</u> : Retranscriptions des entretiens

Annexe 1 : Présentation du projet « citoyenneté numérique »

Projet pédagogique numérique – 3ème A

A l'attention des parents d'élèves

Titre du projet

« *Vivre ensemble dans un monde connecté : comment aider mes amis en ligne ?* »

Présentation du projet

Le projet s'inscrit dans l'Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) « engagement et citoyenneté » mené par l'établissement et traite de la notion de « citoyenneté numérique ». En effet, il s'agit d'apprendre aux élèves à mieux maîtriser leurs pratiques sur internet par la réalisation de vidéos façon « Youtubeurs » (« tuto », « top »...). Ils proposeront des conseils, à donner à leurs pairs pour les aider à avoir un comportement citoyen, responsable et éthique sur internet. Les vidéos seront réalisées à l'aide de tablettes *iPad* et le montage avec l'application *iMovie*. Elles seront par la suite publiées sur le site du collège et également intégrées au projet webdocumentaire *eR!SK*, dirigé l'ESPE d'Aquitaine en partenariat avec la Maïf, qui vise à connaître les pratiques numériques et les représentations des risques sur Internet.

Par conséquent, pour réaliser ce projet vidéo, une autorisation des parents pour l'enregistrement de la voix et de l'image de l'enfant est requise.

Pour mettre à bien ce projet vidéo, une séquence pédagogique de huit séances (en demi-groupes) sera élaborée en amont pour apporter du contenu aux élèves. Les thématiques abordées seront les suivantes : identité numérique et traces ; e-réputation et cyber-harcèlement ; droits et libertés sur internet ; protection des données personnelles et de la vie privée ; fiabilité de l'information : rumeurs, désinformation, complot ; s'engager à travers les réseaux sociaux.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser l'image de soi sur internet
- Comprendre la différence entre sphères publique et privée
- Apprendre à communiquer sur les réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres
- Apprendre à confronter différentes sources et à évaluer la validité des contenus
- Produire, recevoir et diffuser de l'information dans un usage sûr, légal et éthique

Responsable du projet

Mme Ghani

Professeur documentaliste

Collège Saint André, Bordeaux

Voir document de **présentation du projet eR!SK** en annexe

Voir document « **Autorisation d'enregistrement de l'image et de la voix** » en annexe

Annexe 2 : Résultats du « Jeu des portraits »

Evaluation Diagnostique – Séance 1

	<u>Profil 1 :</u> Les communicants	<u>Profil 2 :</u> Les blogueurs	<u>Profil 3 :</u> Les joueurs	<u>Profil 4 :</u> Les butineurs
TOTAL	20	1	2	5
Les bavards	7			
Les tchatteurs	3			
Les Club Members	2			
Les butineurs	8			

On constate qu'une grande majorité favorise la communication dans leurs pratiques numériques quotidiennes. 20 élèves ont obtenu le profil des « communicants » avec des variantes entre les bavards, les *tchatteurs*, les *club members* et les butineurs. En revanche, seul un élève a obtenu le profil de blogueur, deux sont des joueurs et cinq ont des pratiques de « butinage » c'est-à-dire variées.

Réponses aux questions du « jeu des portraits » selon les profils

« [Mes limites sur Internet ?] La méchanceté gratuite »

« Ne pas aller sur des sites illégaux, faire attention à où on va », « les jeunes sur internet sont bien »

« Je donne des conseils à mes amis pour leur éviter des questions dérangeantes... Je vire les personnes avec qui je parle jamais... Je serai toujours *addict* à internet et un adepte. »

« [Des conseils ?] il doit mettre un mot de passe et bloquer quelques trucs », « internet c'est bien car ça permet de parler avec des personnes qu'on ne voit pas souvent et qui nous manque. Certains jeunes passent trop de temps à jouer. »

« [Des conseils ?] Ne pas mettre d'info perso »

« les règles de sécurité qu'un jeune doit connaître sont qu'il ne doit pas dévoiler des informations personnelles à n'importe qui par exemple son adresse. »

« ce que je pense des jeunes et d'internet c'est qu'il n'y a pas de problème à part si la personne ne prend pas toutes les précautions. »

« [Des conseils ?] Ne pas divulguer des informations personnelles ou vérifier qui y a accès. Ne pas divulguer ses mots de passe. Vérifier que les sites sont sûrs. »

« Il ne faut pas donner son adresse, son statut, son numéro ou des photos compromettantes. »

« Ne pas donner d'informations personnelles. », « Je trouve [les jeunes sont] imprudents [sur internet]. »

« [Je trouve les jeunes] très imprudents [sur internet]. »

« Ne pas donner d'éléments personnels. », « [les jeunes] font ce qu'ils veulent, ça ne me regarde pas. Cependant, je pense qu'internet peut être dangereux et qu'il est à utiliser avec modération. »

« Ne pas divulguer ses informations privées. », « Je trouve que les personnes âgées trouvent qu'on abuse [sur internet], mais moi je trouve que non. »

« J'ai donné des conseils, par exemple bloquer. », « Je supprime des fois les numéros des personnes

avec qui je ne m'entends plus. »

« Je ne donne aucune information. », « Pour ne pas prendre de risque, il ne faut pas donner d'informations personnelles sur nous ou sur les autres (adresse, nom...) », « Je trouve que les jeunes sont énormément sur Internet et qu'ils ne font pas forcément attention aux renseignements qu'ils dévoilent. »

« Les règles de sécurité qu'un jeune doit connaître s'il ne veut pas prendre de risque sur internet sont d'abord qu'il ne doit pas parler aux inconnus. »

« [J'ai] quand même mes limites : je n'insulte pas les gens et je ne me fais pas passer pour quelqu'un d'autre. »

« [Des conseils ?] de faire attention à qui ils parlent et de ne jamais donner d'informations personnelles. Quelqu'un peut se faire passer pour quelqu'un de notre âge pour que l'on ait confiance. »

Annexe 3 : Progression projet « citoyenneté numérique »

EPI ENGAGEMENT ET CITOYENNETE : PROJET CITOYENNETE NUMERIQUE

« Vivre ensemble dans un monde connecté : comment aider mes amis en ligne ? »

SEANCE	ACTIVITE / NOTIONS	MODALITES	DATE
1	Présentation projet ; questionnaire sur pratiques numériques (évaluation diagnostic) et constitution des groupes	Classe entière	17/01
2	Identité numérique et traces	Groupe 1	24/01
3	Droits et libertés	Groupe 2	31/01
4	Données personnelles et vie privée	Groupe 1	07/02
5	Cyberharcèlement et engagement	Groupe 2	08/02
6	Storyboard et captation vidéo	Groupe 2	07/03
7	Storyboard et captation vidéo	Groupe 1	14/03
8	Captation vidéo et montage	Groupe 2	21/03
9	Captation vidéo et montage	Groupe 1	28/03
10	Montage et présentation	Groupe 2	04/04
11	Montage et présentation	Groupe 1	13/04

Annexe 4 : Fiches de préparation et support de séances

SEANCE N°2 : L'IDENTITE NUMERIQUE		Partenaires : /
Niveau : 3 ^{ème}	Discipline(s) impliquée(s) : /	Dispositif : EPI
<p>Pré-requis : Utiliser moteur de recherche.</p> <p>Objectifs généraux : Apprendre à maîtriser son identité numérique Sensibiliser à la confidentialité des informations</p>		
<p>Compétences disciplinaires :</p> <p>Compétences transversales : Autonomie/Responsabilité/Esprit critique/Respect de soi et d'autrui</p> <p>Compétences info-documentaires (Matrice EMI TrAam Toulouse) : D5 Les représentations du monde et de l'activité humaine : Assumer une présence numérique : travailler sur l'identité numérique / débattre sur sa présence en ligne et ses données personnelles</p>		
<p>Modalités : Nombre d'élèves : 15 (groupe 1) Lieu : Salle informatique Matériel : 1 poste par élève Outils : moteurs de recherche, Webmii, Durée : 1h</p>		
<p>Notions : Identité numérique ; Trace numérique ; Réseaux sociaux</p>		
DEROULEMENT		PRODUCTION FINALE/EVALUATION
<p>Phase 1 : Introduction vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=8STIG-60yf4 Réactions. Présentation sujet de la séance « Identité numérique »</p> <p>Phase 2 : Recherche d'information sur un(e) camarade. Mise en activité : Taper le nom et le prénom dans Google/WebMii. Regarder les 2 premières pages de résultats. Aller dans Google Images/Vidéos. Remplir fiche.</p> <p>Phase 3 : Mise en commun. Présentation camarade : est-ce la vraie personnalité de l'élève ? Toutes ces informations doivent-elles être rendues publiques ?</p> <p>Phase 4 : Présentation schémas. Compléter texte à trous. Echange des réflexions sur les traces. Réflexion sur le fait que l'on peut construire et contrôler son identité numérique en choisissant ce que l'on veut partager avec les autres.</p> <p>Phase 5 : Rédaction conseils. Ramassage fiches</p>		<p>DUREE</p> <p>5 min → Rédaction de conseils (individuellement)</p> <p>15 min - Certains ont mis les m conseils que lors de la séance</p> <p>10 min - 1. D'ombres ont mélangé des notions - traces, Cookies</p> <p>10 min - A revoir pas clair -</p> <p>10 min - Aucun élève ne parle d'identité numérique, pas de notions des personnes. C'est de fournir les données des gens. ↓</p>
<p>BILAN : 1. Appel élèves 3-fiches autorisations. 2. Rappel projet</p> <p>Y'ai eu le de leur nombre schéma id num. → Souhaiter juste sur la commercialisation des données et la protection des infos 2016/2017 Elevés intéressés, plus de réflexion. Mise en commun = chaque élève présente acquisitions sur camarade - personnelles. Pas de questions. Traces "désirées en idées", droit à l'image.</p> <p>Nadia GHANI Discussion en groupe = s'écouter les autres. Géoloc = "on peut retrouver son profil Question de la géolocalisation, déséparément, GAFNI, pub, commercialisation si "en se perd".</p> <p>TOURNER QUESTION CONSEILS AUTREMENT. NOTION DE RESPONSABILITE. Assurez-vous toutes ces infos ? Souhaiter la séance prochaine. Si vs choisissez de le mettre en ligne en public c'est votre choix. 4 élèves ont vraiment tapé de traces.</p> <p>Rechercher vidéos = c'est l'objectif de la responsabilité. Si vs choisissez de le mettre en ligne en public c'est votre choix. 4 élèves ont vraiment tapé de traces.</p> <p>Reprise conseils Comment protéger (données) (identité num?) Comment contrôler (données) (identité num?) "C'est gratuit, c'est toi la produit"</p>		



Nom : Prénom :

Que sait-on de toi sur internet ?

1- Présente un(e) de tes camarades en 2min à partir des informations que tu auras trouvées sur Internet. Utilise un moteur de recherche ou l'outil WebMii.

Nom de l'élève recherché :

Quelles informations as-tu trouvées concernant ton camarade ?
Coche les cases correspondantes :

- Nom Prénom Age / date de naissance
- Adresse / géolocalisations Adresse mail
- Téléphone Le nom du collègue
- Autre : Aucune information

Quels types de publications poste-il/elle ? Coche les cases correspondantes :

- Photos Statuts / Tweets / Like / Commentaires
- Vidéos Evènements / activités (sports, musique...)
- Autre : Aucune information

Y-a-t-il des photos de ses amis ou de sa famille?

- Oui Non

A-t-il/elle un pseudonyme ? Un avatar ?

- Un pseudonyme Un avatar Les deux

2. Complète les phrases suivantes :

L'identité numérique, c'est l'ensemble des qui existent sur en ligne. Ces informations sont déterminées à l'aide de nos numériques.

Les **traces** sont récoltées à travers toutes les activités que nous effectuons sur internet. Certains sont, d'autres et hors de contrôle de l'utilisateur.

4. A ton avis, quels peuvent être les inconvénients et les avantages liés à l'identité numérique et aux traces ? Si tu devais aider tes amis à ce sujet, quels conseils leur donnerais-tu ?

-
-
-
-
-

SEANCES PUBLIER, S'EXPRIMER EN LIGNE	
Niveau : 3ème A	Discipline(s) impliquée(s) : Dispositif : EPI Partenaires :
Pré-requis : Utiliser un moteur de recherche ; travailler en groupe	
<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la notion de droit d'auteur - Etre sensibilisé au droit à l'image - Comprendre la notion de responsabilité de ses actions et de sa potentielle incidence sur la vie privée d'autrui 	<p>Compétences disciplinaires : /</p> <p>Compétences transversales : Esprit critique ; travailler en équipe</p> <p>Socle Commun :</p> <p>D1 : langue française à l'oral et à l'écrit : parler/communiquer/écouter D2 : les méthodes et outils pour apprendre : utiliser des outils de recherche ; différencier sphère publique et sphère privée D3 : La formation de la personne et du citoyen : respect d'autrui ; remettre en cause ses jugements</p> <p>Compétences info-documentaires (Matrice EMI TrAam Toulouse) :</p> <p>Obj 2 : comprendre et s'approprier les espaces informationnels (D2 S3C) Obj 3 : partager des informations de façon responsable : reproduire, produire (D3 S3C)</p>
<p>Modalités :</p> <p>Nombre d'élèves : 15 (Groupe 2)</p> <p>Lieu : Salle informatique</p> <p>Matériel : Ordinateurs</p> <p>Outils : Vidéos</p> <p>Durée : 55 min</p>	<p>Notions : réseaux sociaux ; droit à l'image ; droit d'auteur ; vie privée ; Creative Commons</p>
DEROULEMENT	
<p>Phase 1 : Mise en place. Activité collective vidéo interactive sur le droit à l'image : CNIL « Share the Party » : https://www.youtube.com/watch?v=guV0yGrUmco Partage sur les conséquences de la publication de l'image d'autrui sur internet + responsabilité</p> <p>Phase 2 : Questions sur publication en ligne par groupe de 4. Recherche sur notions : droit à l'image, droit d'auteur, liberté d'expression, Creative Commons</p> <p>Phase 3 : Débat sur les réponses + définitions à l'aide d'une vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=YcE0zd_lNgg + diapo sur le droit d'auteur et le droit à l'image : https://imgic.piktochart.com/output/14348251-droit-a-image</p> <p>Phase 4 : Rédaction conseils en individuel puis collectif</p>	<p>DUREE</p> <p>10min</p> <p>15min</p> <p>20min</p> <p>5min</p> <p>PRODUCTION FINALE/EVALUATION</p> <p>→ Correction questions</p> <p>→ Rédaction conseils</p>

+ 5min =
 - Rappel
 - Ploq
 - Appel.
 - autoval
 - Séances MIA

BILAN : *Parte de tps chargement vidéos share the party.*

Nadia GHANI

2016/2017

Publier : s'exprimer en ligne

Nom : Prénom : 3A

1- Par groupe de 4 à 5 élèves, recherchez les notions suivantes et répondez à ces questions par VRAI ou FAUX avec des arguments qui te servent à débattre avec tes camarades : liberté d'expression ; Creative Commons ; droit d'auteur ; droit à l'image.

- Quand j'écris sur les réseaux sociaux, c'est comme si je prenais un micro pour parler à la terre entière.
- Est-ce que je peux dire et publier tout ce que je pense sur mes réseaux sociaux ?
- Si je publie un commentaire injurieux sur un prof, ce n'est pas grave car je peux l'effacer à tout moment.
- Creative Commons, ça veut dire gratuit.
- Je peux utiliser les réseaux sociaux pour faire connaître la musique de mon groupe.
- Je peux copier des textes ou photos sur les sites des autres pour les publier sur le réseau social que j'utilise.

- Mon copain est sur une photo : je peux l'utiliser. Il ne dira rien... ..

2. Définis les notions suivantes :

Qu'est-ce que le **droit d'auteur** ?
.....

Qu'est-ce que le **droit à l'image** ?
.....

Sur quel site en particulier puis-je trouver des informations concernant mes droits en ligne ?
.....

4. A l'aide de tout ce que l'on vient de voir, quels conseils donnerais-tu à tes amis pour avoir une bonne attitude quand ils publient sur les réseaux sociaux ?

-
-
-

SEANCE 4: PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES		Partenaires : Mme Thibault-Salin
Niveau : 3ème	Discipline(s) impliquée(s) :	Dispositif : EPI
<p>Pré-requis :</p> <p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre conscience des enjeux de la collecte des données personnelles (commercialisation, traces, big data) - Découvrir l'engagement citoyen controversé d'un lanceur d'alerte (Snowden) - Adopter des stratégies efficaces pour protéger ses données numériques personnelles 		
<p>Compétences disciplinaires : /</p> <p>Compétences transversales : travail en groupe, autonomie, respect d'autrui</p> <p>Socle Commun :</p> <p>D1 : Parler / Communiquer / Ecouter</p> <p>D2 : Développer une culture numérique ; différencier sphère publique et sphère privée ; travailler en équipe</p> <p>D3 : Etre responsable</p>		
<p>Modalités :</p> <p>Nombre d'élèves : 17 ⁶⁴</p> <p>Lieu : salle informatique</p> <p>Matériel : papier, vidéo projecteur</p> <p>Outils : ordinateurs, smartphones</p> <p>Durée : 1h</p>		
<p>Compétences info-documentaires (Matrice EMI TrAam Toulouse) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumenter, analyser, développer un point de vue - Comprendre et s'approprier les espaces informationnels (moteur de recherche populaire) - Assumer une présence numérique <p>Notions : données personnelles, collecte des données, « retargeting », « Big Data », profilage, identité numérique, commercialisation des données, base de données, moteur de recherche</p>		
DEROULEMENT		EVALUATION/ PRODUCTION
<p>Phase 1. : installation, appel, récupération fiches autorisation image et voix, faire noter dans cahier de texte pour la prochaine fois.</p> <p>Phase 2. : Rappel définitions traces et identité numérique. Montrer schémas. Diffusion vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=8vLSf14E7A Réactions vidéo et discussion. Aborder avantages d'Internet et de Google, collecte des données, « retargeting », « Big Data », profilage, identité numérique, loi sur Internet, « si c'est gratuit c'est vous le produit », suicide numérique. Arrêt à 2:37 pour Snowden</p> <p>Phase 3. : Activité RI et réponses aux questions.</p> <p>Phase 4. : passage au tableau pour expliquer aux autres.</p> <p>Phase 5. : Répondre questions et rappel prochaine séance vidéo.</p>		<p>DUREE</p> <p>5min</p> <p>10min</p> <p>20min</p> <p>15min</p> <p>10min</p> <p>→ Fiche questions-conseils</p>

BILAN : fin = 17H45 - Débatement sur la fts. TRIS BONNES REPONSES.

TRIS BON INVESTISSEMENT
EVALUES INTERESSES.

Nadia GHANI. Débat données cyberculture/identité.
Partage anecdote à la fin en lien avec la feuille données et id. Num.
Bonne ambiance à l'oral.

2016/2017



Donner ses données

Nom : Prénom : 3A

1- Par groupe de 4, recherche des informations te permettant de répondre à une de ces questions. Prend des notes.

- Quels outils (logiciels, extensions, applications...) peuvent permettre de protéger ses données (sur ordinateur, tablette ou smartphone) ?

- Qu'est-ce qu'un lanceur d'alerte ? Pourquoi les lanceurs d'alerte sont très souvent sanctionnés par la loi ?

2. Répond à ces questions :

- Quels comportements compromettent le plus nos données personnelles ?

- Qui est Edward Snowden ? Quelles révélations a-t-il faites au monde ?

- Quelles lois protègent les données personnelles actuellement en France ? aux Etats-Unis sous la politique du nouveau Président Donald Trump ?

- En quoi peut-on parler d'engagement citoyen par rapport au lanceur d'alerte Edward Snowden ?

France :

Etats-Unis :

SEANCE 5 : CYBERHARCELEMENT		
Niveau : 3ème	Discipline(s) impliquée(s) :	Partenaires : Mme Thibault-Salin
Pré-requis :	Dispositif : EPI	
Objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none"> - Je sais repérer des contenus ou des comportements inappropriés ou illicites - Je sais reconnaître des situations d'atteinte à ma réputation et/ou de cyber-harcèlement. 		
Compétences disciplinaires : Compétences transversales : Socle Commun : D1 : parler / communiquer / écouter D3 : Exprimer sentiments et émotions, respect d'autrui, vivre avec les autres, faire preuve de bienveillance		
Compétences info-documentaires (Matrice EMI TrAam Toulouse) : Partager des informations de manière responsable Argumenter, analyser, développer un point de vue		
Modalités : Nombre d'élèves : 14 (Groupe 2) Lieu : Salle informatique Matériel : vidéo projecteur, ordinateurs Outils : vidéos, piktochart (présentation), site web CNIL Durée : 55 min 2h00		
DEROULEMENT		
Phase 1 : Installation, appel, récupération fiches autorisation image et voix, faire noter dans cahier de texte pour la prochaine fois (le 7 mars) Phase 2 : Continuer questions sur les droits et la publication en ligne Diffuser présentation piktochart : https://magic.piktochart.com/output/14348251-droit-a-l'image . Définitions droits d'auteur et droit à l'image dans livre sur réseaux sociaux. Présenter la CNIL avec vidéo projecteur Phase 3 : Diffusion vidéo https://www.youtube.com/watch?v=YBubRFUj5NA Réactions, situations de cyberharcèlement de la vidéo, échanges, anecdotes... Phase 4 : Questions en collectif Phase 5 : Montrer schéma réagir en cas de... + Conseils CNIL : https://www.cnil.fr/fr/reagit-en-cas-de-harcèlement-en-ligne		DUREE 5min 15min 25 min 5min 15min 10min
		EVALUATION → Fiche conseils

BILAN : Seance plus longue que prévue! Beaucoup de points à (re)expliquer (CC, droit auteur...) Echange sur cyberharcèlement très interactif. Des élèves ont partagé des anecdotes et demandé de bons conseils.
 Nadia GHANI
 2016/2017



NOM : Prénom : 3A

« Connect, respect, protect »

1. Après avoir visionné la vidéo « Maux d'enfants », réponds à ces questions :

- Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?
.....
.....
- Comment pourrais-tu aider un(e) ami(e) victime de cyberharcèlement ?
.....
.....
- Il existe de meilleures façons d'utiliser internet et les réseaux sociaux, notamment pour s'engager. Le savais-tu ? Peux-tu citer des exemples d'engagement (citoyen) en ligne ?
.....
.....
.....

Annexe 5 : « Murs de paroles »



MUR DE PAROLES (Groupe 1)

Qu'est-ce que l'identité numérique ?

L'identité numérique, c'est l'ensemble des données qui existent sur nous en ligne. Ces informations sont déterminées à l'aide de nos traces.

Qu'est-ce qu'une trace numérique ?

Les traces sont récoltées à travers toutes les activités que nous effectuons en ligne. Certaines sont volontaires (photos, vidéos, posts...), d'autres involontaires (cookies, adresse IP, tags par les autres...) et hors de contrôle de l'utilisateur.

A ton avis, quels peuvent être les inconvénients et les avantages liés à l'identité numérique et aux traces ?

« Les avantages sont que nous pouvons communiquer avec des personnes qui sont à distance. Les inconvénients sont que nous sommes tracés tout le temps. »

« Parler à ses amis.

Ne pas mettre n'importe quoi. »

« C'est bien d'avoir une trace si on se perd ou le téléphone se perd. »

« Tout le monde peut tout savoir. »

« On peut nous retrouver si on a disparu. »

Si tu devais aider tes amis à ce sujet, quels conseils leur donnerais-tu ?

« Effacez votre historique de recherche. »

« Se mettre sur un navigateur privé. »

« Faire attention aux cookies qui enregistrent les sites sur lesquels on va. »

« Désactiver la géolocalisation et les cookies. »

« Lire les conditions d'utilisation. »

« Se mettre en privé si on veut pas que tout le monde le voit. »

« Ne pas poster des photos que tu pourrais regretter. »

« Ne pas mettre de données trop personnelles ou compromettantes. »

« Ne pas mettre de photos d'amis sans leur accords. »

Quelles lois protègent les données personnelles en France ?

C'est la [CNIL](#) (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) qui protège les données personnelles et garantit les libertés de chacun. Elle a été créée en 1978 par la Loi Informatique et Libertés.

Quels comportement compromettent le plus nos données personnelles ?

Tout accepter, y compris les Conditions Générales d'Utilisation (CGU), sans les lire.

Divulguer ses mots de passe.

Ne pas se déconnecter d'un réseau social ou d'une session.

Quels outils peuvent permettre de protéger ses données ?

🔒 *NS Wallet* (Gestionnaire de mots de passe)

🔒 *Adblock* (bloqueur de publicités)

🔒 *Ghostery* (bloqueur de mouchards et de cookies)

🔒 *Qwant* (moteur de recherche qui n'utilise pas de traceurs publicitaires)

🔒 *DuckduckGo* (moteur de recherche qui ne collecte pas d'informations personnelles)



MUR DE PAROLES (Groupe 2)

Quels conseils donnerais-tu à un(e) ami(e) pour qu'il adopte une bonne attitude lorsqu'il publie sur les réseaux sociaux ?

- « Réfléchir avant de poster » ; « Réfléchir deux fois avant de poster quelque chose »
- « Se mettre en privé » ; « Mettre les publications en privé »
- « Régler ses paramètres de confidentialité » ; « Respecter ma vie privée et celle des autres »

Qu'est-ce que le droit à l'image ?

- « Le droit à l'image, c'est le droit de toute personne à disposer de son image. » ; « ...au nom du respect de la vie privée » ; « Notre image nous appartient »

Je peux publier une photo de mon(ma) copain(copine).

- « Non, je dois avoir son consentement, sa permission » ; « Il doit être d'accord » ; « Ca dépend de notre amitié »

Qu'est-ce que le droit d'auteur ?

- « C'est l'auteur de toute œuvre qui possède le droit exclusif d'exploiter et de poser les conditions (*Creative Commons*) à ceux qui voudraient en faire quelque chose. »

Je peux copier des textes ou photos sur les sites des autres pour les publier sur le réseau social que j'utilise.

- « Oui, du moment que l'auteur est d'accord. » ; « Non, sauf si on demande l'autorisation à l'auteur » ; « Oui, si on respecte le droit d'auteur. »

Est-ce que je peux dire et publier tout ce que je pense sur les réseaux sociaux ?

- « Non, il y a des droits »
- « Oui, car la liberté d'expression nous permet de donner notre avis »

Ce n'est pas grave si je publie un commentaire injurieux sur un professeur, je peux l'effacer à tout moment.

- « Non, il peut le voir avant qu'on l'efface »
- « Quelqu'un peut faire un screen (capture d'écran) du commentaire » ; « Il peut porter plainte »

Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?

- « Le cyberharcèlement est un acte agressif intentionnel perpétré par un individu au moyen de formes de communication électronique, de façon répétée sur une personne qui ne peut se défendre seule. »

Comment aider un(e) ami(e) victime de cyberharcèlement ?

- « Lui conseiller d'en parler à un prof ou à un parent. L'aider, le reconforter. » ; « En parler à sa place »
- « En parler à quelqu'un de confiance »
- « Parler à un adulte » ; « ...aux amis, aux parents »
- « En parler avec lui et l'aider à en parler à ses parents, à ses profs... »

Annexe 6 : Objectifs et consignes pour la réalisation des vidéos

OBJECTIFS



- ✓ Travailler **en équipe**
- ✓ Parler / communiquer / écouter
- ✓ Restituer ses connaissances
- ✓ Utiliser une tablette pour **réaliser une vidéo de 1'30 à 2min** (*tuto/top* ou mini scénario) cohérente et construite avec l'application *iMovie*
- ✓ **S'engager** pour **informer** et **conseiller** ses camarades

CONSIGNES

- Choisir un **titre clair et court**, sous forme de question si *tuto*, de « 10 conseils pour... » si *top*.
- Adapter son langage selon son public : parler avec **ses propres mots**, expliquer les termes difficiles.
- Créer un *storyboard* ou brouillon (sujets abordés, trame, scénario, plans, exemples, outils...)



- Choisir un **fond neutre** si *tuto* ou *top*
- Pour filmer : tenir la tablette à l'horizontale, attention à ne pas cacher le micro.

EXEMPLE

- Un top sur YouTube :
<https://www.youtube.com/watch?v=vFEJqmvvjFI>

NOM / Prénom : 3A

Groupe :

CRITERES D'EVALUATION – PROJET VIDEO 3A

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

- J'ai parlé / communiqué / écouté (les autres).

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Maîtrise insuffisante | <input type="checkbox"/> Maîtrise satisfaisante |
| <input type="checkbox"/> Maîtrise fragile | <input type="checkbox"/> Très bonne maîtrise |

Domaine 2 : Des méthodes et outils pour apprendre

- J'ai mobilisé des outils numériques (une tablette/ un smartphone) pour réaliser une vidéo de 1'30 à 2 minutes.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Maîtrise insuffisante | <input type="checkbox"/> Maîtrise satisfaisante |
| <input type="checkbox"/> Maîtrise fragile | <input type="checkbox"/> Très bonne maîtrise |

- J'ai su restituer mes connaissances.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Maîtrise insuffisante | <input type="checkbox"/> Maîtrise satisfaisante |
| <input type="checkbox"/> Maîtrise fragile | <input type="checkbox"/> Très bonne maîtrise |

Travailler en équipe	J'ai échangé dans le calme et le respect. <input type="checkbox"/> Maîtrise insuffisante <input type="checkbox"/> Maîtrise fragile <input type="checkbox"/> Maîtrise satisfaisante <input type="checkbox"/> Très bonne maîtrise
Mutualiser	J'ai participé de manière constructive. <input type="checkbox"/> Maîtrise insuffisante <input type="checkbox"/> Maîtrise fragile <input type="checkbox"/> Maîtrise satisfaisante <input type="checkbox"/> Très bonne maîtrise
Faire un projet	J'ai fait preuve d'originalité. <input type="checkbox"/> Maîtrise insuffisante <input type="checkbox"/> Maîtrise fragile <input type="checkbox"/> Maîtrise satisfaisante <input type="checkbox"/> Très bonne maîtrise

Tableau : Critères d'évaluation pour le travail de groupe

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

- Je me suis engagé pour informer et conseiller mes camarades.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Maîtrise insuffisante | <input type="checkbox"/> Maîtrise satisfaisante |
| <input type="checkbox"/> Maîtrise fragile | <input type="checkbox"/> Très bonne maîtrise |

Annexe 7 : Fiche d’évaluation du projet

EVALUATION DU PROJET « CITOYENNETE NUMERIQUE » 3A

1. *Qu'as-tu pensé du projet « citoyenneté numérique » ?*

- Très satisfait Plutôt satisfait Plutôt insatisfait Très insatisfait

2. *As-tu trouvé que tu étais suffisamment en activité (participation, débats, échanges, prise d'initiatives, recherches, vidéos...)?*

- Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord Pas du tout d'accord

3. *Les sujets abordés t'ont-ils été utiles ?*

- Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord Pas du tout d'accord

4. *Aurais-tu aimé que l'on aborde d'autres sujets ? Lesquels ?*

5. *Penses-tu que la vidéo est un bon moyen pour s'engager à informer tes camarades des risques sur internet ?*

- Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord Pas du tout d'accord

6. *Penses-tu avoir été suffisamment guidé et accompagné pour la réalisation des vidéos ?*

- Très satisfait Plutôt satisfait Plutôt insatisfait Très insatisfait

7. *Si on pouvait modifier quelque chose dans ce projet, que proposerais-tu ?*

8. *Quelles notions ne connaissais-tu pas ? Qu'as-tu appris ?*

Groupe 1 :

L'identité numérique :

.....

Les traces :

.....

Les lanceurs d'alerte :

.....

La protection de ses données personnelles :

.....

Groupe 2 :

Le droit à l'image :

.....

Les Creative Commons :

.....

Le droit à l'image :

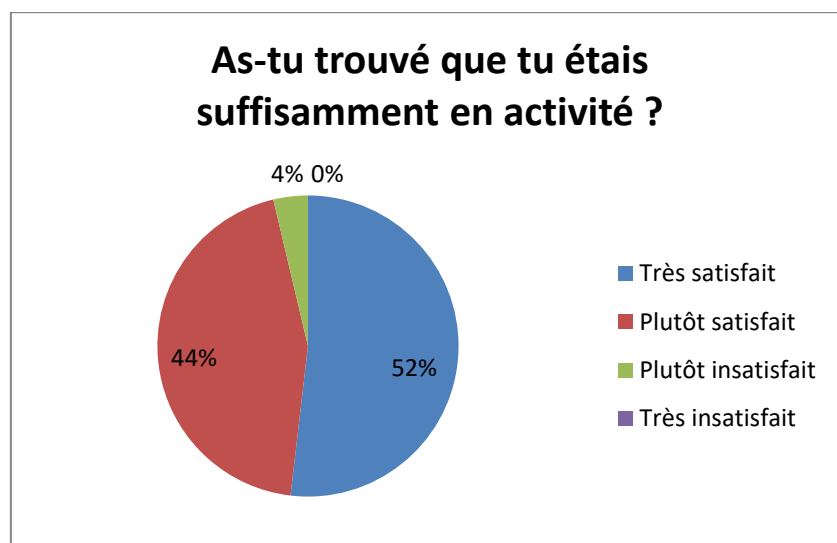
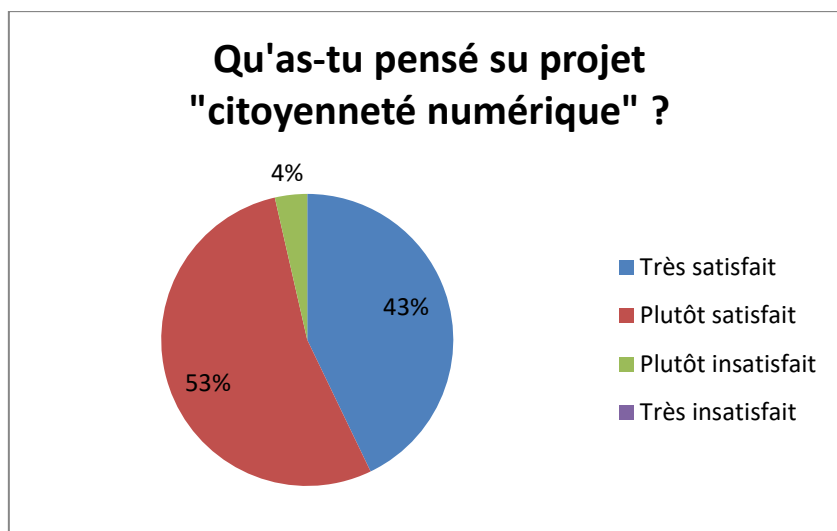
.....

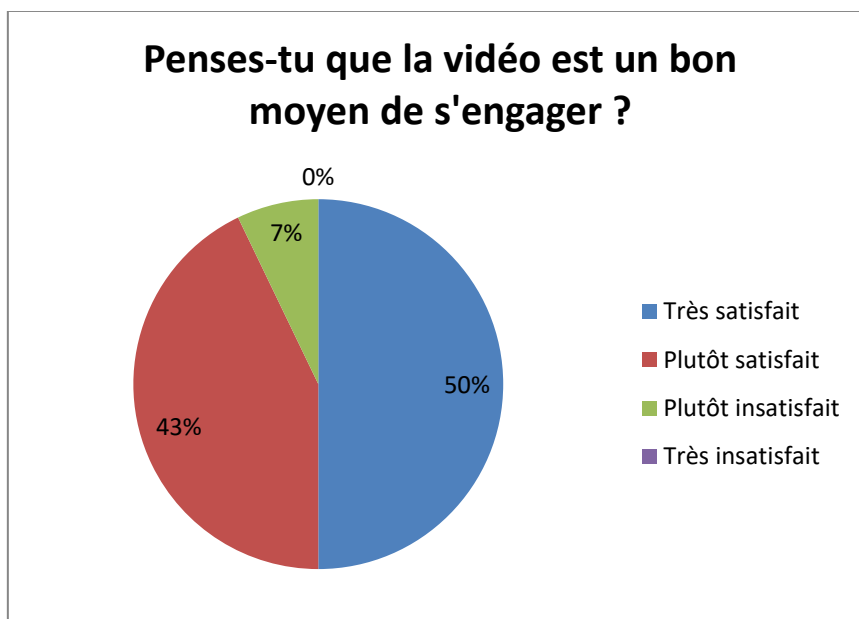
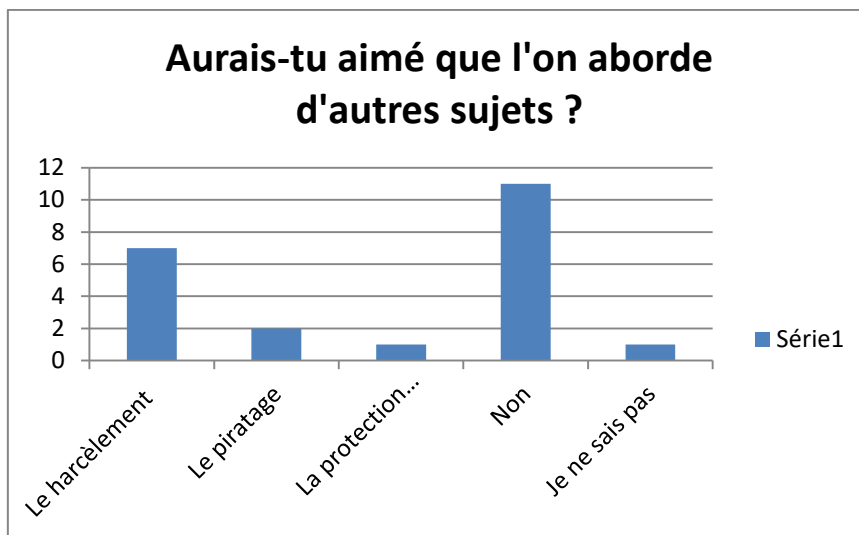
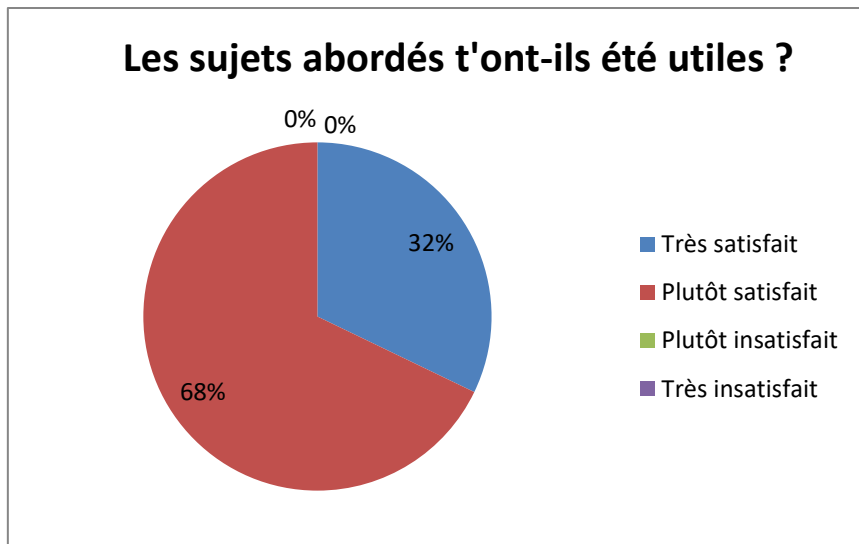
Le cyberharcèlement :

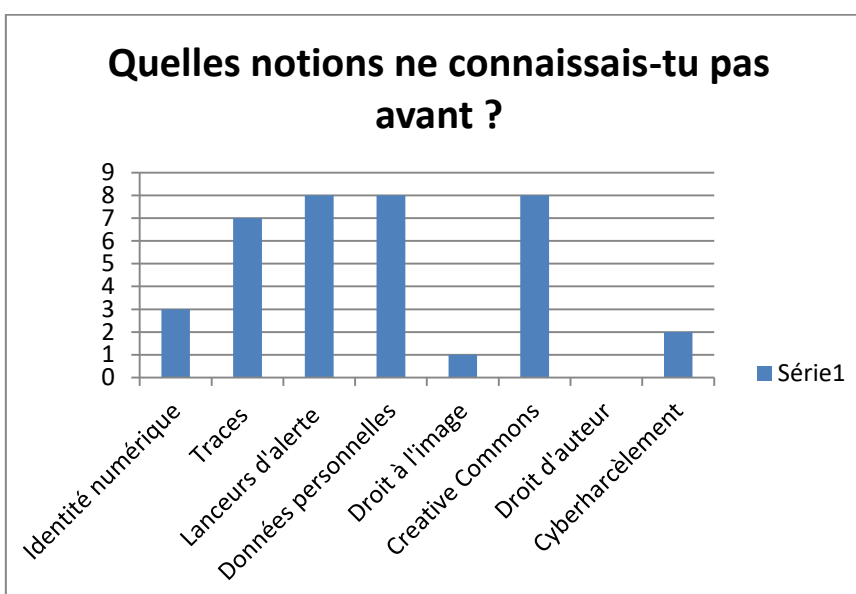
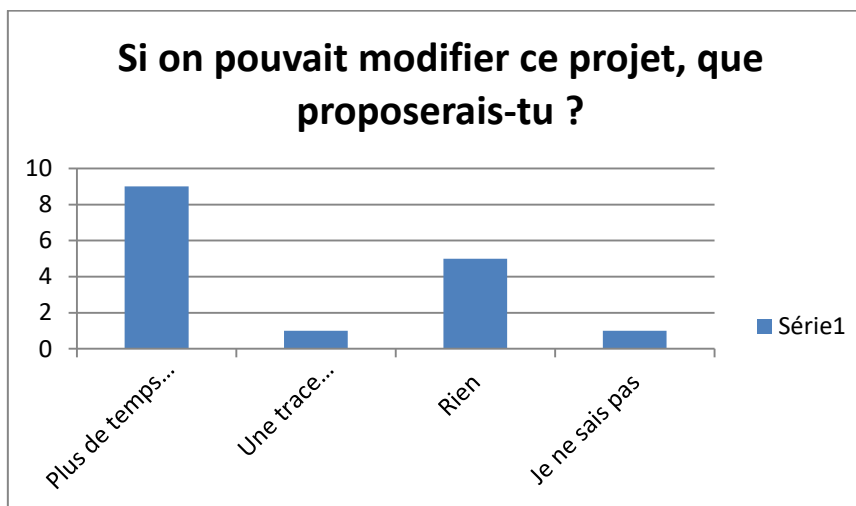
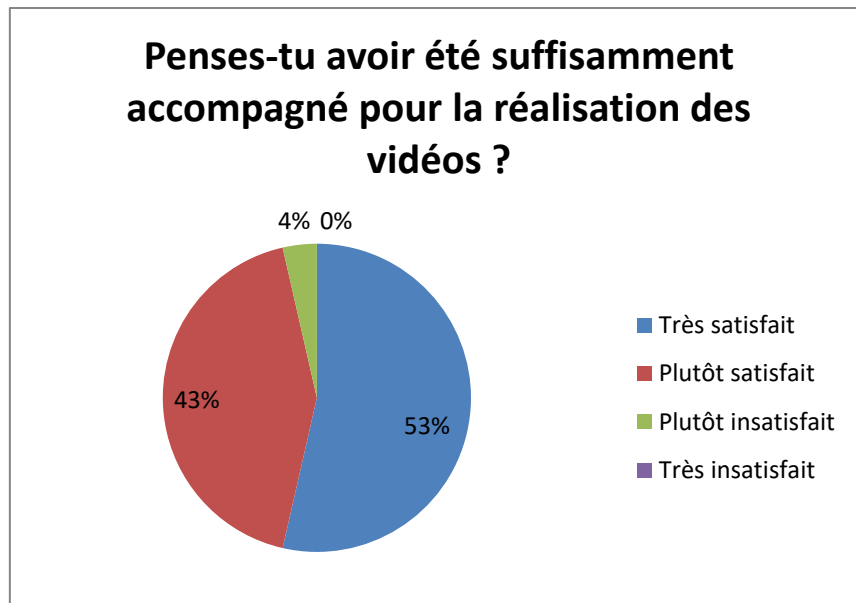
.....

Annexe 8 : Résultats de l'évaluation du projet

Enquête réalisée sur l'ensemble de la classe (sauf un élève absent) soit un total de **28 élèves**.







Voici ce que les élèves ont répondu plus précisément pour la dernière question « Quelles notions ne connaissais-tu pas avant ? » :

L'identité numérique :

« C'est l'identité que l'on a sur internet »

« L'identité qu'on crée sur les réseaux ne doit pas avoir trop d'info »

Les traces :

« Tout ce que tu recherches sur internet est noté »

« Tout ce qui reste sur internet, ce qu'on recherche »

« Je ne savais pas qu'il y avait des traces dans nos moteurs de recherche »

« Que tout ce que l'on fait sur internet est sauvegardé »

« Tout se retrouve sur le net »

« Notre « empreinte » sur internet »

Les lanceurs d'alerte :

« Des gens qui dénoncent »

« Comme Edward Snowden, ils disent ce qu'il se passe »

« Snowden : qui « balance » la vérité »

« Je ne pensais que cela pouvait être utile »

La protection des données personnelles :

« Savoir ce que l'on doit mettre ou non sur internet »

« Comment protéger son identité de tous »

« On a appris qu'il y avait des applications pour ça »

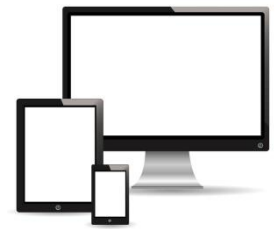
Le cyberharcèlement :

« Harcèlement sur internet »

« C'est faire circuler des informations sur une personne pour lui nuire, *via* internet »

Annexe 9 : Questionnaire d'entretien

Quelles sont tes pratiques numériques à la maison ?



■ **Chez toi, tu vas sur Internet :**

Jamais Au moins une fois par semaine Une fois par jour Plusieurs fois par jour

■ **Combien de temps passes-tu par jour sur internet lorsque tu y vas (y compris sur ton Smartphone) ?**

Moins d'1h Entre 2 et 4h Plus de 5h

■ **Possèdes-tu un Smartphone (portable avec une connexion internet) ?** Oui Non

■ **Lorsque tu vas sur Internet, c'est le plus souvent avec :**

Un ordinateur de bureau Un ordinateur portable Une tablette Un Smartphone Un objet connecté (console connecté, TV connectée....) Autre :

■ **Combien d'écrans y'a-t-il dans ta chambre (Smartphone, ordinateur, TV, console, tablette...)?**

0 1 2 3 4 Plus de 4

■ **Tes parents t'accompagnent-ils quand tu vas sur Internet ?** Oui Non

■ **Est-ce que tes parents t'interdisent de faire certaines activités en ligne ?** Oui Non

Lesquelles ?

■ **Y'a-t-il un contrôle parental installé sur les outils que tu utilises ?** Oui Non

■ **Possèdes-tu un compte sur un ou plusieurs réseau(x) social(-aux) ?** Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) ?

Facebook Twitter Google Plus YouTube
 Instagram Snapchat Periscope Musical.ly Ask Vine
 Autre(s) :

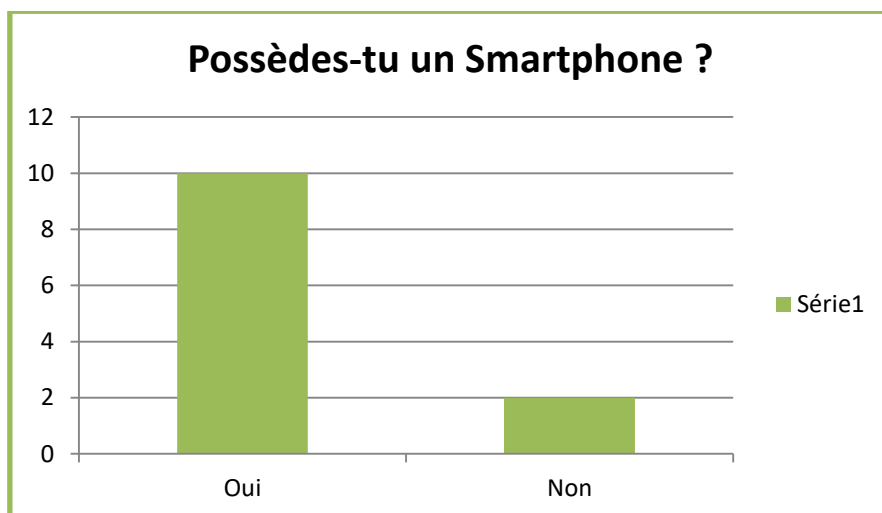
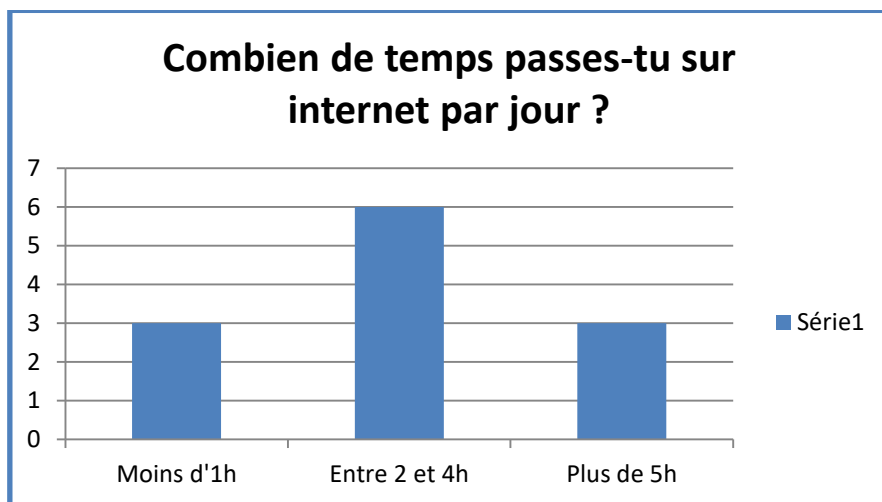
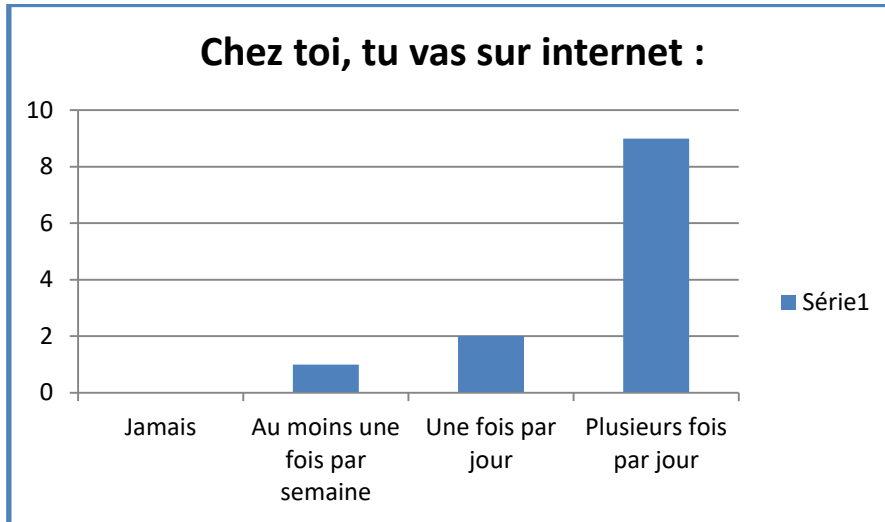
■ **Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?**

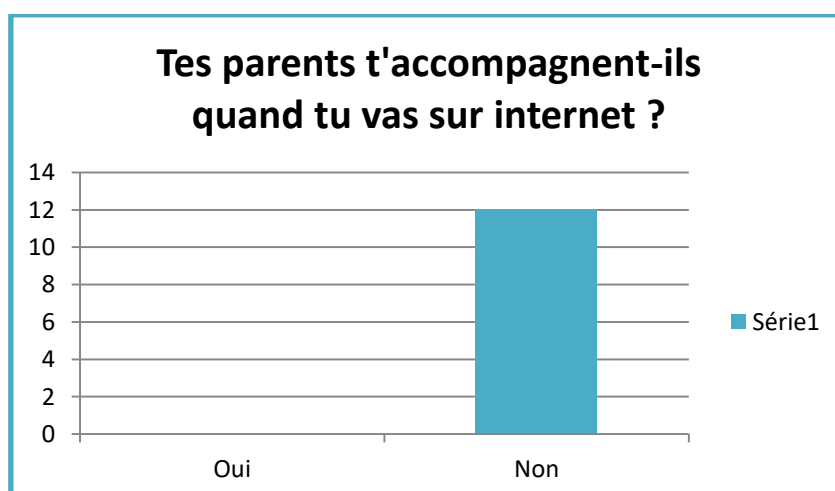
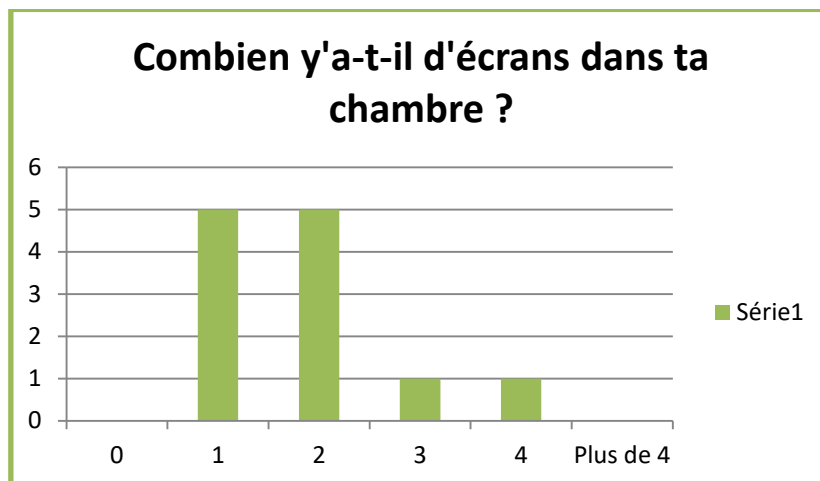
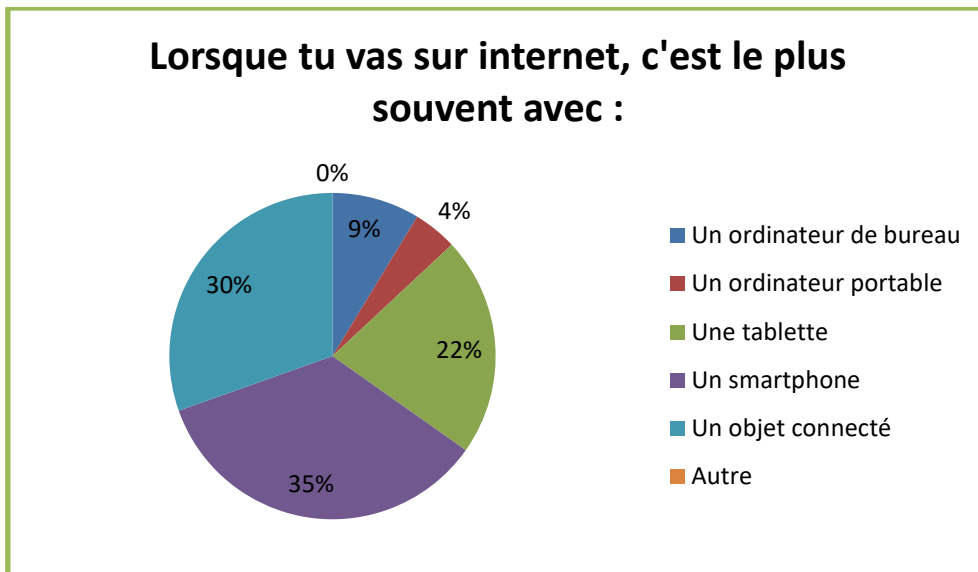
Suivre l'actualité Jouer en ligne Acheter (biens et services)
 Te distraire (visionner des films, séries ou vidéos / écouter de la musique)
 Echanger / dialoguer avec d'autres internautes (forums, messageries instantanées)
 Envoyer / recevoir des mails Partager des photos, vidéos (blog, réseaux sociaux)
 Télécharger (musique, films...) Lire (ebook, blog...)
 Autre :

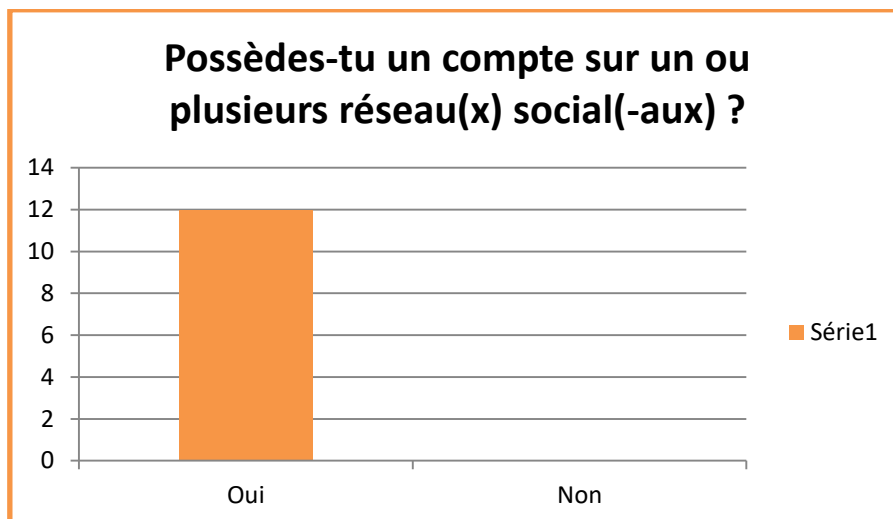
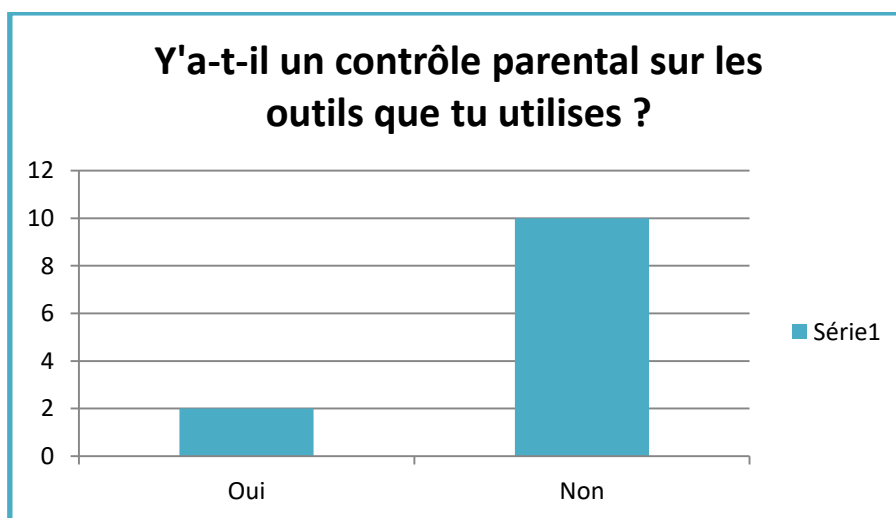
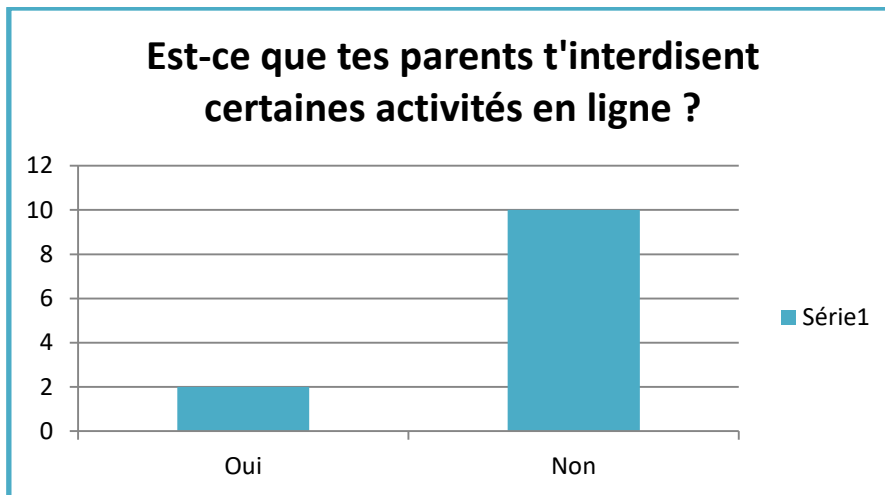
■ **Peux-tu citer les deux sites (ou blogs/ réseaux sociaux) que tu consultes le plus souvent :**

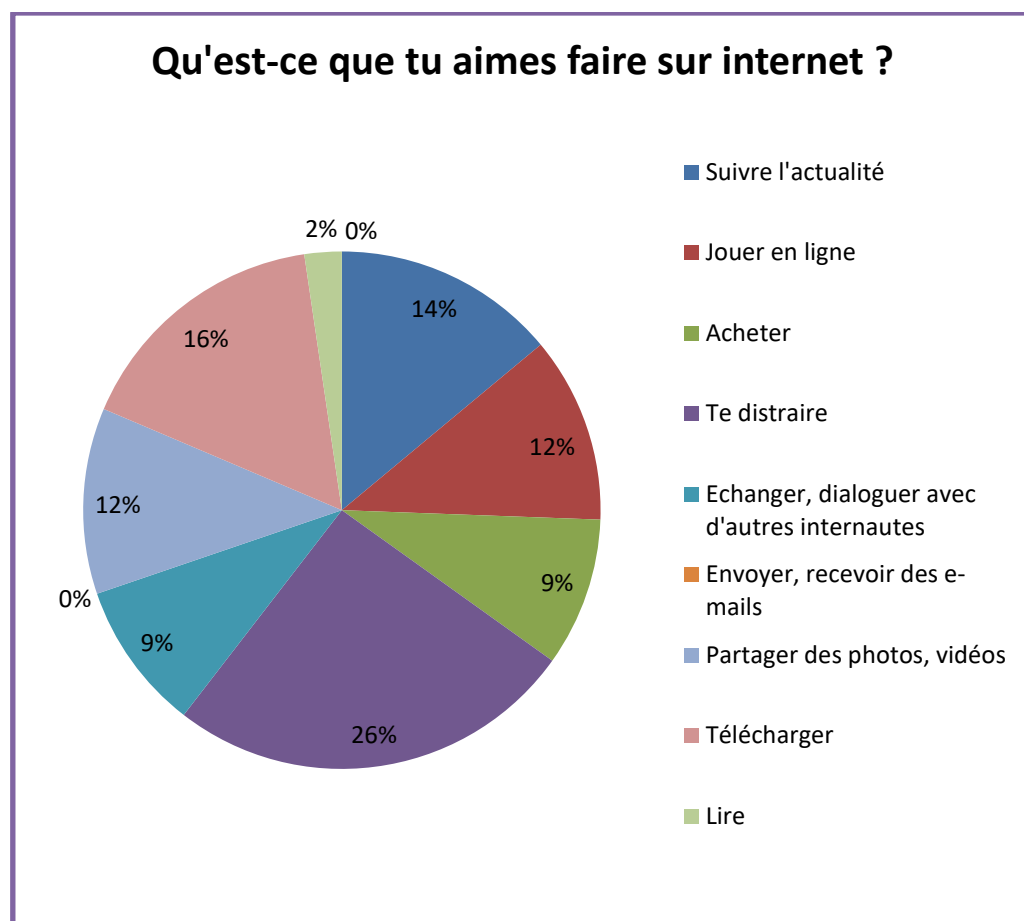
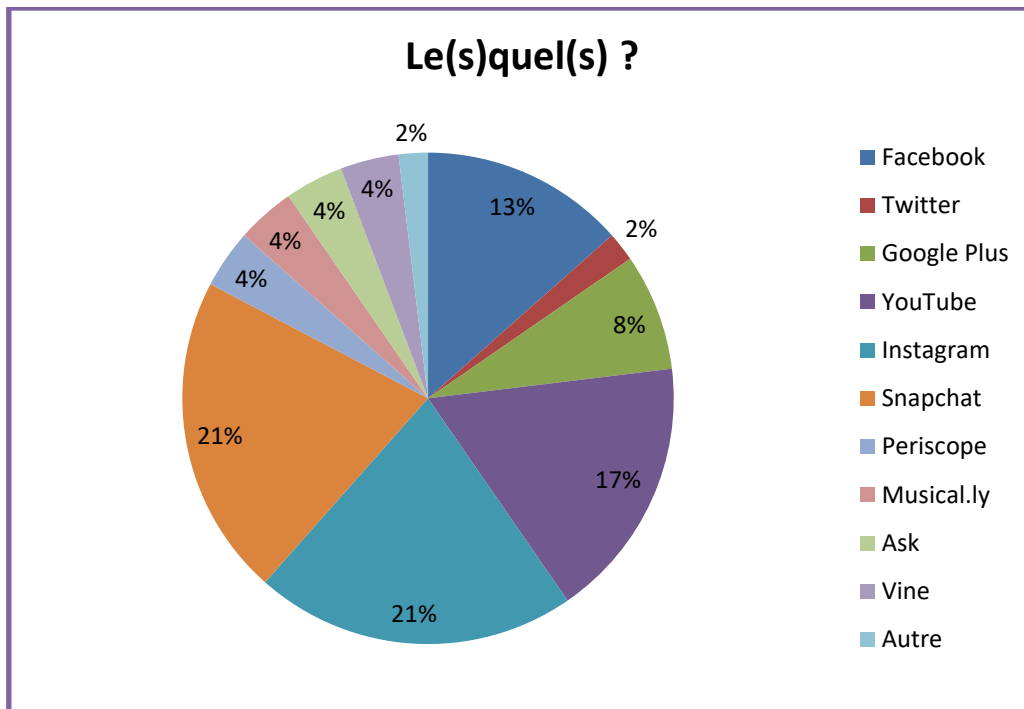
1.
 2.

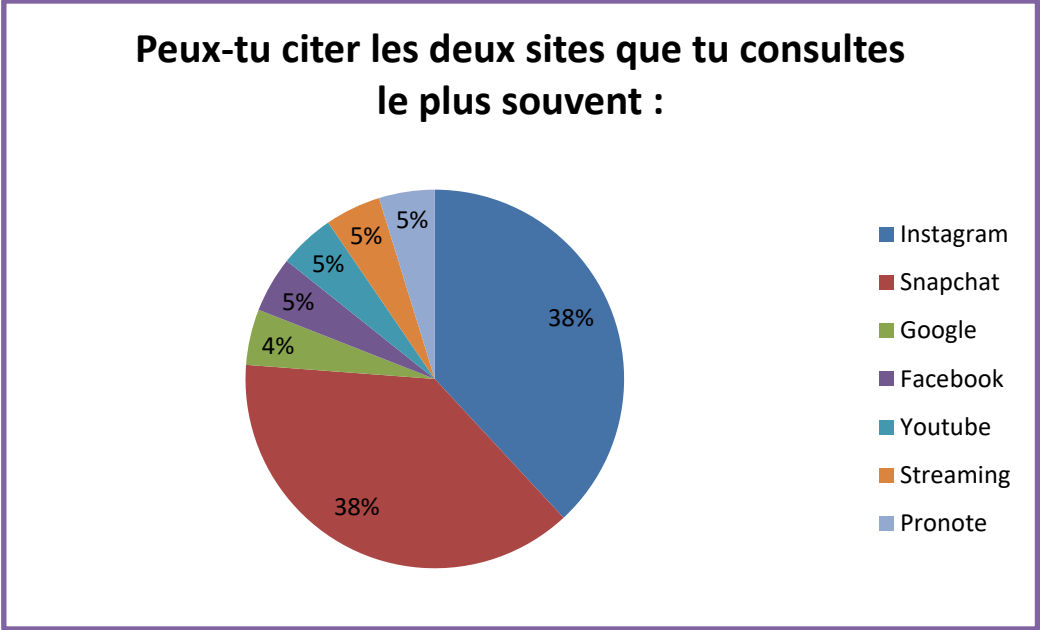
Annexe 10 : Résultats du questionnaire d’entretien











Annexe 11 : Grille d'entretien

Pratiques à l'école

- Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?
- Est-ce que tu utilises internet à l'école ? *Oui* : Dans quel contexte ?
- Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...) ? Pourquoi est-ce différent ?
- Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ? *Oui* : Ca te serait utile ? Pourquoi ?

Est-ce que tu sais pourquoi aller sur les réseaux sociaux est interdit à l'école ? Qu'en penses-tu ?

- Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Oui : Pourquoi faire ? T'arrives-t-il d'envoyer et de recevoir des SMS ? Est-ce que tu fais des photos ? Des vidéos ? T'arrives-t-il de partager ? *Oui* : A qui et comment ?

Non : Est-ce que tu aimerais l'utiliser ? Pourquoi ?

Selon toi, pourquoi c'est interdit au collège ?

Stratégies de protection

Internet

- Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?

Moteurs de recherche

- Quel moteur de recherche tu utilises ? Est-ce que tu en connais d'autres ? *Oui* : Quelles sont les différences ?
- Est-ce que quand tu surfes sur internet, tu vois des pubs ? *Oui* : Quelles pubs ? Est-ce que ça te dérange ? Pour quelles raisons ?
- Sur l'ordinateur du CDI as-tu les mêmes activités que sur ton ordinateur personnel ? Quelle différence tu fais ? Est-ce que tu protèges tes informations personnelles ? *Oui* : Lesquelles (mots de passe, historique de navigation...) ?

Réseaux sociaux

- Utilises-tu un ou plusieurs pseudonymes sur les réseaux sociaux ?
- Est-ce que tu utilises un avatar ?

- **Quand tu publies des messages, photos sur internet, est-ce que tu sais qui peut les voir ?**

Droit à l'image

- **Est-ce que tu as déjà publié des photos d'amis sur un réseau social ? Par exemple, une soirée entre copains ?** *Oui* : As-tu demandé leur avis avant de poster la photo ? Est-ce qu'ils ont vu la photo que tu as publiée ? Est-ce que tu penses que ça pourrait les gêner ?
- **Est-ce qu'un ami t'a déjà demandé de supprimer une photo que tu avais publiée ?** *Oui* : Comprends-tu pourquoi il t'a demandé ça ? Ça l'a gêné ?
- **As-tu déjà eu des problèmes sur Internet ?** *Oui* : Lesquels ? Comment as-tu réagi ? As-tu modifié tes pratiques ?

Identité numérique

- **As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet ?** *Oui* : Qu'as-tu trouvé ? Pensaistu que ces informations étaient disponibles? Cela t'a-t-il fait changer ton comportement ?
- **Quel type d'informations publies-tu sur toi sur internet ? Qu'est-ce que tu ne publies pas ? Pour quelles raisons ?**

Bilan

- **Quels conseils donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet ?**
- **Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ? Quoi en particulier ? Qu'est-ce qui t'a le plus marqué ? Est-ce que ça a changé ton comportement sur internet ?**
- **As-tu des remarques à faire ou des questions à poser ?**

Annexe 12 : Retranscriptions des entretiens

Entretien n°1 : Matthieu (Groupe 1)

Pratiques à l'école

Nadia Ghani : Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?

Matthieu : Regarder des vidéos sur YouTube, bah aller sur mes réseaux sociaux Snapchat, Instagram, et euh et taper aussi des recherches, par exemple, quand y'a un truc que j'connais pas bah j'tape dessus. Ou utiliser Google traduction aussi.

N. G. : Est-ce que tu utilises internet à l'école ?

Matthieu : C'est à dire est-ce que j'utilise mon portable au collège ?

N. G. : Non, est-ce que vous l'utilisez pendant les cours?

Matthieu : Ah euh oui, en maths, j'crois on utilise internet aussi, et euh... nan, sinon nan. ... et en anglais.

N. G. : Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...) ?

Matthieu : Non pas du tout, c'est pas les mêmes.

N. G. : Qu'est-ce qu'il y a de différent ?

Matthieu : Bah à l'école c'est plus euh, comment dire euh éducatif. Et que chez moi, beuh c'est moins éducatif, fin, moi c'est plus pour m'distraire, fin' genre les vidéos YouTube ou quoi.

N. G. : Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ?

Matthieu : Nan. Bah parce que sinon après j'resterai trop sur les réseaux sociaux. Et ça a pas une grande utilité de ... le collège ça sert pour euh... apprendre des choses et voilà. Fin', moi j'trouve qu'c'est mieux.

N. G. : Est-ce que tu sais pourquoi aller sur les réseaux sociaux est interdit à l'école ?

Matthieu : Bah pour... Euh... Bah déjà pour qu'on soit. Bah par exemple pendant les récréations, bah maintenant ils ont interdit les téléphones pour qu'on soit plus euh... Fin' moins la tête sur notre portable fin', qu'on soit plus sociables on va dire. Et voilà.

N. G. : Et est-ce que tu sais pourquoi ils ont interdit les téléphones maintenant ?

Matthieu : Parce qu'y'en avait pleins qui jouaient devant la cantine et tout pendant la récréation. Y jouaient à leurs jeux vidéo là sur euh... les téléphones.

N. G. : Candy Crush ?

Matthieu : Ouais. Ou y'en avait qu'écoulaient de la musique... dont moi [*rires*]. Et euh, fin' après euh y se, y parlaient moins. Fin' voilà.

N. G. : Donc ça empêchait le côté social comme tu dis?

Matthieu : Ouais, fin moi quand c'était autorisé, moi j'écoulaient d'la musique parce que j'étais tout seul en sixième et en cinquième et donc fin' moi j'aimais bien, mais après maintenant, fin' j'me suis fait des amis. J'crois c'est aussi en partie grâce à ça hein. Parce que après moi je cherchais pas à aller voir d'autres gens, parce que parce que... J'étais d'jà sur mon portable, fin' c'était bon quoi voilà. Et vu qu'là j'l'avais plus bah j'trouvais qu'c'était mieux.

N. G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Matthieu : Quelques fois.

N. G. : Et qu'est-ce que tu fais avec?

Matthieu : Bah là par exemple y'a une amie à moi qu'a des problèmes et euh donc la dernière fois elle m'avait appelé euh c'était pas pendant le cours c'était entre midi et deux, elle m'avait appelé parce qu'en fait, elle est dépressive (*chuchotté*) et donc euh elle va pas bien.

N. G. : C'est une fille qui est au collège?

Matthieu : Oui, et dans ma classe. Et donc euh elle m'avait appelé et j'avais répondu et tout elle m'avait dit qu'elle allait pas bien fin' voilà. Et sinon des fois j'utilise quand j... au stade, pour euh... pour des fois écouter d'la musique. Et euh... Fin' avec mes potes, pas tout seul ! Parce que sinon fin' voilà quoi.

N. G. : Mais c'est dans le cadre du cours d'EPS ou...?

Matthieu : Nan, nan c'est quand on est au stade entre midi et deux. Mais sinon euh nan, j'l'utilise pas souvent.

N. G. : Et du coup, tu ne fais pas de photos ou de vidéos ?

Matthieu : Nan, Euh non.

Stratégies de protection

Internet

- **Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?**

Matthieu : Bah public. Parce que euh par exemple si on veut mettre des choses sur internet c'est nous qui l'avons choisi et parce qu'après euh si c'est nous qui l'avons choisi et qu'on poste des photos ou quoi, on peut pas dire que c'est privé. À moins que ce soit des gens qui avant avaient pris des photos d'nous ... pour faire des affiches et après qui les postes sans notre autorisation, là c'est un peu du privé quoi. Fin', y z'ont pas à mettre les ... les photos, ou les vidéos. Mais sinon, nan moi j'dis qu'c'est du public fin' après fin' voilà quoi.

Moteurs de recherche

- **Quel moteur de recherche tu utilises ?**

Matthieu : Google

N. G. : Google principalement?

Matthieu : Ouais.

N. G. : C'est le seul que tu utilises?

Matthieu : Bah là j'me suis mis à Lilo. Et euh, sauf qu'en fait, Lilo c'est un peu bizarre parce que c'est en fait on dirait qu'c'est une ancienne version. Fin' genre les...

N. G. : C'est moins « beau » que Google ?

Matthieu : Ouais voilà. Ben après tu l'utilises quand même pour taper des recherches, mais sinon après par exemple, euh j'ai... fin' j'vais pas sur YouTube avec Lilo, parce que sinan en fait, ça met l'ancienne version d'YouTube et tout et ça j'aime pas.

N. G. : Donc tu as l'impression que les recherches que tu fais ne sont pas les mêmes sous Lilo et sous Google?

Matthieu : Ouais.

N. G. : Tu n'as pas les mêmes résultats?

Matthieu : Oui, bah oui voilà. J'sais pas si y'a Wikipédia sur Lilo, j'ai jamais fait attention. Nan parce qu'en fait le truc sur Lilo c'est fin' après c'est... Des fois y mettent pas quelqu'ch... Des choses de Google par exemple, mais après bé euh fin' moi j'aime bien aussi pour taper des recherches.

N. G. : Tu trouves que Google c'est plus efficace au niveau des résultats de recherche ?

Matthieu : Ouais mais après c'est normal parce que Lilo ça a débuté, j'crois qu'ça a commencé l'année dernière donc euh...

N. G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet, tu vois des pubs ?

Matthieu : Hum, ouais. Bah par exemple quand j'télécharge d'la musique. Bah j'télécharge illégalement, sur YouTube MP3, j'sais pas si vous connaissez. Bah des fois ça met des pubs, mais sinon à part sur YouTube avant d'lancer les vidéos, on a des pubs, mais bon ça c'est normal fin'. A part ça nan j'en ai pas.

N. G. : Et du coup est-ce que c'est parce que tu utilises un bloqueur de publicité ou... ?

Matthieu : Nan, j'en utilise pas.

N. G. : Et tu n'as pas de pubs ?

Matthieu : Nan, fin' quand vous dites des pubs c'est genre une fenêtre qui s'ouvre

N. G. : Oui, des pop-up qui s'ouvrent, des fenêtres.

Matthieu : Bah quand j'regarde des films en streaming sur mon portable, ouais y'e, a beaucoup qui s'ouvrent, mais non moi j'les ferme direct parce que des fois c'est virus ou quoi. Mais sinon ouais j'utilise pas des trucs en streaming ou quoi donc y'en a pas beaucoup ?

N. G. : Sur l'ordinateur du CDI as-tu les mêmes activités que sur ton ordinateur personnel ? Quelle différence tu fais ? Est-ce que tu protèges tes informations personnelles ?

Matthieu : C'est à dire les activités personnelles ? Mais surtout Snapchat et Instagram, parce que c'est les seuls réseaux sociaux que j'ai, fin' j'ai WhatsApp mais ça c'est sur portable, bah euh fin' ça sert à rien d'y aller sur ordinateur. T'façon j'utilise pas beaucoup l'ordinateur. Ah bah déjà au tout début vous savez c'est les codes « date de naissance », fin' déjà j'l'ai changé, et après bah j'vais pas souvent sur les ordinateurs donc.

Réseaux sociaux

N. G. : Utilises-tu un ou plusieurs pseudonymes sur les réseaux sociaux ?

Matthieu : Euh fff... Ouais, fin' par exemple sur Snapchat c'est matthieu3318 parce qu'avant j'avais Skype et du coup bah c'était ça. Et nan, sinon nan, sur Instagram c'est euh bah c'est euh c'est matt, tiret du bas, guerino donc c'est pas trop un pseudonyme.

N. G. : Est-ce que tu utilises un avatar ?

Matthieu : Ah oui ouais, nan. Une fois j'avais d'jà fait, mais en fait nan, parce que j'trouvais qu'l'avatar m'représentait pas du tout donc euh...

N. G. : Quand tu publies des messages, photos sur internet, est-ce que tu sais qui peut les voir ?

Matthieu : Moui, oui. Oui bah déjà j'mets mon compte en privé sur Instagram, après sur Snapchat bah j'accepte ou pas ceux qui me plaisent ou pas fin' les gens que j'connais ou pas. Mais sinon, oui je sais.

N. G. : Et tu les connais tous les gens qui te *follow* ?

Matthieu : Nan, y'en a qu'j'connais pas, mais après fin' voilà quoi.

N. G. : Ca ne te gêne pas ?

Matthieu : Fin' si moi ça m'gène mais que quand, fin' en fait moi quand j'les accepte ou pas, moi j'reconnais direct si c'est des *fake* ou pas par exemple. Parce qu'après ça dépend selon le nombre d'abonnés et d'abonnements, moi j'accepte ceux qui ont plus d'abonnés que d'abonnements, comme ça c'est un petit peu plus sûr.

N. G. : Parce que tu penses que c'est des faux profils ?

Matthieu : Ouais. Par exemple ceux qui ont deux abonnés et euh deux milles abonnements, ça ça s'voit direct que c'est un *fake*. Mais après, après on n'est jamais sûr. Mais euh, j'essaie quand même de pas accepter des *fake*.

Droit à l'image

N. G. : Est-ce que tu as déjà publié des photos d'amis sur un réseau social ? Par exemple, une soirée entre copains ?

Matthieu : Euh ouais j'ai déjà publié des photos d'amis, mais avant j'demandais pas la permission, mais là par exemple avec une photo de ma meilleure amie, j'avais demandé sa permission, Mais après ça dépend, ça dépend par exemple, euh fin' moi en fait, j'poste pas des affiches, vous savez comme les gens y font souvent avec les anniversaires là, parce que j'trouve ça con parce que moi pendant un an y'avait une pote à moi qu'avait laissé une affiche de moi sur son compte Instagram.

N. G. : Et tu ne pouvais pas l'enlever ?

Matthieu : Et que ouais, j'm'étais pris la honte, y'avait mon pire ennemi euh il commençait à m'insulter sur sa photo et tout donc euh voilà c'était euh... [*chuchotté*]

N. G. : Et elle l'a supprimé finalement ?

Matthieu : Ouais euh un an après.

N. G. : Du coup, maintenant tu demandes la permission aux autres ?

Matthieu : Ouais, fin' pas souvent, mais quand même au cas où...

N. G. : Mais c'est que tu as peur que ça puisse les gêner?

Matthieu : Ah nan, mais moi je vois direct que ça va pas les gêner mais euh fin' par exemple quand chuis juste à côté d'la personne fin' j'lui demande si ça va si j'mets sur Instagram quoi. Après si y veulent pas bah je change hein.

N. G. : Est-ce qu'un ami t'a déjà demandé de supprimer une photo que tu avais publiée ?

Matthieu : Non.

N. G. : As-tu déjà eu des problèmes sur Internet ?

Matthieu : Ah bah oui tiens. Euh, probablement, avant bah j'avais euh, bah mon pire ennemi qui m'avait critiqué, j'avais posté une photo sur Instagram et euh bah après il commence à mettre des commentaires rageux. Bon soit j'lui réponds soit c'est chiant. Fin' après moi je supprime direct ses commentaires, comme ça y'a personne qui les voit. Voilà après.

N. G. : Il n'y pas la possibilité de bloquer la personne ?

Matthieu : Ah si, si c'est bon maintenant j'l'ai bloqué. Ca fait longtemps. Après moi les personnes rageuses j'les supprime et j'les bloque comme ça...

Identité numérique

N. G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet ?

Matthieu : Oui.

N. G. : Bon je sais qu'on l'a fait en cours, mais est-ce que tu l'avais déjà fait avant?

Matthieu : Oui.

N. G. : Et qu'est-ce que tu avais trouvé ?

Matthieu : Bah j'avais trouvé des photos, avant j'avais un compte Instagram mais j'l'ai supprimé y'a un an. Et bah j'avais retrouvé des anciennes photos d'Instagram

N. G. : Ah et tu pensais qu'elles étaient plus disponibles, plus visibles ?

Matthieu : Ouais, ouais, et puis après maintenant, j'crois elles y sont plus parce que voilà. Mais euh, nan, sinon moi j'trouve pas beaucoup d'choses sur moi. Genre deux photos maximum, et aussi y'avait mon ancien profil avatar de mon profil, mais maintenant j'sais plus si y sont encore.

N. G. : Quel type d'informations publies-tu sur toi sur internet ? Qu'est-ce que tu ne publies pas ? Pour quelles raisons ?

Matthieu : Bah j'publie pas les choses qui r'gardent pas les gens, du genre euh hier soir j'ai pleuré parce que j'ai regardé un film triste par exemple. Après bon, j'dis pas que j'publie des choses qui r'gardent les gens hein, par exemple, j'poste des photos que j'prends pendant mes vacances par exemple cet été j'suis parti quelque part et euh donc j'ai posté des photos de ça, fin' pour des souvenirs quoi. Après j'ai déjà poste des photos avec des personnalités, parce que j'aime bien fin' ça fait ouais j'ai vu euh, et euh non sinon, j'poste pas des photos qui r'gardent pas les gens quoi.

Bilan

N. G. : Quel conseil donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet ?

Matthieu : Bah moi j'lui dirai bah qui fasse attention déjà

N. G. : A quoi?

Matthieu : A quoi ? Bah aux *fake* !

N. G. : Parce que les *fake* ça peut poser problème du coup tu penses ?

Matthieu : Bah après ça recueille gavé d'informations quoi. Après ben qui fasse attention à c'qui met sur internet à c'qu'il envoie, bon ça y'a tous les vieux qui l'disent hein mais moi aussi, aux... aux messages qu'il envoie parce qu'après ça reste. J'ai vu pleins de reportages sur ça c'est euh... et euh fin' voilà qu'il fasse attention et qu'il poste pas des photos des affiches ou quoi et puis et voilà fin' qui fasse attention.

N. G. : Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ?

Matthieu : Euh fff... Oui, quelques-unes. [Lesquelles ?] Euh bah l'affaire euh comment y s'appelle déjà ?

N. G. : Snowden ?

Matthieu : Snowden, oui, l'affaire Snowden, qui y'avait la CIA et tout qui, euh la CIA ?

N. G. : Oui, la CIA et la NSA qui surveillaient les utilisateurs.

Matthieu : Ouais, la NSA, qui surveillait les gens et tout. Bon ça après j'savais que Google nous surveillait, mais après je euh non, sinon j'ai pas appris grand-chose. Fin' j'savais déjà, j'avais plus quelques p'tites bases mais après ça m'a quand même appris des choses quoi, fin genre euh...

N. G. : Qu'est-ce qui t'a le plus marqué ?

Matthieu : Euh fff... Bah moi j'dirai l'affaire Snowden, parce que fin c'qui font, l'Etat, là c'est...

N. G. : Ca t'a intéressé ?

Matthieu : Ouais, c'était hyper intéressant.

N. G. : Est-ce que ça a changé ton comportement sur internet ?

Matthieu : Non, Non, parce que j'savais déjà.

N. G. : Tu es conscient qu'il y a des élèves de ton âge qui ne sont pas du tout informés ?

Matthieu : Ouais, oui, bah des fois j'vois des gens qui postent des photos sur Instagram, et j'suis là genre euh fin' voilà quoi.

Entretien n°2 : Calvin (Groupe 2)

Pratiques à l'école

N. G. : Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?

Calvin : Internet c'est avec les jeux vidéo les consoles etcetera ou que internet téléphone etcetera ?

N. G. : Internet en général, sur n'importe quel outil.

Calvin : Euh bah moi la plupart du temps quand j'vais sur internet c'est plus pour euh... faire mes devoirs, ou regarder des vidéos ou si c'est au niveau des jeux vidéo etcetera bah pour jouer en ligne.

N. G. : Est-ce que tu utilises internet à l'école ?

Calvin : En techno euh c'est tout. Et de temps en temps quand on part en demi groupe avec la prof de maths et la prof d'histoire mais on a fait qu'une fois j'crois sinon c'est que en techno pratiquement.

N. G. : Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...) ?

Calvin : Nan, j viens pas souvent au CDI, et nan, j trouve pas trop qu c'est pareil. Bah j'utilise pas internet de la même façon quand chuis au collège que chez moi. Euh par exemple si j'utilise internet ici j'vais pas regarder des vidéos ici, alors qu'chez moi j'vais l'faire ou par exemple euh... ici j'vais p't'être venir pour terminer un travail... par exemple en techno, que j'vais pas forcément faire chez moi.

N. G. : Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ?

Calvin : Euh fff... par exemple chuis inscrit sur des réseaux sociaux Instagram, Facebook et Snapchat mais j'y vais pas tout le temps. C'est juste comme ça, j'les ai juste créés comme ça pour savoir un peu c'que les gens font mais ça m'intéresse pas trop. J'ai même créé Facebook, mais fff... j'hésiterai même à le supprimer si j'le pouvais. J'poste juste une fois comme ça pour savoir qu c'est moi mais après sinon nan.

N. G. : Est-ce que tu sais pourquoi aller sur les réseaux sociaux est interdit à l'école ?

Calvin : Déjà on peut pas parce que les téléphones y sont interdits dans le collège. Et aussi parce qu'on peut pas filmer c'qui s'passe au collège, faudrait l'avis de tout le monde, fin' c'est c'que j'pense moi.

N. G. : Et est-ce que tu sais pourquoi ils ont interdit les téléphones maintenant ?

Calvin : Euh parce que tout l'monde resterait d'ssus et plus personne se parlera et hmm... Et voilà, plus personne se parlera et tout l'monde restera dans son p'tit coin avec son téléphone.

N. G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Calvin : Euh oui. Euh c'est souvent pour répondre à des messages que j'reçois. La plupart du temps c'est pour ça.

N. G. : Est-ce que tu préférerais que ça soit de nouveau autorisé ?

Calvin : Moi personnellement non, parce que l'année prochaine j'serai plus là, j'serai au lycée. Mais après ouais, pourquoi pas faire une p'tite salle pour les téléphones. Oui où on peut rester avec son téléphone. Ouais entre midi et deux.

Stratégies de protection

Internet

N. G. : Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?

Calvin : Hmm... public quand même. Public. Parce qu'on peut pas tout cacher y'a forcément

quelqu'un qui va l'voir. Par exemple, j'sais pas l'développeur ou celui qu'a fait le site y peut forcément voir. Si c'est lui qui l'a fait y peut voir c'qu'on a fait.

Moteurs de recherche

N. G. : Quel moteur de recherche tu utilises ?

Calvin : La plupart du temps Google.

N. G. : Est-ce que tu en connais d'autres ?

Calvin : Bing, waouh ou Yahoo, Mozzilla j'crois ?

N. G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet tu vois des pubs qui s'affichent ?

Calvin : Euh oui sur mon ordinateur, mais j'crois qu'c'est parce que mon père il a pas mis d'antivirus donc j'pense qu'c'est pour ça. Ou de temps en temps quand j'vais sur des sites de streaming, euh c'est là où j'vois l'plus de pub, tout l'temps, tout l'temps.

N. G. : Et ça te dérange ?

Calvin : Euh, oui quand même parce que des fois y vont s'en sortir trois d'un coup et c'est chiant d'appuyer sur la croix d'enlever etcetera.

N. G. : Sur l'ordinateur du CDI as-tu les mêmes activités que sur ton ordinateur personnel ? Quelle différence tu fais ? Est-ce que tu protèges tes informations personnelles ?

Calvin : Euh, pas trop, j'sais pas trop.

Réseaux sociaux

N. G. : Utilises-tu un ou plusieurs pseudonymes sur les réseaux sociaux ?

Calvin : Euh oui.

N. G. : Plusieurs ?

Calvin : Oui, pour les trois réseaux sociaux que j'ai pas les mêmes.

N. G. : Et pour les jeux vidéo ?

Calvin : Euh c'est toujours différent, c'est pas les mêmes, je change tout l'temps.

N. G. : C'est par choix ?

Calvin : Euh, mouais, parce que j'préfère quand même pour m'retrouver parce que j'sais pas après j'vais me dire celui-là c'est pour Instagram, ou pour Facebook moi j'préfère mettre plusieurs différents et t'façon j'le retiens. Fin' c'est mieux comme ça.

N. G. : Comme ça tu as l'impression que les gens vont pas tout de suite savoir que c'est toi ?

Calvin : Oui.

N. G. : Est-ce que tu utilises un avatar ?

Calvin : J'vois c'est quoi. Oui, juste comme ça de temps en temps, parce que j'trouve ça marrant, et de temps en temps j'en utilise un mais euh pas forcément sur les réseaux sociaux etcetera pas forcément.

N. G. : Tu mets ta photo ?

Calvin : Euh, pas trop. Ca dépend.

N. G. : Pourquoi ?

Calvin : Euh j'aime pas les *selfies*, c'est pour ça.

N. G. : Quand tu publies des messages, photos sur internet, est-ce que tu sais qui peut les voir ?

Calvin : Euuuh, par exemple sur Instagram je sais qu'c'est ceux sur qui j'suis abonné parce que j'ai mis un compte privé. Sur Facebook, euh t'façon sur Facebook j'crois que tout l'monde peut l'voir. J'pense que tout l'monde peut l'voir ma photo d'profil ; et sur Snap' euh j'sais pas trop parce que sur Snap' c'est pas trop photo de profil etcetera c'est plus on met une photo et au bout de 24h elle se supprime. Et donc y'a juste ce monde qui peut sur Snap' voir mes *snaps*.

Droit à l'image

N. G. : Est-ce que tu as déjà publié des photos d'amis sur un réseau social ? Par exemple, une soirée entre copains ?

Calvin : Euh non, jamais. En vrai j'fais jamais d'photo, à part peut-être une photo où j'vais demander si on peut en faire une en groupe sinon filmer une personne sans lui demander fff... j'ai jamais fait ça. J'trouve pas ça intéressant.

N. G. : As-tu déjà eu des problèmes sur Internet ?

Calvin : Nan. A part sur les consoles mais ça arrive à tout l'monde. Y'a des gens qui peuvent nous insulter parce que par exemple sur un jeu où on va l'tuer plusieurs fois ou un truc du genre mais ça c'est... si tu joues en console en ligne, tout l'monde connaît cette situation. Donc c'est pas gênant.

N. G. : Tu t'es habitué à ça ?

Calvin : Ouais, j'me suis habitué.

N. G. : Et toi aussi tu insultes les autres ?

Calvin : Bah... ouais c'était avant, parce que avant sur PS3 on pouvait pas faire des p'tits groupes où c'est fermé, donc on était obligé d'parler sur chat public, et tout l'monde nous entendait donc de temps en temps ça nous arrivait d'les insulter aussi, mais vu qu'j'joue sur Xbox maintenant et qu'y a des groupes fermés, bah y'a que ceux qui sont dans l'groupe qui vont m'entendre bah maintenant non.

Identité numérique

N. G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet ?

Calvin : Euh une fois mais en fait j'avais mis mon pseudo sur Instagram. J'avais juste vu deux d'mes photos sur Google images, et puis c'est tout.

N. G. : Et avec ton prénom et ton nom, il n'y a rien ?

Calvin : Euh, non, euh j'ai jamais essayé de taper mon prénom et mon nom sur internet.

N. G. : Quel type d'informations publies-tu sur toi sur internet ? Qu'est-ce que tu ne publies pas ? Pour quelles raisons ?

Calvin : Baaaah, ça dépend parce que sur Instragram, j'vais publier des photos, j'vais peut-être en supprimer une puis en publier une autre. J'fais ça peut-être une fois tous les... 5, 6, 7 mois. Sur Facebook, j'publie pas, si j'change peut-être ma photo de profil aussi tous les 5, 6, 7 mois. Et c'est plus Snap' où chuis l'plus souvent. Peut-être dans la semaine, une ou deux fois j'ai publié, c'est pas publier, mettre un *snap*.

Bilan

N. G. : Quel conseil donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet ?

Calvin : Euh, pour les jeux vidéo ou pour les réseaux sociaux ? Là c'est un tout en général ?

N. G. : En général toi ce que tu penses qui serait important. Ca peut être sur les jeux vidéo.

Calvin : Bah si c'est dans les jeux vidéo euh j'dirai d'pas jouer avec un casque, éviter les insultes, donc euh qui joue peut-être tout seul, mais pas en ligne, qui joue tout seul dans une partie locale. Et au niveau des réseaux sociaux, euh j'dirai ça sert un p'tit peu à rien à son âge parce que la plupart d'ses amis, j'pense pas qu'à dix ans y z'ont des comptes sur les réseaux sociaux. [Apparemment, de plus en plus] ah bah, j'lui dirai de mettre un compte privé, parce que y peut peut-être mettre une photo peut-être quelqu'un dans son école qui l'aime pas il va essayer d'lui nuire et donc va créer un faux compte où y va faire que d'insulter et donc euh j'lui dirai de mettre un compte privé et d'accepter que vraiment ceux qui connaît vu qu'il

est encore euh jeune. Et puis après si y grandi, accepter ceux qui veut.

N. G. : Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ?

Calvin : Euh, le cyberharcèlement, j'savais pas qu'ça existait. Puis j'me disais bien qu'on pouvait insulter les gens, mais j'me doutais pas qu'ça pouvait aller aussi loin. J'pensais pas qu'les gens y pouvaient aller jusqu'à partager euh partout partout, j'pensais qu'ça restait que sur internet, mais ça apparait aussi sur par euh dans la vie publique comme ça. Euh euh... Hmmm.

N. G. : Tu n'en avais jamais vu toi ici dans le collège ? Tu n'as jamais eu de copains à qui c'est arrivé ?

Calvin : J'ai jamais eu des amis, mais j'ai entendu une histoire comme quoi y'avait une fille qui se faisait harceler, j'savais qu'elle habitait pas très loin d'chez moi. Mais euh y'avait un jour, y'avait plusieurs y'avait plein, y'avait euh un hélico qui s'était posé sur un p'tit stade à côté et pleins de pompiers, et après le lendemain j'avais su qu'en fait c'était une fille qu'était dans l'collège qui s'était harceler, et qui s'était suicidée. Et c'est le seul truc que j'ai su, mais sinon j'crois qu'j'ai jamais d'amis qui se sont fait harceler. A part de temps en temps des amis qui ont... peut-être, par exemple, parce qu'il est chinois on va faire des p'tits préjugés ou parce qu'il est roux ou des p'tits trucs comme ça enfin souvent les personnes qui reçoivent ça ils le prennent bien. Fin', j'ai l'impression.

N. G. : Qu'est-ce qui t'a le plus marqué ?

Calvin : Euh c'était les défis bizarres qui proposaient. Oui j'trouvais ça un peu fff...

N. G. : Et tu sais qu'il y en a pleins d'autres défis comme ça...

Calvin : Si en c'moment j'en vois sur Facebook de temps en temps un truc là *Blue Whale challenge*. En gros à la fin' faut s'suicider. Mais j'trouve ça euh... en fait j'me demande des fois si c'est pas juste pour attirer des gens. Parce qu'à la fin' y disent ouais y'a plusieurs gens qui l'ont fait et qui se sont tués, des fois j'me demande si c'est pas juste pour attirer les gens comme ça pour créer le *buzz* mais. J'me demande si c'est vraiment des jeunes qui l'ont fait, j'trouve ça débile qu'un jeune de mon âge se fasse ça pour après à la fin' se suicider. J'trouve ça un peu impossible mais peut-être. J'trouve ça un peu ...j'ai l'impression qu'c'est juste pour faire le *buzz* celle ou celui qui a fait ça

N. G. : Est-ce que ça a changé ton comportement sur internet ?

Calvin : Hmmm, non, j'reste comme chuis, j'ai jamais... euh si j'ai déjà insulté sur les rése... enfin sur les jeux vidéo, mais euh, niveau réseau sociaux nan, ça a pas changé.

N. G. : Est-ce que tu aurais préféré qu'on fasse une séquence sur les jeux vidéo en ligne ?

Calvin : Ouais pourquoi pas, ça aurait pu... parce que j'trouve de nos jours, fin' ça c'est mon impression c'est mon avis, que y'a plus trop de harcèlement ni de cyberharcèlement, euh depuis qu'chuis au collège, j'ai jamais vu, à part pour l'histoire de la fille, mais j'ai jamais vu comme ça des histoires de gens qui s'faisaient harceler, ou qui s'faisaient harceler sur internet, j'en ai jamais vu. Et j'trouve c'est plus au niveau des jeux vidéo où on voit plus les gens s'faire insulter ou même au niveau d'YouTube, si y font des vidéos, on voit souvent dans les commentaires, qui s'font euh insulter etcetera comme euh le youtubeur que vous nous avez montré la dernière fois.

N. G. : Sullivan Gwed ?

Calvin : Ouais, bon moi je... moi j'm'en fou un petit peu c'qui fait, moi j'regarde pas ses vidéos, mais parce que ça m'intéresse pas trop ses vidéos qui fait mais ouais quand y'a d'autres gens qui l'insultent de euh... on va dire de PD, j'me dit boarf, on s'en fou y fait c'qui veut si y veut faire ça c'est son choix, moi j'vais pas aller laisser un commentaire et commencer à l'insulter

parce que j'trouve ça sert à rien chacun est libre de faire c'qui veut. S'il a envie d'faire ça... y fait ça, si y veut pas faire y fait, enfin y fait c'qui veut sur sa chaine vu qu'c'est sa chaine il est libre de faire c'qui veut j'trouve. Moi j'vois plus ce genre de situations sur les jeux vidéo et sur YouTube que sur les réseaux sociaux, sur les réseaux sociaux,... J'pense pas en avoir vu. Et puis les réseaux sociaux, ça va faire un an et d'mi deux ans, j'en ai jamais vu.

Entretien n° 3 : Yacine (Groupe 2)

Pratiques à l'école

N. G. : Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?

Yacine : Euh alors, ça dépend, sur le téléphone ou sur le... ?

N. G. : Alors, internet, que ce soit sur ton téléphone, sur ta console sur l'ordi, sur tablette...

Yacine : Bah en général, j'vais sur Snap et euh je parle à mes amis, Et euuuuh... puis après j'vais sur Facebook euh des choses comme ça.

N. G. : Est-ce que tu utilises internet à l'école ?

Yacine : Euuuuh... nan, enfin si en technologie, on va sur des sites de techno et tout.

N. G. : Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...)?

Yacine : Hmmm... nan.

N. G. : Pourquoi ? Qu'est-ce qui fait que c'est différent ?

Yacine : Bah on fait pas pareil, fin' on n'a pas autant de libertés.

N. G. : Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ?

Yacine : Euuuuh... bah oui ! Mais fin' j'vois pas trop où on pourrait caler ça dans l'emploi du temps fin' genre euh où y aller.

N. G. : Est-ce que tu aimerais bien que ce soit autorisé sur les ordinateurs du CDI par exemple ?

Yacine : Bah, oui j'aimerais bien oui, j'irai plus souvent au CDI.

N. G. : Est-ce que tu sais pourquoi aller sur les réseaux sociaux est interdit à l'école ?

Yacine : Euh parce que... euh j'étais pas là quand c'était autorisé mais apparemment euh y s'étaient trop sur les téléphones et du coup y s'étaient tous alignés sur le mur, y jouaient.

N. G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Yacine : Oui.

N. G. : Pour quoi faire ?

Yacine : J'envoie des messages.

N. G. : Pas de photos, pas de vidéos ?

Yacine : Nan... fin' si des fois on s'filme et tout pour mettre sur Snap'.

Stratégies de protection

Internet

N. G. : Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?

Yacine : Euh, bah ça dépend parce que euh, privé euh non, et public on peut pas faire c'qu'on veut fin' euh parce que euh... ça veut dire qu'c'est pour tout l'monde. Après ouais voilà c'est public parce que tout l'monde peut diffuser mais privé, c'est pas que pour soi.

Moteurs de recherche

N. G. : Quel moteur de recherche tu utilises ?

Yacine : Même sur le téléphone et tout ?

N. G. : Oui, enfin tu vois ce que c'est ou pas un moteur de recherche ?

Yacine : Oui, Euh...

N. G. : Tu utilises Google ?

Yacine : Ouais, euh Google chrome.

N. G. : Est-ce que tu en connais d'autres ?

Yacine : Nan.

N. G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet tu vois des pubs qui s'affichent ?

Yacine : Oui, tout l'temps.

N. G. : Tu n'as pas de bloqueur de publicité ?

Yacine : Nan.

N. G. : Et ça ne te dérange pas ?

Yacine : Nan, parce que j'avais pas souvent sur l'ordinateur déjà et puis euh c'est rare quand y'en a des pubs. Souvent c'est chiant pour les vidéos sur YouTube et tout.

N. G. : Tu ne vas jamais du coup sur les ordinateurs du CDI ou en salle informatique ?

Yacine : Nan, fin' si mais c'est pour faire des exercices.

N. G. : Tu n'utilises pas d'ordinateurs qui sont partagés avec d'autres personnes ?

Yacine : Nan.

Réseaux sociaux

N. G. : Utilises-tu un ou plusieurs pseudonymes sur les réseaux sociaux ?

Yacine : Euh oui fin'...

N. G. : Plusieurs ou un seul ?

Yacine : Euh un seul.

N. G. : Pourquoi ?

Yacine : Parce que c'est un pseudo que j'avais sur tous mes jeux et du coup bah euh, bah euh fin' j'ai pas appelé ce prénom sur Snap', mais genre euh sur mes jeux et tout sur internet j'm'appelle tout l'temps comme ça.

N. G. : Est-ce que tu utilises un avatar ?

Yacine : Euh sur Snap' oui, genre, euh

N. G. : Donc tu ne mets pas de photos de toi, tu mets un dessin qui te représente ?

Yacine : Nan, fin' c'est ma photo de moi mais genre sur Snap' euh tout l'monde a des avatars fin' c'est nouveau.

N. G. : Mais du coup, c'est toujours ta tête ?

Yacine : Ouais fin' j'essaie de la représenter quoi.

N. G. : Quand tu publies des messages, photos sur internet, est-ce que tu sais qui peut les voir ?

Yacine : Bah mes amis !

N. G. : Tu choisis à chaque fois tes amis ?

Yacine : Ca dépend où.

N. G. : Sur Snapchat par exemple, tu sais exactement à qui tu vois des *snap*s ?

Yacine : Oui. Et sur Facebook nan, parce que tout l'monde peut voir.

N. G. : Tes publications, c'est pas juste pour les amis ?

Yacine : Nan, c'est pour tout l'monde.

N. G. : C'est par choix ?

Yacine : Bah ch'sais pas parce que j'savais même pas qu'ça existait pour Facebook. Mais fin' ça m'dérange pas.

Droit à l'image

N. G. : Est-ce que tu as déjà publié des photos d'amis sur un réseau social ? Par exemple, une soirée entre copains ?

Yacine : Oui.

N. G. : Est-ce que tu avais demandé leur avis avant de poster la photo ?

Yacine : Bah nan, c'est euh... ma chérie, fin' j'vais pas... on est en couple.

N. G. : Ca ne la dérange pas ?

Yacine : Nan.

N. G. : Est-ce que pour certaines photos entre copains en soirée, est-ce que tu penses que ça pourrait les gêner si tu publies certaines photos ?

Yacine : Oui. P't'être qui font des trucs qui sont pas forcément consentante euh...

N. G. : Comment ça ?

Yacine : Bah par exemple y s'met à poil des trucs comme ça euh, si j'le filme et que... et que, il était pas conscient... consentant le moment où il l'a fait, bah il aura l'*seum* le lendemain que j'lai postée.

N. G. : Ça t'est déjà arrivé, ça ?

Yacine : Nan.

N. G. : Y'a jamais un ami qui t'as demandé « est-ce que tu pourrais enlever cette photo... ? »

Yacine : Ah oui, si parce que des fois genre euh pour rigoler j'mets des photos de gens et j'dis « c'est ton père » comme ça. Y m'a dit d'l'enlever.

N. G. : Mais c'est pas vraiment leur père ?

Yacine : Oui, mais y'a une ressemblance.

N. G. : Et toi tu les supprimes dans ce cas-là ?

Yacine : Ouais parce que sinon j'ai pas l'choix.

N. G. : As-tu déjà eu des problèmes sur Internet ?

Yacine : Euh, non.

Identité numérique

N. G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet ?

Yacine : Euh oui. J'ai rien trouvé. A part mon Facebook.

N. G. : Quel type d'informations publies-tu sur toi sur internet ?

Yacine : J'pense c'est plus avec mes potes et tout, fin' genre c'que j'fais au quotidien.

N. G. : Qu'est-ce que tu ne publierais jamais par exemple ?

Yacine : Euh bah euh mes parties génitales [*rires*], chais pas.

Bilan

N. G. : Quel conseil donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet pour la première fois ?

Yacine : Bah déjà de pas aller sur des sites dangereux et euuuuh... Etre conscient de c'qu'on fait avant de le poster fin' genre euh de c'que ça peut apporter si on le met.

N. G. : Qu'est-ce que tu veux dire par des sites dangereux ?

Yacine : Bah euh qui peut donner des virus, des sites euh pour les grands...

N. G. : Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ?

Yacine : Euuuuh, nan pas vraiment parce que j'savais déjà qu'y'avait du cyberharcèlement des droits d'auteur etcetera.

N. G. : Qu'est-ce qui t'a le plus marqué ?

Yacine : Ouais, la vidéo de la personne un peu... voilà. Euh qui s'faisait insulter et tout. Quand il ouvrait le casier et qu'y y'avait des photos de lui.

N. G. : Et pourquoi ça t'as marqué ?

Yacine : Parce que j'trouvais ça marrant, fin' nan. C'est pas vraiment marrant l'histoire fin' j'm'y attendais pas au casier.

N. G. : Est-ce que ça a changé ton comportement sur internet ?

Yacine : J'ai jamais été comme ça du coup euh non.

Entretien n° 4 : Mehdi (Groupe 2)

Pratiques à l'école

N.G. : Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?

Mehdi : Euh j'aime bien regarder des vidéos euh sur YouTube euh fff... Qu'est-ce que j'aime faire, euh j'ai... J'utilise pas trop internet à part regarder des vidéos, et faire des recherches des fois quand y'a des recherches et voilà.

N.G. : Est-ce que tu utilises internet à l'école ?

Mehdi : Euh internet nan, mais des fois j'men sert fin' j'sais j'men sers parfois j'le sors mais euh... j'utilise pas internet au collège.

N.G. : Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...) ?

Mehdi : Sur les ordinateurs du collège ?

N.G. : Oui.

Mehdi : Euh bah nan, euh bah y'a plus d'applications pour faire du travail dans les salles scientifiques et puis euh nan, fin' après ça dépend si on euh... si on a des applications qu'on veut télécharger nous dans les ordi en techno.

N.G. : Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ?

Mehdi : Euh nan.

N.G. : Est-ce que tu sais pourquoi aller sur les réseaux sociaux est interdit à l'école ?

Mehdi : Nan.

N.G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Mehdi : Euh oui, des fois.

N.G. : Tu fais quoi avec ?

Mehdi : Euh d'ailleurs j'me suis fait confisquer mon portable là juste parce que j'avais regardé l'heure d'ailleurs. Et euh au théâtre et du coup elle me l'rend vendredi. Et hmmm... et du coup euh oui fin' j'l'utilise des fois pour des p'tites activités en groupe euh où on l'utilise pour faire des p'tites recherches. Et euh voilà.

N.G. : Pas dans la cour ?

Mehdi : Nan, fin' quasiment jamais nan.

N.G. : Est-ce que tu sais pourquoi c'est interdit les portables ?

Mehdi : Oui parce que en sixième, cinquième, on avait l'droit aux portables et euh en fait euh pendant les récré et entre midi et deux on était tous rivés là y'avait genre une rangée tout au fond y'avait une rangée de... On était tous sur nos portables en fait.

N.G. : Mais vous, ça vous gênait en tant qu'élève ?

Mehdi : Nan, nan, nan ! Mais les autres qu'avaient pas de portable, oui.

Stratégies de protection

Internet

N.G. : Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?

Mehdi : Euh, public

N.G. : Pourquoi ?

Mehdi : Euh beeeeh, pfff... internet euh... euh bah, fin' on peut tous y aller et et euh y'a pas de... fin' si y'a des restrictions mais on peut tous y aller pour euh... pour chercher c'qu'on veut.

Moteurs de recherche

N.G. : Quel moteur de recherche tu utilises ? Est-ce que tu veux que je te rappelle ce que c'est ?

Mehdi : Oui. Genre Google et tout ?

N.G. : Oui.

Mehdi : Bah Safari.

N.G. : Alors ça, c'est un navigateur.

Mehdi : Ah ok, bah Google, YouTube et voilà.

N.G. : Tu en connais d'autres ?

Mehdi : Euh oui, Firefox.

N.G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet tu vois des pubs qui s'affichent ?

Mehdi : Ouais, tout l'temps. Sur l'ordi d'la maison et sur mon téléphone.

N.G. : Et ça te gêne ?

Mehdi : Nan, j'suis habitué.

N.G. : Sur l'ordinateur du CDI as-tu les mêmes activités que sur ton ordinateur personnel ?

Quelle différence tu fais ? Est-ce que tu protèges tes informations personnelles ?

Mehdi : Non, moi ça m'est égal qu'il voit c'que j'fais.

Réseaux sociaux

N.G. : Utilises-tu un ou plusieurs pseudonymes sur les réseaux sociaux ?

Mehdi : Euh... Fin' oui, fin' un. J'ai que un réseau *sociaux*, fin' nan, deux avec Snapchat. Et oui c'est l'même.

N.G. : Pourquoi tu utilises un pseudo ?

Mehdi : Bah pour me reconnaître. Genre quand on cherche sur les réseaux sociaux une personne, pour me reconnaître

N.G. : Donc quand on te cherche avec ton nom et ton prénom ça ne marche pas ?

Mehdi : Si ça marche !

N.G. : Un pseudonyme, tu sais, c'est un faux prénom.

Mehdi : Ah ok ! Ah nan.

N.G. : Donc toi tu mets ton nom et ton prénom ?

Mehdi : Oui fin', euh le nom de famille en abrégé.

N. G. : Est-ce que tu utilises un avatar ?

Mehdi : Nan.

Droit à l'image

N.G. : Est-ce que tu as déjà publié des photos d'amis sur un réseau social ? Par exemple, une soirée entre copains ?

Mehdi : Oui, oui, mais pas... Oui, oui.

N.G. : Est-ce que tu avais demandé leur autorisation avant ?

Mehdi : Euh nan, fin' nan.

N.G. : Et ils les ont vu les photos ?

Mehdi : Oui, mais il s'en...

N.G. : Ça ne les dérangeait pas ?

Mehdi : Nan.

N.G. : Est-ce que ça t'es déjà arrivé qu'un ami te demande de supprimer une photo parce que ça le dérangeait trop ?

Mehdi : Euh oui bah en fait c'est le rituel quand c'est notre anniversaire, on met des dossiers, et des fois si c'est trop gros vraiment on m'demande de supprimer mais...

N.G. : As-tu déjà eu des problèmes sur Internet ?

Mehdi : Non. Des problèmes euh fin' virus ou... ?

N.G. : Ça peut être des virus, ça peut être des photos publiées, du harcèlement...

Mehdi : Ah nan.

Identité numérique

N.G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet ?

Mehdi : Oui.

N.G. : Tu as trouvé des choses ?

Mehdi : Bah des p'tits vieux là, c'est rien.

N.G. : Et rien te concernant ?

Mehdi : Nan. Fin' j'pense pas hein, j'ai pas recherché depuis longtemps.

N.G. : Et t'avais cherché pour quoi au départ ?

Mehdi : Euh, ah oui ! J'avais cherché en primaire parce que y'avait mes copains qui me croyait pas que j'avais un grand-père maire du Véron du coup j'avais tapé son nom d'famille et son prénom. Et après ouais, j'avais fait toute la famille.

N.G. : Quel type d'informations publies-tu sur toi sur internet ? Ton adresse, le collège où tu es, ton numéro de téléphone ... ?

Mehdi : Ffff... Bah nan pas trop nan.

N.G. : C'est plutôt ton quotidien ?

Mehdi : Oui.

N.G. : Qu'est-ce que tu ne publierais jamais sur un réseau social ?

Mehdi : Euuuuh, chais pas euh, fin' ça peut être un dossier de quelqu'un ?

N.G. : Oui, par exemple.

Mehdi : Euh, jamais...

N.G. : Un truc que tu ne voudrais pas que les autres voient.

Mehdi : Euh, j'sais pas nan, j'en ai pas.

N.G. : Donc tu serais prêt à tout partager ?

Mehdi : Bah oui.

Bilan

N.G. : Quel conseil donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet pour la première fois ? Si tu as un petit frère ou une petite sœur...

Mehdi : Bah d'jà qui fasse gaffe à.... A pas s'abonner à n'importe qui, à pas parler à n'importe qui. Et euh, et oui, euh fff... voilà.

N.G. : Pourquoi ne pas s'abonner à n'importe qui ?

Mehdi : Bah pasque euh on peut fin' si on s'abonne à quelqu'un qu'on connaît pas, y peut très vite nous parler et...

N.G. : Et c'est gênant qu'il nous parle ?

Mehdi : Bah ça dépend si c'est un... si c'est chais pas un copain que tu as rencontré ou chais pas quoi, bah c'est pas gênant, mais si c'est une personne adulte euh oui.

N.G. : Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ?

Mehdi : Bah euh... Nan. Fin' le droit à l'image je savais c'que c'est mais euh nan. Fin' j'ai aimé ça mais euh j'ai rien appris de nouveau.

N.G. : Qu'est-ce qui t'a le plus marqué ?

Mehdi : Que j'ai aimé ?

N.G. : Par exemple.

Mehdi : Bah euh bah d'jà faire la vidéo. Et euh quand on avait fait « je partage ou j'partage pas ».

N.G. : Est-ce que ça a changé ton comportement sur internet ?

Mehdi : Non, j'ai jamais publié de photo trop...

N.G. : Même pour les affiches ?

Mehdi : Fin', si des fois un p'tit peu [*rires*].

Entretien n°5 : Joffrey (Groupe 2)

Pratiques à l'école

N.G. : Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?

Joffrey : Euh, aller sur YouTube euh, chais pas. Fin' euh ouais c'est tout.

N.G. : Tu regardes quoi comme chaînes YouTube ?

Joffrey : Bah des vidéos de jeux vidéo. Nan mais euh, ensuite j'regarde un peu de tout.

N.G. : Est-ce que tu utilises internet à l'école ?

Joffrey : Ouais, mais j'ai pas internet sur mon téléphone.

N.G. : Mais est-ce que vous l'utilisez dans les cours, par exemple en salle informatique sur les ordinateurs ?

Joffrey : Ah bah euh oui, jcrois, bah oui.

N.G. : Dans quels cours par exemple ?

Joffrey : Bah des fois en histoire, et des fois en anglais pasqu'on utilise les iPad. Et euh, c'est tout j'crois et euh bah là⁹⁴.

N.G. : Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...)?

Joffrey : Non.

N.G. : Pourquoi ?

Joffrey : Bah pasqu'on nous demande pas d'faire la même chose.

N.G. : Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ?

Joffrey : Pas spécialement.

N.G. : Ca ne t'intéresserait pas ?

⁹⁴ Avec moi-même, dans le projet « citoyenneté numérique ».

Joffrey : Bah les réseaux sociaux, j'utilise un p'tit peu mais pas tant que ça. Fin' j'utilise pas mal mais fin' voilà quoi. C'est rigolo mais pas longtemps.

N.G. : Est-ce que tu publies des choses ?

Joffrey : Nan. J'ai jamais publié.

N.G. : Est-ce que tu sais pourquoi aller sur les réseaux sociaux est interdit à l'école ? Qu'en penses-tu ?

Joffrey : Bah parce que sinon on pourrait se moquer de quelqu'un ou euh pas prendre en photo quelqu'un et le mette sans son autorisation.

N.G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Joffrey : Pour r'garder l'heure.

N.G. : Seulement ?

Joffrey : Ouais.

N.G. : Pas de SMS, de musique ?

Joffrey : Bah à part quand ma mère m'envoie un message pendant la récréation où là bah j'regarde rapidement, mais rarement.

N.G. : Est-ce que tu aimerais l'utiliser ? Pourquoi ?

Joffrey : Bah euh, ça m'est égal, enfin à part pour la musique c'est pas mal mais sinon euh j'm'en fiche un peu.

Stratégies de protection

Internet

N.G. : Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?

Joffrey : Euh chais pas euh public, fin' c'est euh fin' par rapport à quoi ? Pasque par rapport à juste nous ou par rapport aux personnes qui fin'.

N.G. : Internet dans sa globalité si tu veux.

Joffrey : Est-ce que les personnes peuvent voir tout c'que j'fais et ou pas c'est ça ?

N.G. : Ca dépend comment tu l'interprètes. C'est à toi de dire ce que tu en penses. Tu penses que c'est public ?

Joffrey : Bah oui. Fin' tout l'monde peut y avoir accès.

Moteurs de recherche

N.G. : Quel moteur de recherche tu utilises ?

Joffrey : Google.

N.G. : Est-ce que tu en connais d'autres ?

Joffrey : *Mozilla fox*, Yahoo, euh fin' après y'a un truc bizarre chais plus comment ça s'appelle. Euh... chais pas.

N.G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet, tu vois des pubs ?

Joffrey : Hm.

N.G. : Oui ?

Joffrey : Hm.

N.G. : Beaucoup ?

Joffrey : Oui, fin' après y'a Adblock pour ça.

N.G. : Tu as AdBlock ?

Joffrey : Oui. Fin' bon sinon.

N.G. : Ca ne te dérange qu'il y ait des pubs ?

Joffrey : Non, fin' ça m'est égal, j'fais autre chose en attendant.

N.G. : Est-ce que tu vas sur les ordinateurs du CDI des fois ?

Joffrey : Nan.

N.G. : Ou en salle informatique ou si par exemple tu vas dans une médiathèque, et qu'il y a des ordinateurs ?

Joffrey : Nan, j'veais jamais dans ces endroits. J'en ai pas b'soin.

Réseaux sociaux

N.G. : Est-ce que tu utilises des pseudos sur les réseaux sociaux ? Un pseudo, ça va pas être ton vrai nom et ton vrai prénom en fait, ça va être un faux nom.

Joffrey : Bah euh j'en utilisais un fin', que ma cousine m'avait donné quand j'avais quatre ans. Que j'utilis... fin que tous les comptes que j'ai fait jusqu'à mes dix ans j'crois y z'ont encore ce pseudo. Mais maintenant nan. Fin', bon j'm'en fiche j'utilise pas tellement les réseaux sociaux.

N.G. : Donc on peut te trouver sur internet avec ton nom et ton prénom du coup ?

Joffrey : Euh oui j'pense.

N.G. : Est-ce que tu utilises un avatar ?

Joffrey : C'est une image qu'on met euh...

N.G. : Oui, c'est une image qui te représente. Du coup, tu utilises des photos de toi pour les mettre en photo de profil ?

Joffrey : Ah nan, mais j'mets pas de photos de profil. J'trouve pas ça intéressant de mettre une photo et de le publier et de mettre une phrase au hasard et faire genre que c'est pasqu'on veut dire quel'chose, alors qu'c'est juste dans les commentaires pour avoir des commentaires comme quoi wow t'es beau t'es belle, fin' j'en sais rien moi.

N.G. : Du coup, tu ne publies pas de messages, pas de photos, pas de snaps... ?

Joffrey : Nan, ça sert à rien en fait.

N.G. : Tu trouves que ça ne sert à rien ?

Non, non mais moi je sers à rien en fait. Fin' euh... J'publie rien moi j'regarde juste c'est tout. Fin' j'aime même pas.

N.G. : Ca ne t'intéresse quand même des fois de voir ce que tes amis font ?

Joffrey : Ouais pasque des fois c'est amusant.

N.G. : Est-ce que tu as déjà eu des problèmes sur Internet ?

Joffrey : Nan.

N.G. : Non, jamais ? Pas d'insultes, pas d'inconnus qui te parle ou ... ?

Joffrey : Nan.

Identité numérique

N.G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet ?

Joffrey : Non.

N.G. : Qu'est-ce que tu ne publierais jamais ?

Joffrey : Bah j'pense que c'est la même réponse pour tout l'monde nan ?

N.G. : Comme Yacine ?

Joffrey : Ouais voilà.

Bilan

N.G. : Quel conseil donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet ?

Joffrey : Ch'sais pas du tout. Fin' j'ai pas b'soin de donner tant d'conseils que ça, y verra tout seul.

N.G. : Tu penses qu'on apprend tout seul à utiliser internet ?

Joffrey : Bah nan. Mais on m'a jamais expliqué comment l'utiliser. Fin', on m'a dit c'que

c'était, puis après bah j'ai regardé et puis voilà.

N.G. : Et tu ne penses pas qu'à 10 ans, un enfant, il aurait besoin d'être accompagné par un adulte ?

Joffrey : Bah euh, t'façon euh déjà fin' ffff... Fin' y va pas rechercher des trucs bizarres à son âge fin' pasqu'y connaît pas fin' euh... Jj'pense pas fin' j'sais pas.

N.G. : Tu as commencé à utiliser internet à quel âge toi par exemple ?

Joffrey : Euh j'sais pas...

N.G. : En quelle classe ?

Joffrey : J'dirai CM2. Fin' pasqu'en fait je jouais déjà à des jeux de stratégie sur mon ordinateur, fin' avec mon frère. Et euh fin' j'jouais comme ça, mais j'ai jamais vraiment utilisé internet.

N.G. : Des jeux en ligne ?

Joffrey : Nan, c'était même pas en ligne. J'utilisais pas internet. Fin' même maintenant, j'utilise fin' internet... fin' pour lire les articles et tout ça, fin' le sport et tout ça, fin' après j'l'utilise pas j'pense.

N.G. : Finalement, ça ne te plait pas trop à toi internet en général ?

Joffrey : Nan, c'est pas qu'ça me plaît pas c'est c'que j'ressens pas l'utilité, fin', fin', fin' j'sais pas j'en ai pas tellement besoin.

N.G. : Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ?

Joffrey : Bah euh le prix des amendes et tout ça.

N.G. : Qu'est-ce qui t'a le plus marqué ?

Joffrey : Bah les deux ans de prison j'sais plus ou... un an. Fin' deux an et quarante-cinq mille euros.

N.G. : Du coup, ça t'as... enfin vu que tu n'avais pas l'habitude de publier des photos...?

Joffrey : Oui, fin' t'façon...

N.G. : Tu le sauras pour l'avenir, si jamais ça change. Si jamais tu décides de publier une photo un jour, tu penses que tu te souviendras de ça ?

Joffrey : Hm. T'façon faut pas publier n'importe quoi.

Entretien n°6 : Cléa (Groupe 1)

Pratiques à l'école

N.G. : Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?

Cléa : Euh, j'aime aller sur les réseaux sociaux, regarder des sondages des euh... des études philosophiques sur internet et euh, me renseigner sur tout c'qui est politique et tout ça.

N.G. : Est-ce que tu utilises internet à l'école ?

Cléa : Euh d'temps en temps fin' quand on nous le propose si on peut l'utiliser oui, j'l'utilise parce que ça peut vachement aider pour certaines choses. En anglais on nous d'mande pour écouter des vidéos. Après par exemple ça va être des trucs pour euh... Les définitions, j'préfère aller dans le dictionnaire que sur internet.

N.G. : Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...) ? Pourquoi est-ce différent ?

Cléa : Nan, nan, nan. Fin', Bah au collège c'est vraiment que pour travailler c'est vraiment un outil alors que à l'... fin', chez moi c'est plus aussi un plaisir, un loisir d'être sur internet, de

surfer euh sur la toile [*rires*].

N.G. : Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ?

Cléa : Euh je vois pas forcément l'intérêt. Après prendre des photos si ça me dérange pas, mais après si c'est pour les réseaux sociaux je vois pas en quoi ça pourrait... Nan, c'est pas utile en tout cas pour l'collège.

N.G. : Est-ce que tu sais pourquoi aller sur les réseaux sociaux est interdit à l'école ? Qu'en penses-tu ?

Cléa : Oui, c'est pour qu'on soit plus concentré, pour qu'on s'ouvre aux autres, parce que avant euh on avait l'droit que pour des jeux et euh. J'me souviens quand y'avait des , en fait y'avait des brochettes qui jouaient qui jouaient que sur leurs téléphones et qui parlaient plus entre eux, du coup, ça a été pour ça qu'ça a été euh interdit. Après c'est pas tout l'monde c'est les... fin' y z'en ont fait une généralité d'tout ça, et alors que bah on était pas tous comme ça. Fin' d'temps en temps oui on était sur nos téléphones mais euh c'était rare et que là s'en est devenu vraiment interdit et parfois c'est dommage.

N.G. : Ca te manque ?

Cléa : Ouais, ouais après ça nous ouvre aux autres et tout ça. Après bon, on s'amuse à faire des photos, bon même si on n'a pas l'droit. Tout ça. On s'amusait quand on allait un peu sur nos téléphones et sans être totalement bloqués aux autres.

N.G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Cléa : Oui [*rires*].

N.G. : Tu fais quoi avec ?

Cléa : Souvent c'est pour parler à ma mère. Fin', lui dire mes notes et tout ça. Mais après c'est tout rien d'plus.

Stratégies de protection

Internet

N.G. : Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?

Cléa : Euh, pour moi c'est plutôt privé parce que ça , c'que moi j'regarde ce... c'que ... moi c'que j'veux penser c'qui fait, fin' c'qui fait en fait comment j'm'instruis et tout ça, donc je préfère qu'ça reste privé, fin' après sauf pour les réseaux sociaux où là c'est vraiment public. Mais c'que j'cherche sur internet c'est privé pour moi.

Moteurs de recherche

N.G. : Quel moteur de recherche tu utilises ?

Cléa : Google.

N.G. : Tu en connais d'autres ?

Cléa : Oui, Explorer, Chrome, Firefox. Y'a aussi eBay.

N.G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet, tu vois des pubs ?

Cléa : Oui, tout l'temps.

N.G. : Ca te dérange ?

Cléa : Ssss... On s'y habitue. Après bah parfois ça me choque quand j'regardais un billet d'train pour partir à Carcassonne, et que j'suis en train de regarder des habits et que je vois « départ à Carcassonne dans vingt minutes pour seulement vingt euros » j'me dis ça m'fait un peu flipper. Mais nan, nan ça m'dérange pas plus que ça. Pasqu'après ça m'aide à voir mes fin' ça m'aurait bien intéressée d'partir à Carcassonne en vingt minutes hein, fin' c'était juste pas l'moment mais ça m'aurait bien intéressée donc j'm'en fiche.

N.G. : Sur l'ordinateur du CDI as-tu les mêmes activités que sur ton ordinateur personnel ?

Quelle différence tu fais ? Est-ce que tu protèges tes informations personnelles ?

Cléa : Non, non, non. Je fais exactement pareil.

Réseaux sociaux

N.G. : Utilises-tu un ou plusieurs pseudonymes sur les réseaux sociaux ?

Cléa : Oui, c'est que j'ai que des pseudos.

N.G. : Différents pseudos ?

Cléa : Oui, pour chaque. Enfin, j'essaie d'mettre toujours le même, mais à chaque fois je change mais après j'laisse parfois mon prénom, mais jamais je ou je change l'orthographe de mon prénom, mais c'est jamais prénom et nom de famille.

N.G. : Pour quelle raison ?

Cléa : Euuuh, de base c'était parce que je ne voulais pas qu'on puisse me retrouver. Sur internet avec mon prénom et mon nom d'famille, en tout cas par rapport à Facebook, ça j'voulais pas et euh ensuite après c'est resté pasque j'aimais bien avoir un pseudo quand même qu'on m'appelle par mon pseudo plutôt que par mon prénom.

N.G. : Un(des) avatar(s) ?

Cléa : Non, j'utilise pas d'avatar.

N.G. : Du coup ce ne sont que des images de toi ?

Cléa : Alors euh, ça dépend sur quels réseaux sociaux. Sur des réseaux sociaux, c'est des images de moi sur le réseau principal que j'utilise, donc Instagram c'est pas une photo d'moi c'est une sorte de paysage.

Droit à l'image

N.G. : Est-ce que tu as déjà publié des photos d'amis sur un réseau social ? Par exemple, une soirée entre copains ?

Cléa : Oui, avec leur accord.

N.G. : Toujours ?

Cléa : Oui, toujours avec leur accord.

N.G. : Est-ce qu'un ami t'a déjà demandé de supprimer une photo que tu avais publiée ?

Cléa : Oui, oui. Et ça j'l'ai fait.

N.G. : C'est parce que ça le gênait ?

Cléa : Euh c'est parce qu'il avait peur qu'on se moque de lui enfin ça je savais qu'c'était pour rigoler, mais oui j'l'ai fait s'il me demande de l'enlever j'l'enlève.

N.G. : As-tu déjà eu des problèmes sur Internet ? Tout confondu, des insultes ...

Cléa : Des insultes non, des gens bizarres oui. Des gens qui viennent te demander des choses, des *nude* ou des trucs dans l'genre euh. Ou tu dis euh, oh ma réponse ça a été « j'te dis non direct ou j'te bloque », c'est lui qui m'a bloqué [*rires*].

N.G. : C'était un inconnu ?

Cléa : Oui, c'était un inconnu, totalement. Un inconnu sur un réseau qu'est venu me parler comme ça. Fin' en fait on avait jamais discuté, et d'un coup il est v'nu il me dit ça directement comme ça, j'ai dit « euh non » [*rires*]. Mais voilà, sinon nan, pas de soucis.

Identité numérique

N.G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet ?

Cléa : Oui, mais ça m'embête pasque par exemple sur mon ordi, ou sur mon iPad en fait y connaissent, y'a déjà mon nom et mon prénom qui sont informés dans mon iPad et si j'cherche directement, j'vais direct tomber sur moi et mes comptes donc en fait en fait

j'pouvais jamais r'garder c'qu'on pouvait réellement voir sur moi.

N.G. : Donc tu n'as jamais rien trouvé ?

Cléa : Nan, fin' si je savais que sur Google photos y'avait deux photos d'moi qui viennent de Google plus, mais c'est tout. Après j'avais rien mis. J'savais pas que mon Instagram, j'savais pas. Bon après ça m'dérange pas pasque moi-même j'l'ai mis en public et moi-même j'fais attention à c'que j'mets donc c'que j'mets si les gens peuvent le voir c'est pasque moi j'le veux bien.

N.G. : Du coup, les images qui apparaissaient sur Google Plus, est-ce que tu savais qu'elles apparaissaient en public ?

Cléa : Oui je savais fin' après j'suis allée supprimer mais je l'savais. Mais quand j'l'ai fait je l'savais pas en fait. C'est ensuite deux mois plus tard quand j'ai r'gardé bah j'ai vu qu'elles y étaient j'ai dit bon bah tant pis, mais au moins maintenant je l'sais j'en mets plus d'sus. Parce que je savais pas qu'c'était totalement public.

N.G. : Quel type d'informations publies-tu sur toi sur internet ? Ton âge, ton adresse ? C'que tu fais au quotidien ?

Cléa : Euh là je l'ai fait quand j'étais en... fin' nan, j'le fais plus. Mon prénom nom de famille si... en fait quand j'utilise un pseudo ensuite dans la barre d'info j'mets mon prénom et mon nom et parfois je mets là d'où je viens donc Bordeaux et collège Saint André mais c'est tout.

N.G. : Qu'est-ce que tu ne publies pas ? Et qui ne te vendrait jamais à l'idée de publier ?

Cléa : Ah... des photos de moi en maillot de bain [rises]. Ou des, je sais pas, non, y'a juste des choses que j'publie pas pasque c'est pas intéressant. En fait ça dépend j'me dis « est-ce que ça apporte quelque chose aux autres ? » ou à moi et puis moi est-ce que j'ai envie vraiment que tout l'monde puisse savoir et puis voilà. Après souvent j'mets des photos de mes amis, de moi et euh sinon bah des photos euh un peu bizarres fin' par exemple des personnes qui dessinent beaucoup et j'mets des photos des dessinateurs.

N.G. : Est-ce que tu sais qui voit tes publications ?

Cléa : Euh, oui sur euh pas sur tout par exemple sur Instagram ma page est ouverte tout l'monde peut voir mes publications, mais vu que j'fais vachement attention à c'que je mets, ça me dérange pas. Par contre sur Facebook, non pas tout l'monde et sur euh Snapchat non plus, pas tout l'monde.

Bilan

N.G. : Quel conseil donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet ?

Cléa : Déjà j'dirais à ses parents de mettre le contrôle familial [rises] le contrôle parental. Nan, euh de faire attention à c'qu'on recherche, de faire attention sur les sites qu'on recherche pasque souvent y'a des pubs qui... qu'on ne veut pas. Euh oui nan, de faire attention à c'qui peut mettre à c'qui peut chercher pasque c'est quand même fin' ça peut être dangereux.

N.G. : Tu as commencé à utiliser internet à partir de quel âge ?

Cléa : Euh...

N.G. : Ou à t'inscrire sur des réseaux sociaux par exemple ?

Cléa : Euh, inscrire sur des réseaux sociaux y'a deux ans et aller sur internet c'était euh pasque j'regardais des vidéos avec une amie et euh neuf, dix ans.

N.G. : Et tu aurais aimé qu'on te donne ce genre de conseils avant ?

Cléa : Euh, fin' moi mes parents me le disaient déjà, me disaient d'jà fais attention à c'que tu r'gardes euh puis en fait quand j'étais p'tite j'étais souvent avec une amie et euh elle m'faisait regarder des vidéos d'horreur. Mais c'était pas vraiment la nuit en fait, mais j'étais petite et j'm'en rendais pas compte, mais, je me suis dit faut vraiment faire attention à c'qu'on regarde

pasque... surtout qu'en plus elle avait peur donc moi j'devais regarder avant pour lui dire ouais t'as l'droit ou pas d'regarder [rires]. Mais donc oui j'me suis dit qu'il y avait quand même des dangers et qu'ça pouvait choquer la sensibilité des gens parfois, donc oui parfois j'aurais bien aimé que « non, ça tu dois pas regarder ». Mais c'est tout.

N.G. : Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ?

Cléa : Oui, en tout cas que Google traçait et gagnait fin' gardait des informations pour les vendre à des publicités. J'avais entendu qu'on nous traçait et tout mais pas qu'on nous vendait. Ou c'qu'a fait euh je sais plus comment il s'appelle.

N.G. : Snowden ?

Cléa : Oui, Snowden, fin' ça j'trouvais ça super, c'était super intéressant. Ca m'a vachement intéressée.

N.G. : C'est ce qui t'a le plus marqué ?

Cléa : Nan, ce qui m'a le plus marqué c'était avec ce qu'était l'identité numérique et tout ça, les mots clés on va dire, ça m'a marqué.

N.G. : Est-ce que ça a changé ton comportement sur internet ?

Cléa : Non. Non, j'étais déjà informée.

Entretien n°7 : Charline (Groupe 1)

Pratiques à l'école

N.G. : Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?

Charline : Alors euh j'aime écouter d'la musique pasque j'aime pas télécharger d'la musique comme on l'a à portée de main maintenant. Regarder des vidéos, me renseigner par rapport aux études quand on doit faire un devoir et qu'on n'a pas forcément tout c'qu'on a besoin sur un livre et bah j'vais sur internet pasqu'on a plus d'informations. Pour les horaires de cinéma. Fin' un peu pour tout. Mais j'y vais pas souvent en fait, fin' j'y vais que quand y'en a vraiment besoin sinon j'attends et j'm'en passe.

N.G. : Est-ce que tu utilises internet à l'école ?

Charline : Nan, on n'a pas l'droit au téléphone, ni euh à utiliser internet pendant un cours, à part CDI ou en salle informatique, mais en salle informatique c'est plutôt des logiciels donc on n'a pas besoin normalement on n'a pas besoin d'internet, fin' c'est rare.

N.G. : Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...) ? Pourquoi est-ce différent ?

Charline : Hmm, je sais pas du tout pasque nan, pasque les horaires de cinéma on peut pas les regarder au collège fin' y'a certaines choses qu'on peut pas faire euh qu'on ne pense pas à faire au collège que à la maison, c'est deux choses différentes.

N.G. : Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ? Déjà est-ce que tu es sur des réseaux sociaux ?

Charline : Oui, mais j'suis tout l'temps en compte privé. Compte privé et j'fais attention à ce que je fais dessus.

N.G. : Mais est-ce que tu aimerais bien que ce soit possible d'y aller au collège ?

Charline : Nan, nan. Pasque j'ai peur qu'y ait trop de rumeurs ou trop d'insultes ou trop d'harcèlement si on met les réseaux sociaux au collège. Après on a Pronote, c'est pas considéré comme un réseau social mais on peut communiquer entre parents professeurs ou

élèves donc voilà mais ça serait bien qu'ils fassent un logiciel où les élèves peuvent mais spécialement pour le collège avec certaines règles à respecter ça pourrait être sympa, en publiant euh leurs idées sur certains cours, pour aider les autres qui ont des difficultés, un logiciel comme ça j' pense que ça pourrait être sympa pour certains élèves qui ont des difficultés.

N.G. : Est-ce que tu sais pourquoi aller sur les réseaux sociaux est interdit à l'école ? Qu'en penses-tu ?

Charline : Oui pasque y peut bah comme j'ai dit harcèlement, insultes, y'en a qui euh... qui s'isolent sur leur téléphone pendant les récréations alors qu'ils pourraient faire autre chose, discuter, prendre du plaisir avec ses amis alors qu'il les voit pas en dehors du collège, quelque chose comme ça. Donc euh j'trouve que c'est bien fin' après ça nous manque tous hein euh. Mon père nous appelle la génération Google [*rires*]. Pasqu'on aime tout faire vite et grâce à Google on a les informations rapidement. Mais du coup voilà.

N.G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Charline : Avec autorisation pour appeler mes parents. Sortie exceptionnelle ou sinon pour aller voir mes devoirs sur Pronote pasque y'a certains profs qui mettent que les devoirs sur Pronote. Surtout en permanence, ou pour faire des recherches, ou mes devoirs comme j'l'ai dit si jamais j'trouve pas. Mais c'est très rare, c'est vraiment exceptionnel.

N.G. : Selon toi, pourquoi c'est interdit au collège ?

Charline : Ah y'a aussi le droit à l'image y'en a certains qui postaient des photos du collège. Donc y'a ça.

N.G. : Parce que c'était autorisé avant c'est ça ?

Charline : Oui, c'était autorisé y'a deux ans. Et y'en avait certains qui prenaient des photos de leurs amis au collège, y'en a qui se plaignaient pasqu'ils avaient pas l'droit, y z'ont pas donné leur autorisation euh y'a aussi le droit du collège, on n'a pas l'droit, à c'que j'ai compris, on n'a pas l'droit de publier le lieu où on étudie, j'crois ou quelque chose comme ça.

N.G. : Est-ce que tu aimerais que ça soit ré-autorisé l'utilisation des portables ?

Charline : Ca serait réutilisé, oui mais euh mais avec euh... imaginons la récré du midi on l'utilise pas. Personne l'utilise la récré du midi pasque c'est la plus longue récré et c'est là où on voit d'autres personnes d'autres classes, celle du matin et de l'après-midi pourquoi pas, mais celle du midi, nan, je trouve que ça serait dommage. Plus matin et midi ou une du midi, une de l'après-midi mais pas le midi.

Stratégies de protection

Internet

N.G. : Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?

Charline : Alors là ça dépend, pasque Google on peut créer notre compte et y'a un et sur... on peut créer notre compte via l'utilisateur de recherche qu'on utilise, comme Mozilla, Yahoo, Bing, fin' pleins de choses, donc ça peut être privé, si on souhaite avoir une recherche privée. Et ça peut être public si on cherche à avoir une recherche publique sans la cacher, sans avoir besoin de la cacher, non, mais si on a ... si on ne voit pas d'inconvénient.

N.G. : Et qu'est-ce que tu appelles une recherche privée ?

Charline : Je sais pas, quelqu'un qui veut regarder son compte en banque en ligne ou... ou ses boîtes mail euh fin' y'a pleins de choses comme ça, des recherches privées je sais pas c'que ça peut être.

N.G. : Donc juste en se connectant au navigateur tu veux dire, on peut faire des recherches qui ne sont pas visibles aux yeux des autres ?

Charline : Oui.

N.G. : Et c'est pas du tout en utilisant la navigation privée ?

Charline : Nan, à part les garçons qui utilisent ça, moi j'vois pas [*rires*].

Moteurs de recherche

N.G. : Quel moteur de recherche tu utilises ?

Charline : Ca dépend, avec ma mère c'est soit Google, soit Mozilla,

N.G. : Tu en connais d'autres ? Tu en as cité d'autres juste avant.

Charline : Hmmmm... Yahoo et Bing. Mais j'aime pas. J' préfère Google au niveau d'la disposition, l'esthétique est aussi mieux organisée j'trouve.

N.G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet, tu vois des pubs ?

Charline : Oui.

N.G. : Beaucoup ?

Charline : Nan, ça va, pas beaucoup.

N.G. : Tu utilises un bloqueur de publicité peut-être ?

Charline : J'en utilisais un, j'l'ai enlevé parce qu'il me prenait d'la place. Et j'vais en remettre un [*rires*].

N.G. : Parce que ça te dérange ?

Charline : C'est pas qu'ça m'dérange, mais fin' quand on est tranquille chez nous on est posé et d'un seul coup on voit une pub, alors qu'on est en pleine vidéo ou en pleine lecture d'un article qui nous intéresse euh... c'est saoulant.

N.G. : Est-ce que des fois tu vas au CDI ? Ou sur les ordinateurs de la salle informatique, ou en médiathèque ? Si tu utilises un ordinateur qui va être utilisé par plusieurs personnes après toi.

Charline : Bah non. J'le faisais surtout en quatrième, en troisième j'viens plutôt ici pour euh... être au calme, et lire des livres ou discuter avec des amis comme on fait de temps en temps avec Matthieu et Cléa.

N.G. : Mais du coup quand ça arrivait, est-ce que tu avais le réflexe de protéger tes informations plus que sur ton ordinateur personnel ?

Charline : Nan, parce que c'est sécurisé par le collègue. Chuis pas sûre mais je pense.

N.G. : Par rapport à tes recherches, est-ce que tu effaces ton historique par exemple ?

Charline : Nan, parce que au collège on a... On est pas comme à la maison. On recherche pas les mêmes choses. Et ceux qui recherchent les mêmes choses qu'à la maison, c'est sûr que eux ils vont s'faire euh griller [*rires*]. Donc voilà.

Réseaux sociaux

N.G. : Utilises-tu un ou plusieurs pseudonymes sur les réseaux sociaux ?

Charline : Euh j'mets mon nom en entier mais par contre mon nom d'famille je l'donne avec d'autres lettres. Donc euh par exemple Roulier j'le mets avec d'autres lettres. C'est reconnaissable mais euh.

N.G. : Et pourquoi ?

Charline : Pour éviter que y'est des personnes euuuh, susp... suspectes ? euh je sais pas, bizarres qui euh... vont après s'prendre la peine de regarder sur les pages jaunes ou quelque chose comme ça. Se renseigner sur moi. Donc voilà.

N.G. : Est-ce que tu utilises un avatar ?

Charline : Alors sur euh... un des réseaux sociaux oui mais sur l'autre non.

N.G. : Sur lequel ?

Charline : Snapchat, ils ont fait les *bitmojis* maintenant pour éviter qu'on nous voie.

J'utilise que deux réseaux sociaux, c'est Instagram et Snapchat.

N.G. : Et sur Instagram, on te voit toi en photo ?

Charline : Oui, mais euh comme il est en privé, les gens qui veulent me suivre c'est moi qui les accepte ou pas, donc j'peux regarder leur compte et tout. C'est tout l'temps comme ça que j'fais.

N.G. : Quand tu publies des messages, photos sur internet, est-ce que tu sais qui peut les voir ?

Charline : Oui. Oui. C'est que des gens qu'je choisis et si jamais j'vois qu'y 'a quelqu'un qui m'ajoute et que j'connais pas, j'le bloque. C'est c'que j'fais. Fin' d'abord j'demande qui c'est si j'connais pas je bloque. Directement.

N.G. : Donc, faut que tu les connaisses dans la vie réelle ?

Charline : Dans la vie réelle ou que j'l'ai déjà vu une ou deux fois pour savoir qui est la personne, et que j'n'ai pas à faire à des gens qui sont, qui sont bizarres ou des choses comme ça.

Droit à l'image

N.G. : Est-ce que tu as déjà publié des photos d'amis sur un réseau social ?

Charline : Oui.

N.G. : Est-ce que tu avais demandé leur accord avant ?

Charline : Bah la plupart du temps j'leur dis après euh avant d'prendre la photo j'leur demande est-ce que j'pourrai la mettre, y m'disent oui puis ça m'est arrivé une seule fois qu'une amie, c'était le jour de son anniversaire, les clichés le jour de l'anniversaire on met des photos de personnes qui font des grimaces, et tout sauf que j'ai pris une photo d'elle qu'était vraiment horrible sur mon téléphone elle a pas apprécié j'ai dit bon c'est bon celle-ci j'l'enlève mais par contre j'laisse les autres, et j'ai négocié pour laisser les autres.

N.G. : Mais c'était sur ton téléphone, ou publié sur un réseau social ?

Charline : Bah d'abord c'était sur mon téléphone, mais j'lui avais déjà montré les photos avant, elle m'avait dit oui, oui, sauf que j'en avais pris une d'elle la veille de son anniversaire, la pire ! [*rires*]. Bah du coup j'me suis dit bah tiens la p'tite farce, j'l'ai laissé pendant une heure et puis après j'l'ai effacée. C'était juste pour que ... pour qu'on rigole un peu et ... elle rigolait aussi c'est juste que fin' ouais. Moi quand c'est l'anniversaire, j'l'ai laissée pendant une heure et ensuite j'l'ai effacée.

N.G. : Pourquoi ?

Charline : J'aimerais pas qu'on m'le fasse.

N.G. : On te l'a déjà fait ?

Charline : Ouais [*rires*].

N.G. : Et tu as demandé à la faire supprimer ?

Charline : Non, j'ai dit tu peux la laisser. Mais par contre, j'leur ai demandé d'supprimer une ou deux photos que moi j'aimais pas quoi.

N.G. : Ils l'ont fait ?

Charline : Oui, ils l'ont fait. Y z'ont compris, j'leur ai demandé sérieusement et tout.

N.G. : As-tu déjà eu des problèmes sur Internet ?

Charline : Oui, oui. En cinquième j'ai été harcelée sur les réseaux sociaux. C'est pour ça que j'ai changé d'collège et que j'suis venue à Saint André.

N.G. : Qu'est-ce qui s'est passé ?

Charline : Euh j'étais euh, malheureusement à cet âge-là on s'prend euh on prend pas en compte les risques d'internet. Euh... j'ai été sur Facebook à cet âge-là. Mon père était au courant. Y contrôlait et tout, sauf que y'avait un groupe de filles avec qui j'restais qui ont

commencé à m'attaquer petit à petit, c'est dev'nu un harcèlement physique, moral et... sur internet. Donc voilà.

N.G. : Et tu avais quel âge ?

Charline : Bah en cinquième on a douze ans. Douze ou treize, ça dépend. Donc voilà.

N.G. : Et ça a duré combien de temps ?

Charline : Euh, de décembre à juin.

N.G. : Et donc tu as été obligé de changer de collègue à cause de ces filles ?

Charline : Ouais.

N.G. : Elles se sont fait sanctionner ?

Charline : Nan, le collègue n'a rien fait. Y z'ont rien fait du tout.

N.G. : Même le principal ?

Charline : Ouais, nan, mais apparemment c'était moi qui était la méchante.

N.G. : Effectivement, ça c'est un des gros problèmes avec internet...

Charline : Ouais en plus ça laisse des séquelles. Beaucoup de séquelles donc euh. Mais bon.

N.G. : C'est pour ça que tu es très prudente maintenant ?

Oui, j'ai changé mon comportement sur internet, donc des fois j'suis moins prudente que comme j'l'explique aujourd'hui, mais j'ai certaines prudences, de temps en temps j'oublie mais ensuite euh... j'contrôle. Fin', j'sais pas comment dire mais des fois on oublie un peu la prudence et tout. Mais ensuite, je supprime, ou je fais des choses comme ça. Donc voilà.

N.G. : Et ça ne t'es plus arrivé ?

Charline : Nan, ça m'est plus du tout arrivé.

N.G. : Tu choisis mieux tes amis ?

Charline : Oui [*rires*].

N.G. : Mais c'est dur, ça veut dire que ça se passait mal à l'école et chez toi ?

Charline : Nan, ça s'passait bien chez moi, j'me sentais dans mon nid.

N.G. : Comment tu faisais pour gérer ça ? Tu n'allais plus sur les réseaux sociaux ?

Charline : Alors, j'allais sur les réseaux sociaux pour voir c'qu'ils disaient sur moi parce qu'apparemment ils avaient une conversation sauf qu'... j'y étais avant que... y z'ont cru qu'y m'avaient supprimé du coup je lisais c'qu'ils disaient sur moi. Pour voir un peu, eux y pensaient que j'étais pas là, sauf que j'étais tout l'temps là, j'lisais, j'lisais et un jour j'leur ai lancé un pique en disant alors comme ça j'suis comme ça un tel un tel un tel et là y z'ont fait mais comment t'es au courant, et là bah suspense et tout et euh ... en faisant ça bah elles ont compris qu'j'étais au courant, et du coup là j'suis allée voir l'principal, et le principal a dit j'suis désolé j'peux rien faire ça se passe en dehors du collègue. J'ai dit oui mais c'est des élèves qui sont dans l'établissement... C'est pas normal quoi. Donc voilà.

N.G. : On devrait davantage régler ça à l'avenir...

Charline : Bah encore ici, c'est...le harcèlement est vite fait réglé j'trouve. C'est super bien j'trouve.

N.G. : Tu as déjà vu des cas qui ont été réglé rapidement ?

Charline : Oui, oui. Des p'tites en cinquième qui s'faisaient ... qui étaient assises *tranquillou* entre potes et puis un groupe de filles qui arrivent et qui prend le *slime* c'est la pâte qu'on fait en c'moment liquide vaisselle et tout qui est gluante [*rires*]. Et du coup, elles jouaient avec et puis y'a l'groupe qui arrive et qui lui prend, du coup j'vois ça j'demande à une des filles que j'connais qu'est-ce qui s'passe, et elle me dit une embrouille de *slime* et j'lui dis fin' oui c'est une embrouille mais bon les p'tites elles sont trois et y'a une quinzaine de personnes autour d'elles c'est pas normal. Du coup j'attends qu'les quinze, le groupe parte et j'dis qu'est-ce qui s'passe, et elles me racontent la situation, j'leur dis mais ça s'passe depuis l'début d'l'année ?

Elles me disent oui. J'dis bon bah on va voir Monsieur Guantaoui (le CPE) tout d'suite on va régler ça et ça s'est réglé en deux jours. Deux heures de colle à chaque personne du groupe et puis voilà.

Identité numérique

N.G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet ?

Charline : Oui, pour voir si y'avait des traces de moi et y'en a pas. Fin' y'a une photo d'moi, mais elle date de quand j'étais p'tite. Donc voilà.

N.G. : Et c'est toi qui l'avais postée ?

Charline : Euh je sais même plus [*rires*].

N.G. : Quel type d'information tu publies sur toi sur internet ?

Charline : J'mets pas mon âge. J'mets juste mon prénom avec mon nom de famille que j'déforme et ma ville. C'est d'jà bien.

N.G. : Et tu publies des photos d'amis ? Ce que tu fais au quotidien ?

Charline : Nan, pas vra... j'en mets. Fin' ça va j'en mets une toutes les semaines. Ou dès que j'me dis ah tiens ça fait longtemps bah j'vais en rajouter une. Puis Snapchat c'est un truc qu'on publie au quotidien mais j'parle surtout avec des amis, et de temps en temps j'mets une photo, mais la story s'enlève au bout de vingt-quatre heures du coup, j'essaie d'en mettre une avant vingt-quatre, mais pas banale, fin' pas d'mon quotidien, j'en mets une euh, assez marrante ou un truc du genre.

Bilan

N.G. : Quel conseil donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet ?

Charline : Accord parental [*rires*]. Accord parental et j'lui dirais de faire attention à c'qu'il fait pasque ça laisse des traces. Que s'il veut être sur un réseau social j'lui dirai d'attendre encore. Pasqu'il est trop petit encore pour le faire. Que y peut y avoir des méchantes personnes sur ce, sur ce réseau-là. Du coup voilà, j'lui dirai moi par contre, j'vais informer tes parents que tu veux utiliser internet avant.

N.G. : Et toi, t'aurais bien aimé avoir ce genre de conseils avant d'utiliser internet ?

Charline : Oui, Oui. Pasque j'aime bien le... Moi j'aimerais bien, parce que j'ai pas d'grand frère moi chuis fille unique, et j'aurais bien aimé avoir un grand frère. Du coup quand j'vois un petit j'me mets tout l'temps dans la peau d'la protectrice. Donc voilà.

N.G. : Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ?

Charline : Oui, l'histoire du Monsieur qui a publié les informations d'la NSA euh ...

N.G. : Edward Snowden ?

Charline : Oui, ça je savais pas et ça m'a plu. Euh, après certaines choses qu'on voit à répétition, donc les risques d'internet, mais y'en a qu'on apprend jour après jour. Donc ça aussi c'était intéressant. Tout était intéressant même c'qu'on est en train de faire en ce moment sur la vidéo de prévention des risques d'internet, c'est bien aussi.

N.G. : Qu'est-ce qui t'a le plus marqué ?

Charline : Oui, c'qu'on est en train de faire en ce moment, c'est le court métrage.

N.G. : Est-ce que ça a changé ton comportement sur internet ?

Charline : Bah avant j'faisais pas vraiment attention, mais là depuis qu'on est en train d'voir ça ça fait peut-être un mois un mois et d'mi que j'contrôle plus internet. Avant j'faisais pas forcément attention, fin' on a tout l'temps un minimum de prudence sur internet, mais là j'fais plus attention.

Entretien n°8 : Edouard (Groupe 2)

Pratiques à l'école

N.G. : Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?

Edouard : Euh, bah aller sur des sites, par exemple YouTube, regarder des vidéos et jouer à des jeux.

N.G. : Est-ce que tu utilises internet au collège ?

Edouard : Nan, nan.

N.G. : Dans aucun cours ?

Edouard : Nan, parce que j'ai pas d'trois G.

N.G. : Ah oui, mais sur le portable, ok, mais dans certains cours avec des professeurs ?

Edouard : Ah si oui, si en technologie par exemple, on va sur des blogs sur internet.

N.G. : Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...) ? Pourquoi est-ce différent ?

Edouard : Nan, pas du tout. Bah au collège on fait euh c'qui est sur le cours, et euh pour apprendre, et euh alors que à la maison c'est plus pour se divertir.

N.G. : Donc y'a jamais de choses qui ressemblent à ce que tu fais à la maison ?

Edouard : Non.

N.G. : Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ?

Edouard : Euh, chais pas trop mais nan.

N.G. : Ca ne t'intéresserait pas ?

Edouard : J'y vais jamais alors.

N.G. : Est-ce que tu sais pourquoi aller sur les réseaux sociaux est interdit à l'école ?

Edouard : Nan.

N.G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Edouard : Nan.

N.G. : Jamais ?

Edouard : Mais euh en c'moment comme j'fais des bêtises chuis souvent puni alors j'l'ai jamais avec moi.

N.G. : C'est tes parents qui te le confisquent ?

Edouard : Ouais.

N.G. : Selon toi, pourquoi c'est interdit au collège ?

Edouard : Pour pas rester assis et dessus euh tout l'temps.

Stratégies de protection

Internet

N.G. : Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?

Edouard : Public. Pasqu'y a tout l'monde qui peut y accéder.

Moteurs de recherche

N.G. : Quel moteur de recherche tu utilises ?

Edouard : Safari. C'est Google nan ?

N.G. : Oui. Safari c'est ton navigateur et Google, c'est le moteur de recherche.

Edouard : Bah c'est Google.

N.G. : Est-ce que tu en connais d'autres ?

Edouard : Oui, y'a Firefox aussi. Et voilà.

N.G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet, tu vois des pubs ?

Euh, nan, pas souvent.

N.G. : Parce que tu utilises un bloqueur de publicités ?

Edouard : Je sais pas. Nan, mais euh souvent c'est quand ma mère elle va acheter des trucs sur internet là y'a des pubs mais sinon nan.

N.G. : Tu n'achètes pas sur internet toi ?

Edouard : Nan.

N.G. : Donc tu comprends comment se crée la pub du coup ?

Edouard : Ouais.

N.G. : C'est par rapport à quoi ?

Edouard : Pasque y'a un marché. Et du coup c'est pour les inciter à venir. Y'a des réductions et tout.

N.G. : Et toi est-ce que ça te dérangerait si par exemple tu décides d'acheter une paire de baskets, et qu'il y a des pubs de baskets qui apparaissent ensuite ?

Edouard : Ouais. C'est énervant

N.G. : Pourquoi ?

Edouard : Pasque euh ça nous oblige un peu à aller sur des trucs alors qu'on veut pas. Y nous obligent. J'ai l'impression que... voilà qu'y nous obligent.

N.G. : Sur les ordinateurs du CDI qui sont partagés avec d'autres élèves, est-ce que tu vas faire en sorte de protéger tes informations personnelles ?

Edouard : Oui, j'montre pas mon code quand j'vais sur mon compte, mais c'est tout.

Réseaux sociaux

N.G. : Utilises-tu un ou plusieurs pseudonymes sur les réseaux sociaux ?

Edouard : Euh, Ouais.

N.G. : Pourquoi ?

Edouard : Pour pas s'faire reconnaître.

N.G. : Un(des) avatar(s) ?

Edouard : Euh non.

N.G. : Tu sais ce que c'est ?

Edouard : Ouais, c'est un petit personnage pour se décrire. Mais nan.

N.G. : Donc tu utilises des photos de toi ?

Edouard : Euh nan, j'mets rien. J'l'utilise jamais [le réseau social].

N.G. : Est-ce que tu publies des choses ?

Edouard : Nan, jamais.

N.G. : Sur quel réseau social tu es inscrit ?

Edouard : Snapchat.

N.G. : Et tu n'envoies jamais de snaps ?

Edouard : Nan, jamais. Mais j'y vais jamais en fait, j'crois d'ailleurs que j'l'ai supprimé. Ça m'intéresse pas.

Droit à l'image

N.G. : As-tu déjà eu des problèmes sur Internet ?

Edouard : Non.

N.G. : Jamais d'insultes ou autres ? Même sur les jeux vidéo ?

Edouard : Nan, jamais.

Identité numérique

N.G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet ?

Edouard : Nan.

N.G. : Tu n'en vois pas l'utilité ?

Edouard : Non.

Bilan

N.G. : Quel conseil donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet ?

Edouard : Bah euh qu'il faut respecter les restrictions d'âge, là, y'a écrit c'est pas pour les gens, par exemple moins de dix-huit ans ou des trucs comme ça. Et euh de faire attention à c'qui r'garde.

N.G. : Les restrictions d'âge tu parles des moins de dix-huit ans, tu veux dire les sites pour adultes ?

Edouard : Oui.

N.G. : Y'en a d'autres des restrictions d'âge pour d'autre type de site ?

Edouard : Oui, des fois sur YouTube y'a des bandes annonces de films d'horreur, et faut pas regarder.

N.G. : Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ?

Edouard : Euh, oui. L'amende pour euh... les trucs, la prison et euh... et voilà.

N.G. : Donc ça, c'était pour le droit à l'image.

Edouard : Ah oui et aussi les p'tits sigles. Les sigles qu'on met euh... si on veut pas que la vidéo on la prenne, et qu'on refasse la même.

N.G. : Tu te souviens du nom ?

Edouard : Non.

N.G. : Les *Creative Commons*.

Edouard : Ah oui.

N.G. : Est-ce qu'il y a quelque chose qui t'a marqué ?

Edouard : Euh, non.

N.G. : Est-ce que ça a changé ton comportement sur internet ?

Edouard : Nan, pasque j'le f'sais d'jà tout c'qu'on a vu.

Entretien n°9 : Rachel (Groupe 2)

Pratiques à l'école

N.G. : Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?

Rachel : Bah j'aime bien voir les photos des autres personnes que chuis, euh voir des actualités, euh voilà euh regarder des vidéos, tout ça.

N.G. : Sur YouTube ?

Rachel : Oui.

N.G. : Est-ce que tu utilises internet à l'école ?

Rachel : Euh nan, pasqu'on n'a pas l'droit.

N.G. : Même en salle informatique ?

Rachel : Si j'utilise internet pour l'école, fin' quand on a l'droit, mais sinon j'prends pas mon téléphone.

N.G. : Et pourquoi tu ne prends pas ton téléphone ?

Rachel : Bah parce que j'ai pas l'droit, et en plus j'ai pas la 4G.

N.G. : Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...) ? Pourquoi est-ce différent ?

Rachel : Hm nan. Pasque au collège c'est plus pour euh... travailler pour euh... Fin' voilà et même si chez moi j'utilise internet pour travailler parfois euh c'est plus surtout pour me divertir.

N.G. : Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ?

Rachel : Oui.

N.G. : Ca te serait utile ?

Rachel : Oui, pour voir pendant la journée c'qui s'passe pasque du coup j'vois que les trucs le soir et des fois c'est important. Par exemple sur Snap' euh quand on a un message et voilà.

N.G. : Est-ce que tu sais pourquoi aller sur les réseaux sociaux est interdit à l'école ?

Rachel : Nan.

N.G. : Qu'en penses-tu ?

Rachel : Bah moi je sais pas trop. Fin' moi ça m'dérange pas. T'façon au collège c'est pas fait pour aller sur les téléphones, et tout ça c'est juste pour travailler et tout. J'sais pas moi ça m'dérange pas d'attendre le soir où quand j'rentre pour aller sur internet.

N.G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Rachel : Oui. Parfois pour envoyer un texto à ma mère. Ou pour appeler mes parents quand j'rentre plus tard ou plus tôt, les prévenir. Des fois j'vais à la vie scolaire, mais des fois ça m'arrive d'envoyer un texto, en sortant, fin' en allant aux toilettes et euh envoyer un p'tit texto et sinan nan. Que pour ça.

N.G. : Pas de photos, pas de vidéos ?

Rachel : Euh si des photos avant, mais plus quand j'étais en sixième en cinquième et là j'prends plus d'photos au collège.

N.G. : Tu ne trouves pas ça intéressant de prendre des photos au collège ?

Rachel : Bah au pire on peut faire ça en dehors et tout. Et puis moi j'ai pas trop envie fin' d'sortir mon téléphone pour aller le réclamer à la fin' aux surveillants du coup bah c'pour ça que j'l'utilise dehors, en dehors du collège.

N.G. : Est-ce que tu aimerais bien que ça soit autorisé le portable au collège ?

Rachel : Bah oui ça s'rait utile parfois mais pas pour tout, fin moi ça m'dérange pas qu'ce soit interdit, puis on peut comprendre que c'est euh fin' j'me rappelle elle nous avait expliqué que voir des ... des à midi des élèves tout l'temps sur leur téléphone, et tout pasqu'avant j'crois qu'c'était autorisé entre midi et deux mais qu'ça fin' y'avait plus de dialogue et que y'avait pleins d'gens qu'étaient en train d'jouer en ligne et tout, et en fait y s'parlaient pas . Y jouaient à travers les écrans alors qu'y pouvaient s'parler de face à face et du coup bah c'était un peu bizarre et gênant. Du coup bah euh y z'ont supprimé ça.

Stratégies de protection

Internet

N.G. : Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?

Rachel : Bah c'est public pasque euh bah on peut retrouver tout fin'... J'crois qu'y a tout qu'est enregistré. Même si tu supprimes, y'aura quand même des traces du coup bah c'est

public.

Moteurs de recherche

N.G. : Quel moteur de recherche tu utilises ?

Rachel : Bah Google le plus souvent.

N.G. : Est-ce que tu en connais d'autres ?

Rachel : Bah j'connais Firefox.

N.G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet, tu vois des pubs ?

Rachel : Oui.

N.G. : Souvent ?

Rachel : Euh oui mais plus souvent qu'avant.

N.G. : Ah oui ?

Rachel : Oui, euh par exemple sur Instagram, maintenant y'a des sortes de pubs euh et aussi sur Twitter et sur mon ordi bah y'a des pubs euh sur les côtés et voilà.

N.G. : Et ça te dérange ?

Rachel : Ffff... sur Instagram j'passe vite du coup bah non ça m'dérange pas. Pas contre sur mon ordi fin' c'est un peu énervant.

N.G. : Et c'est des pubs qui t'intéressent en général ou pas ?

Rachel : Euh non. Parfois ça peut être des pubs euh sur des sites pour euh... pour faire des achats du coup j'peux r'garder des fois ça m'intéresse mais en général c'est des sponsors, des trucs euh fin' genre des blanchissements pour les dents [*rires*], du coup ça m'intéresse pas.

N.G. : Sur l'ordinateur du CDI ou en salle informatique, vu que c'est un ordinateur qui est partagé par d'autres personnes est-ce que tu vas avoir tendance à changer ton comportement par rapport à ton ordinateur portable chez toi ?

Rachel : Nan. Fin' vu qu'on a des sessions bah j'ferme bien ma session et puis c'est tout, fin' j'fais pas de trucs... Fin' j'supprime pas les historiques ou quoi. Pasque t'façon c'est tout ce qu'y est en rapport avec le travail du coup c'est pas très grave.

Réseaux sociaux

N.G. : Utilises-tu un ou plusieurs pseudonymes sur les réseaux sociaux ?

Rachel : Euh nan, c'est euh, principalement, par exemple sur Facebook c'est mon prénom et mon nom. Par exemple sur Instagram c'est mon prénom et j'ai deux lettres à la fin'. C'est pas euh, aucun rapport, mais j'voulais les mettre. Sinon en général fin' j'ai pas de pseudo.

N.G. : Pourquoi c'est parce que tu aimes bien qu'on sache que c'est toi ?

Rachel : Oui, fin' et puis j'ai pas trop d'imagination donc j'ai pas de pseudo, fin' j'sais pas trop où les trouver pasque au départ quand j'ai créé mes réseaux sociaux bah j'avais des pseudos sauf que après ben euh y m'plaisait plus, fin' c'était un peu... nul, fin' c'était gênant un peu du coup bah j'les ai supprimés j'ai mis mon nom.

N.G. : Un(des) avatar(s) ?

Rachel : Nan, c'est mes photos.

N.G. : C'est des photos de toi du coup, des selfies ?

Oui.

N.G. : Quand tu publies des messages, photos sur internet, est-ce que tu sais qui peut les voir ?

Rachel : Euh bah j'sais qu'y a mes abonnés et euh d'autres gens fin' ça dépend pasque sur des comptes chuis en privé et d'autres chuis en public. Du coup en général si c'est plus des photos par exemple j'sais qu'c'est en privé sur Instagram. Chuis en privé et y'a que mes abonnés. Et après sur les autres bah chuis en public.

N.G. : Du coup, sur Twitter, Facebook, Vine, Periscope, Ask et Musical.ly, tu es en public ?

Rachel : Oui.

N.G. : Et c'est par choix ?

Rachel : Euh oui pasque Facebook, enfin Periscope c'est pour faire des *lives* et j'en fais pu. En fait c'était pour en fait en regarder. Et le reste euh en fait c'est plus euh pour regarder et des fois j'en fais pas du coup, bah...

N.G. : Ah donc tu ne publies pas trop de contenus ?

Rachel : Nan. Sur Periscope, Vine, j'publie plus. Fin' j'ai jamais publié. P't'être avant mais euh j'ai arrêté pasque voilà. Et j'regarde ceux des gens.

N.G. : Et sur YouTube, tu publies du contenu ?

Rachel : Euh j'ai une chaîne mais j'fais pas d'vidéos. Au début euh j'voulais faire une chaîne YouTube quand j'étais en sixième, cinquième, pasque j'aimais bien tout c'qu'était beauté et tout ça sauf que nan en fait euh c'est trop d'travail. C'est un peu nul aussi fin' c'pas nul mais fin' moi j'me sens pas d'le faire. Du coup j'regarde des vidéos sur YouTube mais voilà.

N.G. : Et tes parents étaient d'accord ?

Rachel : Euh ma mère elle était pas d'accord euh ni mon père donc euh en partie c'est pour ça qu'j'l'ai pas fait. Mais j'faisais des vidéos avec mon téléphone et ma tablette et j'les gardais fin' dans ma tablette et tout ça, mais j'les publiais pas.

Droit à l'image

N.G. : Est-ce que tu as déjà publié des photos d'amis sur un réseau social ? Par exemple, une soirée entre copains ?

Rachel : Oui.

N.G. : Et est-ce que tu avais demandé leur accord avant de les publier ?

Rachel : Bah en général j'prends la photo, et après j'leur dis j'pourrai la publier, quelques minutes plus tard ou p't'être dans une semaine ou...

N.G. : Et ils sont d'accord généralement ?

Rachel : Souvent. Puis quand j'ai une copine qui s'trouve pas belle sur la photo et tout bah on la refait et... On le refait et jusqu'à s'qu'elle s'trouve belle sur la photo. Et après j'la publie.

N.G. : Est-ce qu'un ami t'a déjà demandé de supprimer une photo que tu avais publiée ?

Rachel : Nan. Euh p't'être euh par exemple sur Facebook, quand c'est l'anniversaire d'quelqu'un des fois on l'affiche un peu et elle dit supprime mais euh pour rigoler fin' elle dit oh non la met pas mais... Fin' elle insiste pas et fin. Ca la dérange pas plus que ça. Fin' du coup moi euh on m'a aussi affichée du coup euh j'm'en fou. Fin'.

N.G. : Ca ne t'est jamais arrivée de pas être contente parce qu'il y avait une mauvaise photo de toi ?

Rachel : Nan. Fin' pour moi c'est pas très grave si c'est juste des têtes euh bizarres, fin' voilà. Si c'est autre chose oui mais si c'est de têtes euh où chuis moche ça m'dérange pas.

N.G. : As-tu déjà eu des problèmes sur Internet ?

Rachel : Euh pas des gros problèmes mais des fois y'a des gens qui t'demande, qui viennent te parler. Au début euh c'est normal y t'disent bonjour ça va tout ça t'as quel âge et tout. Puis après y d'mandent des trucs bizarres bah du coup j'les bloque. Par exemple hier on m'a dit, fin' y'avait une personne que j'avais ajouté y'a longtemps, fin' une semaine, et y m'a dit oui bonjour ça va tout ça euh fin j'étais en train d'faire mes courses en plus avec ma mère. Et y m'a dit euh oui euh... tu peux m'envoyer une photo d'toi euh, comme ça alors que, fin' moi en général j'aime pas qu'on me demande ça parce que sur Facebook ou quoi y'a pleins d'photos d'moi du coup ça sert à rien de m'en redemander. Et euh bah du coup j'l'ai bloqué pasque

j'trouvais ça servait à rien et voilà.

N.G. : Et tu sais en général qui c'est ces personnes ou c'est des inconnus ?

Rachel : Euh des inconnus mais on voit leur tête, mais j'les connais pas.

N.G. : Mais tu vois à peu près quel âge ils ont ?

Rachel : Oui, fin' oui.

N.G. : C'est des jeunes de ton âge ?

Rachel : Bah ça va d'mon âge à plus vieux fin, pas vieux, vieux mais, fin' dix-neuf ans un truc comme ça. Du coup c'est un peu... voilà. En général y disent leur âge et j'leur dit l'mien, fin' moi j'dis pas qu'j'ai seize ans alors qu'j'en ai que quatorze et euh fin ça leur dérange pas fin'... y m'demandent quand même.

Identité numérique

N.G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet ?

Rachel : Euh oui.

N.G. : Tu as trouvé des choses ?

Rachel : Euh en fait au début j'ai mis mon nom et mon prénom et j'ai trouvé des trucs mais ça avait aucun rapport avec moi. Puis après j'ai mis mon nom et prénom et euh le nom du réseau. Donc j'ai mis Facebook ou Instagram et j'ai trouvé ma page. Et j'ai fait pareil pour le nom d'ma mère pasqu'elle me croyait pas. Et du coup en fait elle a vu que tout était... Pasque, elle croyait qu'en fait, Facebook, c'était séparé de Google et tout ça. Alors qu'c'est internet. Elle croyait qu'Facebook en fait c'était un truc à part entière et en fait, c'était, fin' c'est internet en fait. Et du coup bah j'lui ai prouvé que...

N.G. : Est-ce que, ta maman, ça lui a fait changer son comportement ?

Rachel : Non, pasque fin' elle poste des trucs normal fin' des citations des fois euh, des trucs de vieux [*rires*] du coup voilà mais du coup elle était juste un peu choquée et tout fin'...

N.G. : Et toi ça te gêne pas que ça soit disponible quand on tape ton nom et ton prénom ?

Rachel : Nan.

N.G. : Et tu l'avais fait pourquoi au début ?

Rachel : Bah moi en fait c'était pasqu'il y'avait une copine qui m'l'avait dit. Et du coup j'ai voulu voir bah en fait euh voilà.

N.G. : Quel type d'informations publies-tu sur toi sur internet ?

Rachel : Bah j'dis mon âge, mon nom, après j'poste des photos d'moi, parfois par exemple sur Twitter, fin', j'*retweet* des choses et tout ça. Et des fois ça m'arrive de commenter sur les événements, fin' par exemple les matches de foot quand j'les regarde ou par exemple euh y'avait y'a pas longtemps le grand débat et que des fois ça m'faisait rire bah du coup bah j'commentais un peu et euh voilà sur Facebook ça m'arrive de mettre des statuts voilà sur par exemple les matches de foot si y'a euh voilà.

N.G. : Qu'est-ce que tu publies pas du tout, que tu considères qui n'est pas intéressant à partager ?

Rachel : Euh fff... chais pas j'publie un peu d'tout en fait. Par exemple sur Snapchat j'publie vraiment tout, tout, tout d'ma vie !

N.G. : Tu as commencé à utiliser les réseaux sociaux à quel âge ?

Rachel : Euh quand j'étais en sixième. Euh j'ai demandé à ma mère si j'pouvais avoir Facebook elle m'a dit non. Et j'venais d'avoir un cadeau d'anniversaire, j'avais eu une tablette, et euh j'suis partie sur Google euh Google ... Store ? Fin' pour avoir des applications. Et du coup j'ai vu que en tendance y'a Instagram j'l'ai installé j'me suis créé un compte.

N.G. : Et là, tu n'avais pas demandé à ta mère ?

Rachel : Bah non, j'avais pas demandé mais après j'ai dit et vu qu'elle savait pas trop c'était bah fin elle m'a un peu engueulée mais elle m'a dit bon maintenant que t'es là-dessus, fin'.

N.G. : Tu savais que c'était un réseau social en l'installant ?

Rachel : Euh non, fin' j'croisais qu'c'était chais pas une sorte de jeu, fin' du coup bah voilà.

Bilan

N.G. : Quel conseil donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet ?

Rachel : Bah de demander à ses parents en fait pasque, fin' sur Instagram euh y'a des trucs un peu bizarres des fois, fin' ou y'a des gens qui viennent te parler comme ça et tout ça peut être euh... Fin', ça peut être gênant par exemple pour des filles ou pour des garçons. Euh fff... Montrer c'qu'on poste à ses parents pasque faut leur accord quand même pasque des fois t'as des photos fff... Fin' voilà tu t'rends pas compte mais ça peut être mal interprété tout ça. Et pas trop dévoiler sa vie, fin' pas trop... Fin' par exemple son nom, son prénom et tout. Au début, après quand t'es grande et que t'assumes, fin' que t'assumes que tu sais qu'ça va pas... euh... Fin' chais pas euh... Fin' d'assumer en fait. C'est mieux de prendre un pseudo au début. Et euh puis d'se mettre en privé aussi. Pasqu'on est p'tit et on sait pas trop c'qu'on fait. Et si on veut que uniquement nos amis voient euh bah du coup c'est mieux.

N.G. : Du coup, tu avais pris un pseudo toi aussi au début sur Instagram ?

Rachel : Ouais, j'avais pris un pseudo.

N.G. : Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ?

Rachel : Euh oui, y'avait des lois que j'savais pas fin' ...

N.G. : Sur le droit à l'image ?

Rachel : Euh droit à l'image j'savais, mais euh... Nan, en fait sur le droit à l'image y'avait des trucs que j'savais pas. Pasque pour moi poster une photo de sa copine et tout c'était pas très, très grave et tout ça. Après ch'sais qu'y a des photos qui peuvent être mal interprétées alors, donc euh comme on a vu dans le p'tit film là dans les vidéos, bah du coup fin' ça voilà. Et surtout faut pas afficher ses profs pasque c'est pas bien.

N.G. : Est-ce qu'il y a quelque chose qui t'as marqué en particulier ?

Rachel : Bah euh là j'ai bien aimé c'qu'on est en train d'faire, les p'tites vidéos et tout qu'on va terminer là. Fin' moi j'aime bien.

N.G. : Est-ce que ça t'as fait changer ton comportement sur internet ?

Rachel : Oui, mais pas trop pasque bah j'faisais pas n'importe quoi, mais du coup, là bah j'fais encore moins n'importe quoi fin'. Fin' juste j'affiche euh... je demande, au lieu de rien dire à mes copines quand j'fais une photo, fin' je redemande pasque j'demande une première fois mais j'redemande pour bien être sûre. Pasque j'ai pas envie d'avoir de problèmes.

Entretien n° 10 : Amélie (Groupe 2)

Pratiques à l'école

N.G. : Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?

Amélie : Moi j'aime bien r'garder des séries. Et j'l'utilise pour mes r'cherches enfin quand je travaille. Et après sinon c'est tout.

N.G. : Est-ce que tu utilises internet au collège dans le cadre de certains cours ?

Amélie : Rarement. Même pratiquement jamais. Bah quand même c'est vraiment minime par rapport au nombre d'heures auxquelles on travaille en classe euh.

N.G. : Tu aimerais bien que ça soit utilisé plus souvent ?

Amélie : Euh moi j' préfère les cours normaux que les cours sur ordinateur donc euh... Vu qu'j'aime pas trop l'ordinateur.

N.G. : Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...) ? Pourquoi est-ce différent ?

Amélie : Nan. Bah nan c'est pas pareil. Là c'est plus quand on va sur internet, c'est obligatoire, pour des choses précises alors que chez nous c'est pour une recherche personnelle quoi.

N.G. : Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ?

Amélie : Non. Fin' j'vois pas l'intérêt quoi.

N.G. : Est-ce que tu es inscrite sur des réseaux sociaux ?

Amélie : Bah ouais, mais moi j'poste rien en fait, c'est pour regarder les autres.

N.G. : Donc ça ne te serait pas utile ?

Amélie : Bah moi j'vois pas l'intérêt, fin' on est là pour travailler pas pour aller sur les réseaux sociaux.

N.G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Amélie : Jamais.

N.G. : Jamais ?

Amélie : Ben pour regarder l'heure !

N.G. : Et sinon, ça ne t'est pas du tout utile ?

Amélie : Nan. Bah j'ai pas internet donc après euh... ça va m'servir à rien. Même si j'l'avais j'l'utiliserai pas, j'pense pas. J'parle avec mes amis donc euh.

Stratégies de protection

Internet

N.G. : Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?

Amélie : Ca dépend... Fin' toutes nos recherches t'façon elles sont vues donc euh c'est pour ça qu'c'est un peu public mais après euh chais pas. Chais pas trop.

Moteurs de recherche

N.G. : Quel moteur de recherche tu utilises ?

Amélie : Euh Google.

N.G. : Est-ce que tu en connais d'autres ?

Amélie : Y'a Mozilla Firefox.

N.G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet, tu vois des pubs ?

Amélie : Que quand j'regarde mes séries. Et que j'suis sur...

N.G. : En streaming ?

Amélie : Oui, là y'a beaucoup de pubs mais sinon non jamais.

N.G. : Ca ne te dérange quand il y en a ?

Amélie : Ca n'arrête pas ma vidéo donc après moi j'm'en fiche j'les regarde pas donc euh. En plus j'ai jamais eu d'virus, parce que quand on r'garde en streaming y paraît qu'ça donne des virus. Et ça fait un an qu'j'regarde et j'ai jamais eu d'virus donc euh.

N.G. : Est-ce que des fois tu vas sur les ordinateurs du CDI ou en salle informatique, sur des ordinateurs qui sont utilisés par d'autres personnes ?

Amélie : Bah quand y'a un travail en maths par exemple mais sinon jamais. Fin', je l'fais une fois tous les trois mois.

Réseaux sociaux

N.G. : Utilises-tu un ou plusieurs pseudonymes sur les réseaux sociaux ?

Amélie : Ouais, fin' y'a mon prénom donc euh...

N.G. : Et ton nom de famille en entier ?

Amélie : Nan, c'est mon nom d' famille coupé, fin' y'a juste... y'a pas les voyelles et on peut pas savoir qui c'est qui y'a fin'.

N.G. : Pourquoi ?

Amélie : Déjà moi j'aime pas trop... Fin' j'ai une peur bleue qu'y ait des photos d'moi qui apparaissent ou que y'ait des informations fin moi ça m'fait vraiment hyper peur ! J'fais hyper attention et voilà c'est comme ça. Après c'est plus pratique si quelqu'un veut m'retrouver qu'y ait au moins quelque chose de reconnaissable. Fin' le prénom ça va, fin après y'a plein de personnes qui portent le même prénom qu'moi mais...

N. G. : Est-ce que tu utilises un avatar ?

Amélie : Alors, ma photo d'profil c'est pas moi, c'est une autre personne, c'est un dessin donc euh, c'est pas moi.

N.G. : Tu n'aimes pas les selfies ?

Amélie : Nan, bah en fait au début j'avais fait des photos mais c'était des photos d'groupe. Fin' moi j'poste pas de photo où y'a que moi toute seule j'aime pas. Donc euh, mais là j'ai tout effacé. Je sais qu'elles restent mais j'sais pas le fait qu'y ait d'autres personnes j'sais pas c'est rassurant sur la photo chais pas, ça m'rassure.

Droit à l'image

N.G. : Est-ce que tu as déjà publié des photos d'amis sur un réseau social ? Par exemple, une soirée entre copains ?

Amélie : J'étais avec eux.

N.G. : Ils avaient dit oui ?

Amélie : Ils avaient dit oui.

N.G. : Ca t'arrive souvent de publier des photos avec des amis ou pas du tout ?

Amélie : Jamais.

N.G. : On ne t'a jamais dit « oh j'aime pas trop cette photo est-ce que tu peux la supprimer » ?

Nan. Du coup j'étais avec elle, j'leur avais demandé leur avis et elles ont dit ok tu peux la poster.

N.G. : As-tu déjà eu des problèmes sur Internet ?

Amélie : Nan, jamais. Parce que comme j'parle pas aux gens qu'je connais pas, et bah mon compte est privé, même si j'ai pas d'photo, mon compte est privé et j'accepte que les personnes que j'connais, même pas celles qui connaissent mes amis, j'accepte que les personnes que j'connais vraiment, vraiment.

Identité numérique

N.G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet ?

Amélie : Oui.

N.G. : Pourquoi tu as fait cette recherche ?

Amélie : C'est pour voir si y'avait des trucs sur moi. Et ce jour-là en fait j'étais tombée sur mon compte Google Plus et y avaient fait une vidéo pour la nouvelle année avec mes photos personnelles alors j'avais vraiment eu très, très peur ! Pasque j'croyais qu'c'était vraiment sur le compte Google Plus. Et en fait c'était juste pasque c'était ma tablette avec mon compte

dessus donc c'était forcément... Fin' c'était logique. J'y suis allée avec un autre ordinateur et y'avait rien sur moi. Y'avait juste une photo, mais bon après c'est bon.

N.G. : Et en tapant ton nom et ton prénom tu avais trouvé des choses ?

Amélie : Juste une photo euh... de quand j'étais fin'... c'était pasque j'l'avais mis en photo d'profil de ma boîte mail et j'l'ai retrouvée, mais qu'une c'est tout.

N.G. : Tu t'attendais à la retrouver ou pas du tout ?

Amélie : Nan. Fin' après j'me dis euh... cette photo elle est pas du tout compromettante pour moi et c'est... Enfin j'veux dire euh j'ai pas... Fin' moi ça m'dérange pas quoi. On peut m'voir dans la rue on peut m'prendre sans faire exprès dans la rue donc après c'est pas ... Si c'était une photo qui me mettait mal à l'aise ou qui pouvait me desservir bah là j'aurais été... Ca m'aurait posé problème mais là nan.

N.G. : Quel type d'informations publiques-tu sur toi sur internet ? Enfin tu dis que tu ne postes pas vraiment de photos...

Amélie : Et j'mets jamais d'commentaires. Jamais, jamais, jamais.

N.G. : Et est-ce que tu vas publier ta ville, ton âge, ton adresse ?

Amélie : Nan. Rien.

N.G. : Et pour quelles raisons ?

Amélie : Bah moi j'ai peur du coup. Et j'aime pas donc euh... Même poster une photo d'moi... Mais même une photo d'groupe j'aime pas. Chais pas j'trouve ça un peu narcissique d'se poster tout l'temps sur les réseaux sociaux. Donc euh j'aime pas.

N.G. : Tu as commencé à t'inscrire sur des réseaux sociaux à partir de quel âge ?

Amélie : Euh quatorze ans. Après si on peut appeler ça un réseau *sociaux*.

N.G. : C'est lequel ?

Amélie : Skype c'est pour communiquer avec sa famille, donc euh. Chais pas si on peut appeler ça vraiment... Mais sinon les vrais réseaux sociaux genre Instagram, j'ai pas Snap', j'ai pas Twitter, j'ai pas Facebook, j'ai juste Instagram et j'l'ai eu euh cet été. Voilà.

Bilan

N.G. : Quel conseil donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet ?

Amélie : D'réfléchir avant d'le faire. Chais pas. De prendre ses précautions, de savoir pourquoi il veut... fin' le prendre, pourquoi il veut l'installer, pourquoi il veut aller d'sus. Pasque si c'est pour euh ... chais pas si c'est juste pour installer l'application et il faut faire comme les autres c'est débile, fin' c'est ridicule. Moi j'sais qu'c'est pour voir les photos des autres, pour voir les photos d'mes amis. Après... voilà.

N.G. : Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ?

Amélie : Oui. Bah les droits d'auteur en fait j'savais pas qu'ça pouvait être si euh... fin, sévèrement puni. Pasque quand c'est ton ami, tu postes la photo fin'.

N.G. : Le droit à l'image tu veux dire ?

Amélie : Oui, bah moi j'ai une amie elle a posté une photo d'moi, mais moi ça m'dérange pas si elle est en compte privé et que les gens m'voient donc euh après voilà. Mais j'savais pas qu'ça pouvait être aussi... sévèrement puni quoi...

N.G. : Qu'est-ce qui t'a le plus marqué ?

Amélie : En fait, tu postes un truc sur internet c'est les répercussions quoi. Chais pas j'm'en rends... on s'en rend pas vraiment compte quand on est sur les réseaux sociaux que ça a une si grande importance en fait. On pense que c'qu'on fait c'est juste... banal mais en fait nan. Ca peut être... Fin' même tu postes une photo où y'a pas quelqu'un juste ça, ça peut blesser une

autre personne du coup... Fin' juste un p'tit truc ça peut engendrer des disputes, des choses plus graves. Et ça bah... ça m'a fait réaliser ça quoi.

N.G. : Est-ce que ça a changé ton comportement sur internet ?

Amélie : Bah moi déjà que j'étais pas très active euh... [rires]. J'peux pas être moins active que ça en fait.

Entretien n° 11 : Timothée (Groupe 1)

Pratiques à l'école

N.G. : Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?

Timothée : Alors j'aime bien aller sur les réseaux sociaux ou faire des recherches euh pour l'école par exemple en histoire sur les... des thèmes qu'on doit approfondir. Voilà.

N.G. : Est-ce que tu utilises internet au collège dans le cadre des cours ?

Timothée : Bah j'l'utilise quand on va en... en... au CDI ou quand on va en salle info, en maths ou ... voilà.

N.G. : Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...) ?

Timothée : Hmm... J'pense pas.

N.G. : Pourquoi ?

Timothée : Pasque c'est très différent. Bah tout c'qui est activité, fin' ça dépend euh ça dépend c'que c'est comme activité.

N.G. : Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ?

Timothée : Bah évidemment, ce s'rait un plus, mais c'est pas l'objectif du collège quoi.

N.G. : Est-ce que tu sais pourquoi aller sur les réseaux sociaux est interdit à l'école ? Qu'en penses-tu ?

Timothée : Bah pasque déjà, y'a pas d'vie sociale si tout l'monde est sur les téléphones. En cours c'est pour ça que... euh en cours, dans la cour de récréation c'est pour ça qu'avant y'avait... les téléphones étaient autorisés et plus maintenant.

N.G. : Parce que vous ne discutiez pas assez entre vous ?

Timothée : Ouais voilà c'est ça. Pasqu'on voyait qu'y avait trop d'personnes sur l... Sur les téléphones tout ça et donc euh plus aucune vie quoi.

N.G. : Il y avait peut-être des problèmes avec les photos aussi ? Le fait de prendre les autres en photo et de les publier ?

Timothée : Hm, pas spécialement.

N.G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège ?

Timothée : De temps en temps.

N.G. : Tu fais quoi avec ?

Timothée : Euh, je réponds à mes messages. Et voilà, c'est tout. Et de temps en temps j'écoute la musique aussi.

Stratégies de protection

Internet

N.G. : Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?

Timothée : Public ou privé... Bah en sachant que toutes nos données sont enregistrées c'est pas trop privé. Ouais, fin' c'est pas trop privé, c'est plus public.

*Moteurs de recherche***N.G. : Quel moteur de recherche tu utilises ?**

Timothée : Bah Google.

N.G. : Est-ce que tu en connais d'autres ?

Timothée : Bah j'en connais des sécurisés, fin' des plus sécurisés. Duck Duck Go, mais après c'est l'seul.

N.G. : On l'avait vu en cours ?

Timothée : Nan.

N.G. : Tu l'as connu par toi-même ?

Timothée : Bah c'est mon père qui m'avait montré, qui m'avait dit que c'était pratique.

N.G. : Et tu l'utilises ? Tu as déjà essayé ?

Timothée : Bah sur mon téléphone nan, mais sur mon ordinateur ouais.

N.G. : Et tu trouves que c'est efficace ?

Timothée : Bah moi j'ai pas trop... C'est pas trop... Fin' je sais qu'ça a... y'a moins de données qui sont enregistrées. Après j'cherche pas non plus à savoir trop quoi, mais y m'a conseillé ça donc euh.

N.G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet, tu vois des pubs ?

Timothée : Euh oui, souvent y'a des pubs... qui apparaissent un peu partout.

N.G. : Tu n'utilises pas de bloqueurs de publicité, comme Adblock ?

Timothée : Bah sur téléphone c'est compliqué à trouver, surtout sur Apple, plus que sur Android. Et du coup, nan.

N.G. : Ca te dérange au quotidien d'avoir des pubs ?

Timothée : Bah en fait, c'est pas forcément sur internet, mais aussi sur toutes sortes d'applications. Mais c'est quand même sur des thèmes que j'ai l'habitude de regarder, par exemple pour le sport et le foot c'est souvent des pubs en rapport avec ça qui apparaissent. Donc soit c'est des trucs intéressants soit c'est juste là pour euh... pour embêter, voilà.

N.G. : Sur l'ordinateur du CDI, est-ce que tu vas protéger tes données plus que si c'était ton ordinateur personnel ?

Timothée : Bah j'considère que le réseau du collège est quand même sécurisé. Donc euh... pas, nan, pas spécialement.

N.G. : Tu ne supprimes pas ton historique ou autre ?

Timothée : Nan, t'façon tout c'que... tout c'qu'on fait c'est sur les cours les trucs comme ça donc euh... Y'a pas d'raison quoi.

*Réseaux sociaux***N.G. : Utilises-tu un ou plusieurs pseudonymes sur les réseaux sociaux ?**

Timothée : Sur Instagram, nan j'utilise un pseudonyme. Sur Facebook, oui le vrai. Sur Snapchat, un pseudonyme. Ensuite, Twitter nan, j'ai pas. Et après Ask, non plus, un pseudonyme. Donc y'a que Facebook avec le vrai.

N. G. : Et pourquoi que Facebook ?

Timothée : Bah pasque j'avais... j'avais changé plusieurs fois mon nom, et au bout d'un moment on peut pu l'changer. Et du coup, là chuis dessus mais j'l'utilise plus trop pasque j'en avais un autre de secours. Fin'... Du coup j'utilise plus l'autre avec euh... juste mon prénom et pas mon vrai nom.

N. G. : Est-ce que tu utilises un avatar ?

Timothée : Nan, j'mets des vraies photos.

N.G. : Est-ce que tu publies des contenus sur les réseaux sociaux, ou alors tu vas juste regarder ce que les copains vont mettre ?

Timothée : Bah sur Facebook, j'utilise pas spécialement. Mais c'est surtout sur Instagram que j'publie souvent, des photos avec tous mes amis tout ça.

N.G. : Du coup est-ce que tu demandes l'autorisation à tes amis quand tu publies des photos d'eux ?

Timothée : Oui.

N.G. : Tout le temps ?

Timothée : Oui, tout le temps. Après j'en ai pas énormément c'est surtout avec euh... les mêmes personnes donc euh c'est toujours des photos où on est ensemble c'est ok... ok ou pas pour mettre et puis voilà.

N.G. : On t'a déjà dit non ?

Timothée : Oui, bah oui !

N.G. : Parce que ça gênait la personne ?

Timothée : Ouais, mais c'est normal. C'est comme moi j'ai déjà dit non à une photo pasque ... j'préfèrais qu'elle n'y soit pas quoi.

N.G. : Quand tu publies ces photos sur internet, est-ce que tu sais qui peut les voir sur tes réseaux ?

Timothée : Ca dépend desquels.

N.G. : Il y en a où t'es en public, d'autre en privé ?

Timothée : Voilà c'est ça.

N.G. : Donc sur Instagram, public, privé ?

Timothée : Public. Facebook, privé. Bah Snapchat c'est privé, c'est... Et après le reste euh... y'a pas grand-chose quoi, c'est surtout les trois.

N.G. : Et c'est par choix ?

Timothée : Oui, par choix.

N.G. : Facebook, ça t'intéresse plus que ce soit juste pour tes amis ?

Timothée : Ouais, voilà c'est ça.

N.G. : Parce que tu publies des choses plus intimes peut-être ?

Timothée : Nan, même pas mais, même c'est là qu'y a l'plus de ... bah j'dirai c'est là où y'a l'plus de problème quoi.

N.G. : Tu en as déjà eu ?

Timothée : Nan, personnellement nan, mais avec Facebook, j'en connais beaucoup qui ont eu des problèmes quoi.

N.G. : De quel genre ?

Timothée : Bah pas spécialement usurpation d'identité, mais si par exemple on pirate euh... un code ou quelque chose du genre après tout l'monde peut voir c'qui s'passe. Fin', c'qui est publié. Donc euh... voilà c'est une préférence.

Identité numérique

N.G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet avant qu'on fasse la séance ensemble ?

Timothée : Oui.

N.G. : Tu avais trouvé des choses ?

Timothée : Pas spécialement sur moi mais d'autres personnes qui s'appellent pareil aussi.

N.G. : Tu as trouvé aussi des choses sur toi ?

Timothée : Ouais, quelques-unes.

N.G. : Et tu savais que c'était visible pour tous ?

Timothée : Bah oui j'le savais, pasque avant d'm'inscrire sur les réseaux sociaux. J'lis toujours... les conditions d'utilisation.

N.G. : En entier ?!

Timothée : Nan, pas en entier. Mais j'lis le plus important quoi. J'regarde quand même c'qui s'passe avant et à quoi on s'expose.

N.G. : Quel type d'informations publies-tu sur toi sur internet, ton âge, ton adresse, ton collègue, ta ville ?

Timothée : Surtout ma ville. Et mon âge. Mais le reste euh, nan pas du tout.

N.G. : Et qu'est-ce que tu ne publies pas du tout ? Qu'est-ce que tu t'interdis de partager avec les autres ?

Timothée : Bah y'a pas spécialement de choses euh ... On va dire que si y'a un truc que j'ai envie d'publier, j'vais l'publier. Mais y'a pas spécialement de thème que... de trucs que j'vais pas publier quoi.

N.G. : Et tu vas publier combien de fois par semaine en moyenne ?

Timothée : Bah sur euh... sur Instagram ça va être à peu près une fois toutes les ... les s'maines voire les deux s'maines. Facebook, c'est souvent des quizz et tout ça, donc des trucs pas très intéressants mais qui sont toujours quand même assez marrants. Et sur Snapchat, c'est euh... par exemple quand j'vais manger au restau, pizza, kébab tout ça. Ou chuis avec mes potes. Voilà.

N.G. : Tu as commencé à t'inscrire sur les réseaux sociaux à quel âge ?

Timothée : Le tout premier c'était Instagram et c'était en mi-quatrième.

Bilan

N.G. : Quel conseil donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet ?

Timothée : Que... bah qu'il fasse pas tout seul déjà pour commencer, qu'il fasse accompagné d'quelqu'un qui s'y connaît. Pasque on sait jamais c'qui peut s'passer. Et voilà, c'est surtout ça.

N.G. : Et pour les réseaux sociaux, tu conseillerais quoi à cet âge ?

Timothée : Ffff... Encore Instagram ça pourrait passer. Mais Facebook, c'est vraiment... en fait faut vraiment... j'pense que même avant dix-huit ans, c'qui est pas mon cas, mais c'est... c'est pas très, très utile pasque c'est vraiment les... C'est là qu'on retrouve le plus d'informations personnelles. Donc euh, voilà, à éviter.

N.G. : Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ?

Timothée : Bah déjà j'ai appris à plus me méfier quand même... De c'que j'mettais pour euh... éviter le... le plus possible les problèmes. Et voilà. Et j'ai appris comment mieux sécuriser c'que j'partage tout ça. Et euh voilà, c'est tout.

N.G. : Qu'est-ce qui t'a le plus marqué ?

Timothée : Et bah c'qui m'a fait bien rire quand même c'est quand les autres lors du premier cours, ont trouvé des photos d'moi sur internet. J'trouvais ça assez marrant, pas non plus dérangeant.

Entretien n°12 : Vincent (Groupe 2)

Pratiques à l'école

N.G. : Qu'est-ce que tu aimes faire sur Internet ?

Vincent : Alors... Regarder des vidéos sur YouTube, faire des jeux vidéo sur l'ordinateur et puis voilà. Et puis aller aussi des fois sur les réseaux sociaux et voilà.

N.G. : Est-ce que tu utilises internet au collège dans le cadre des cours ?

Vincent : Euh oui des fois.

N.G. : Dans quel cours ?

Vincent : Bah exemple là l'EPI qu'on devait faire lundi mardi et mercredi euh dans certains cours on avait le droit d'aller sur internet euh... pour nous aider.

N.G. : Est-ce que tu as les mêmes activités chez toi qu'au collège sur internet (réseaux sociaux, musiques, films...) ? Pourquoi est-ce différent ?

Vincent : Euh non.

N.G. : Il n'y a rien qui y ressemble ?

Vincent : Enfin à part p't'être quand on a des recherches à faire à la maison euh voilà sinon après...

N.G. : Est-ce que tu aimerais bien aller sur les réseaux sociaux au collège ?

Vincent : Euh fff... pas spécialement mais si ça revenait oui.

N.G. : Avant c'était autorisé ?

Vincent : Oui.

N.G. : Sur les portables ou les ordinateurs ?

Vincent : Sur les portables. Pasque avant quand... la première année, y z'avaient autorisé et là en cinquième y z'ont interdit. Pasqu'y avait trop de gens qui étaient alignés pendant la cantine et qui jouaient à des jeux sur leurs téléphones.

N.G. : Tu en faisais partie ?

Vincent : Nan.

N.G. : Parce que tu n'avais pas internet sur ton téléphone ?

Vincent : Euh si j'avais mais... Fin', j'préfèrais rester avec les autres.

N.G. : Est-ce que tu utilises ton portable au collège maintenant que c'est interdit ?

Vincent : Oui.

N.G. : Tu fais quoi avec ?

Vincent : Des fois c'est un p'tit peu ennuyant de rien faire du coup bah t'as envie de... de regarder ton téléphone quand t'as des messages aussi d'les lire. Les lire et les... et répondre. Voilà.

N.G. : Donc tu aimerais bien que ça soit ré autorisé ?

Vincent : Oui.

N.G. : Ca te serait utile ?

Vincent : Oui. Voilà.

Stratégies de protection

Internet

N.G. : Internet est-il un espace public ou privé selon toi ?

Vincent : Euh ça dépend c'que c'est par exemple si c'est pour faire des recherches ou... Fin' euh... c'est public. Si c'est privé par exemple euh si t'as des réseaux sociaux et si t'as des inconnus à côté d'toi t'as pas envie qui r'garde bah c'est privé.

Moteurs de recherche

N.G. : Quel moteur de recherche tu utilises ?

Vincent : Euh Internet Explorer.

N.G. : Alors ça c'est le navigateur.

Vincent : Ah oui ! Pardon euh, c'est-à-dire en fait ?

N.G. : Un moteur de recherche ça va être ce qui te sert à faire tes recherches, le navigateur c'est le logiciel que tu installes pour surfer sur internet.

Vincent : Ah oui, bah Google.

N.G. : Est-ce que tu en connais d'autres ?

Vincent : Mozilla j'crois. Yahoo. Et après j'en connais d'autres mais j'me souviens plus des noms.

N.G. : Est-ce que quand tu surfes sur internet, tu vois des pubs ?

Vincent : Moui.

N.G. : Beaucoup ?

Vincent : Euh pas souvent. En fait les pubs c'est plus quand, quand t'es sur le téléphone, quand tu joues à des jeux des fois y'a des pubs qui apparaissent alors que tu demandes non merci et voilà.

N.G. : Sur ton téléphone ?

Vincent : Oui.

N.G. : Et sur ton ordinateur, tu n'as pas de pubs ?

Vincent : Nan, vu qu'c'est des jeux à télécharger directement donc après... après y'a plus de pubs après.

N.G. : Et sur internet, non plus, quand tu fais des recherches ?

Vincent : Euh ça dépend quelles recherches. Quand c'est des recherches... par exemple si on m'demande c'qui s'est passé en 1955 par exemple et que j'tape bah là y'a pas de pubs. Alors que si on tape par exemple jeux en ligne *tatata*, y'aura p't'être des pubs qui apparaissent.

N.G. : Tu n'as pas de bloqueur de publicité comme AdBlock ?

Vincent : Nan.

N.G. : Et ça te dérange ces pubs ou c'est quand même des contenus qui t'intéressent ?

Vincent : Ca dépend. Ca dépend pour c'que c'est quand c'est des... en fait je sais pas !

N.G. : Sur l'ordinateur du CDI ou en salle informatique, tu sais que c'est des ordinateurs qui sont partagés avec d'autres élèves, est-ce que tu as tendance à protéger plus tes informations que si c'est ton ordinateur personnel ?

Vincent : Euh bah quand j'vais c'est rare donc euh oui.

N.G. : Et que fais-tu ?

Vincent : J'me mets à l'écart si y'a des places. Puis voilà, mais après j'ai rien à cacher puisque c'est des ordis de travail.

Réseaux sociaux

N.G. : Utilises-tu un ou plusieurs pseudonymes sur les réseaux sociaux ?

Vincent : Sur certains oui et sur certains non. Alors sur euh Snapchat c'est vincent tout court, Sur Instagram c'est vincent oderlec et sur Facebook c'est vincent bordeaux.

N.G. : Et pourquoi sur Instagram tu as mis ton vrai nom et prénom ?

Vincent : Euh je sais pas, pasque j'avais pas d'idées. Fin' voilà.

N.G. : Un(des) avatar(s) ?

Vincent : Non, des photos de moi.

N.G. : Est-ce que sur les réseaux sociaux, tu vas plutôt regarder ce que les autres postent ou alors tu vas aussi publier des choses ?

Vincent : Euh ça dépend. Quand y'a des trucs euh... Fin' des choses que j'trouve marrantes bah j'les publie, fin' j'les partage et sinon après j'regarde c'que les autres y font.

N.G. : Quand tu publies des messages, photos sur internet, est-ce que tu sais qui peut les voir ?

Vincent : Bah tous mes amis, fin'.

N.G. : Tu sais exactement qui sont tes amis ?

Vincent : Bah en fait, sur Instagram par exemple y'a un mode où c'est... que vos amis en fait et du coup bah j'ai fait ça. Sur Instagram et après sur les autres y'a pas. Fin, Snapchat t'es obligé que... Fin' y'a que tes amis qui peuvent le voir... donc voilà. Et Facebook, tout l'monde peut l'voir.

Droit à l'image

N.G. : Est-ce que tu as déjà publié des photos d'amis sur un réseau social ? Par exemple, une soirée entre copains ?

Vincent : Euh oui des fois.

N.G. : Est-ce que tu leur demandes leur autorisation ?

Vincent : Oui, oui.

N.G. : Tout le temps ?

Vincent : Hm, oui la plupart du temps, oui.

N.G. : Ca t'est déjà arrivé qu'on te dise non ?

Vincent : Euh oui.

N.G. : Parce que c'était une photo qui gênait la personne ?

Vincent : Euh oui, oui... Oui, mais après sans plus fin'... voilà.

N.G. : Est-ce que tu as déjà demandé à un ami qu'il supprime une photo de toi qui te gênait ?

Vincent : Nan, fin' après si j'en avais vu peut-être mais après non.

N.G. : As-tu déjà eu des problèmes sur Internet ?

Vincent : Non.

Identité numérique

N.G. : As-tu déjà fait une recherche sur ton nom et ton prénom sur internet, avant qu'on ait la séance ?

Vincent : Avant, non. Mais quand on avait trouvé y'avait rien.

N.G. : Du coup, ça t'as rassuré ?

Vincent : En fait j'm'en fichais un peu.

N.G. : Quel type d'informations publies-tu sur toi sur internet, ton âge, ton adresse, le collègue où tu es... ?

Vincent : Euh bah par exemple sur Facebook j'mets pas par exemple où j'habite, euh... là où j'étudie, fin' voilà. En soi j'pourrais parce que bon c'est pas très grave. Fin' moi j'trouve c'est pas très grave. Mais euh fff... J'pense pas à le faire.

Bilan

N.G. : Tu as commencé à utiliser les réseaux sociaux à quel âge ?

Vincent : Onze ans.

N.G. : Tu as commencé par lequel ?

Vincent : Facebook.

N.G. : Tu avais demandé à tes parents ?

Vincent : Oui, fin' oui, en fait j'l'avais créé avec ma mère du coup bah...

N.G. : Quel conseil donnerais-tu à un enfant de 10 ans qui veut utiliser internet ?

Vincent : Euh... Bah ça dépend *si il* a envie d'regarder des vidéos par exemple euh... Fin' chais pas.

N.G. : Tu as été accompagné par ta maman sur internet la première fois ?

Vincent : La première fois oui mais après euh... après j'ai fait tout seul.

N.G. : Et tu n'aurais pas eu besoin de quelques conseils avant ?

Vincent : Oui. Fin' elle m'a juste dit de pas mettre de choses compromettantes euh... voilà. Oui, oui bah c'est tout. Et de faire attention, si y'avait des gens pas très... Voilà. Et voilà c'est tout.

N.G. : Les cours sur le projet « citoyenneté numérique » en EPI engagement et citoyenneté t'ont-ils appris des choses que tu ne savais pas avant ?

Vincent : Euh fff... Nan pas trop parce que c'était des choses que je savais déjà en fait.

N.G. : Sur l'identité numérique ? Tu savais déjà ?

Vincent : Oui.

N.G. : On t'avait informé comment, c'était au collège ou tes parents ?

Vincent : Euh en cinquième j'crois qu'on avait eu une petite réunion d'une heure ou... un truc comme ça avec un monsieur sur les dangers d'internet. Donc ça, ça nous avait servi aussi. Et puis, ma mère, voilà.

N.G. : Qu'est-ce qui t'a le plus marqué ?

Vincent : Non, nan, justement j'trouve que c'était bien.

N.G. : Est-ce que ça a changé ton comportement sur internet ?

Vincent : Nan, c'est l'même pasque j'avais pas... j'mettais pas des choses... n'importe quoi en fait. Donc voilà.

